

Enssib

école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques

diplôme de conservateur de bibliothèque

mémoire d'étude

**Constituer un fonds local : l'exemple
de la Bibliothèque municipale de
Versailles**

Marie-Agnès IBAR

Sous la direction de

Marie-Françoise Bois-Delatte

Conservateur du Fonds dauphinois

à la Bibliothèque municipale de Grenoble

Stage effectué à la Bibliothèque municipale de Versailles
sous la responsabilité de Marie-Françoise Rose, directrice

2002

Constituer un fonds local : l'exemple de la Bibliothèque municipale de Versailles

La Bibliothèque municipale classée de Versailles possède des documents locaux mais pas de fonds local en tant que tel. Constituer un fonds local implique donc, outre la définition du cadre géographique (la Seine-et-Oise) et des critères d'incorporation, de dresser l'inventaire des documents locaux dispersés dans de nombreuses collections et d'en tracer les perspectives d'accroissement et de valorisation.

Descripteurs

Seine-et-Oise (France) -- Fonds documentaires

Versailles (Yvelines) -- Fonds documentaires

Bibliothèques - - Fonds spéciaux -- Régions

The constitution of a collection about a specific region : the example of the public library in Versailles

The public library of Versailles owns documents of local interest but has no local collection as such. So, to constitute the local collection itself means firstly to define a specific geographical area (the Seine-et-Oise) and the criteria set to include materials, then to draw up the inventory of local documents dispersed in numerous collections so far and finally to lay out the future prospects regarding the development and enhancement of this local collection.

Keywords

Seine-et-Oise (France) -- Library resources

Versailles (Yvelines) -- Library resources

Libraries -- Special collections -- Regions

Remerciements

Pour ses précieux conseils et son soutien amical, je tiens à remercier vivement Madame Marie-Françoise Bois-Delatte, conservateur du Fonds dauphinois à la Bibliothèque municipale de Grenoble.

Ma reconnaissance va aussi à Madame Marie-Françoise Rose, directrice de la Bibliothèque municipale de Versailles, qui a constamment accompagné et facilité mes recherches dans son bel établissement.

Ce mémoire doit beaucoup, en outre, aux multiples informations que les membres du personnel de la Bibliothèque de Versailles m'ont très aimablement fournies : que soient ici remerciées en particulier Marie-Noëlle Fabre, Véronique Reybet-Degas et Brigitte Tallec.

Enfin, j'exprime ma gratitude envers Madame Hubert, directrice des Archives communales de Versailles, et Monsieur Ramière de Fortanier, directeur des Archives départementales des Yvelines, qui ont bien voulu s'intéresser à ce travail et réfléchir sur les possibles collaborations qu'il suggère.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
I. LA NOTION DE FONDS LOCAL : DÉFINITION ET LIMITES.....	10
1. Le cadre géographique	10
1.1. Les solutions écartées	10
1.2. Le choix de la Seine-et-Oise	12
2. Les critères d'incorporation au fonds local	13
2.1. Le sujet : un critère relativement simple.....	14
2.2. Deux critères problématiques : l'auteur et l'imprimeur/éditeur	17
2.3. Les solutions envisageables pour ces deux critères	18
II. LE REPÉRAGE DU FONDS LOCAL AU SEIN DES COLLECTIONS .	21
1. Les collections à intégrer	21
1.1 Le fonds Versaillais	21
1.2 Le fonds Fromageot.....	22
1.3 Le Panthéon Versaillais	24
1.4 Deux ensembles non catalogués	25
2. Les collections à trier	26
2.1 Les périodiques	26
2.2 Le fonds Lesort.....	27
2.3 La Collection Iconographique.....	30
2.4 Les autres fonds	31
3. Documents et supports particuliers à trier	34
3.1 Les dossiers documentaires	34
3.2 Les manuscrits	35
3.3 Les documents graphiques.....	36
4. Les collections à associer	38
4.1 Explications	38
4.2 Le fonds musical.....	39
III. MANIFESTATION ET VALORISATION DU FONDS LOCAL	40
1. Signalement du fonds local	40
1.1 Le catalogage des documents non traités.....	40
1.2 L'identification des documents par une mention spécifique	42
1.3 La constitution d'un sous-catalogue « fonds local »	43
2 Conservation et accroissement	45
2.1 La conservation.....	45
2.2 Les achats et les dons.....	48
2.3 La collecte.....	50
3 Exploitation du fonds local	52

3.1	Expositions et visites scolaires.....	52
3.2	Catalogues et bibliographies	53
3.3	La diffusion électronique	55
4	Coopération et partenariats	56
4.1	Des exemples de projets collectifs en matière de fonds local.....	56
4.2	Les partenaires potentiels de la Bibliothèque de Versailles.....	59
4.2.1	Les Archives communales	59
4.2.2.	Les Archives départementales	60
4.2.3.	Autres partenaires possibles	61
	CONCLUSION	65
	BIBLIOGRAPHIE	67

Introduction

Constituée à partir de confiscations révolutionnaires qui, à Versailles, portaient sur les collections privées des plus hauts personnages de la cour, la Bibliothèque municipale classée de l'ancienne capitale royale renferme de prestigieux fonds anciens dont une partie importante tapisse les parois de sa magnifique Grande Galerie. Au fleuron des collections versaillaises, s'ajoute un bel ensemble de partitions qui justifie la signature prochaine avec la Bibliothèque nationale de France d'une convention de « pôle associé » dans le domaine de la musique.

Si de tels fonds l'apparentent aux plus grandes bibliothèques provinciales, la Bibliothèque de Versailles n'est en revanche pas en mesure, à la différence de celles-ci, de présenter un fonds local digne de ce nom. Tandis que de longue date, les Bibliothèques de Grenoble, Lyon ou Rouen proposent, sur leur région, un ensemble documentaire répertorié, organisé et coté singulièrement, la Bibliothèque de Versailles n'offre que quelques usuels sur la région¹ et deux collections locales dont une seule, « le fonds Versaillais », porte un nom évocateur pour les usagers. Certes, l'histoire autant que la situation géographique de Versailles, ville située à moins de vingt kilomètres de Paris dont elle est aujourd'hui une banlieue parmi d'autres, expliquent que l'identité locale y soit moins forte que dans les régions périphériques, très tôt désireuses d'affirmer leur originalité par rapport au modèle culturel francilien.

Pourtant, à défaut de fonds local, la Bibliothèque de Versailles est riche de milliers de documents locaux dont l'extrême diversité renvoie précisément à ces collections multi-supports qui font la fierté des grandes bibliothèques mentionnées plus haut. Outre de nombreux livres, manuscrits et dossiers documentaires, on y trouve en effet sur la ville et sa région, à côté de journaux et de revues, quantité de documents graphiques : affiches, photographies, cartes postales, estampes, plaques de verre.... Conscients de la richesse de la Bibliothèque de Versailles dans ce domaine, d'anciens bibliothécaires avaient constitué deux séries locales, l'une,

¹ Pour les usagers de la Bibliothèque de Versailles, le fonds local correspond concrètement à deux rayonnages, incomplètement remplis, situés dans une des salles de consultation : pour moitié les ouvrages sont consacrés à Versailles, pour un quart aux Yvelines et pour le dernier quart à Paris.

restreinte, autour de documents portant sur Versailles (le fonds Versaillais), l'autre, plus large, à partir de la bibliothèque francilienne de l'érudit André Lesort. Mais jusqu'à ce jour, aucune tentative n'avait été faite pour déterminer les limites d'un fonds local et dresser l'inventaire des documents habilités à l'intégrer, autrement dit, selon la définition proposée par Gérard Littler, pour créer « *un ensemble cohérent et complet de documents sur un sujet spécifique : la localité et la région que la bibliothèque dessert* »².

Telle entreprise est aujourd'hui engagée par la directrice de la Bibliothèque de Versailles, Madame Marie-Françoise Rose qui, provenant d'une bibliothèque réputée pour son fonds régional³, a souhaité que soit réalisé « *l'état existant des sources et documents manuscrits, imprimés, iconographiques concernant l'ancienne Seine-et-Oise* », proposée « *une méthode de travail pour créer la notion de fonds local* » et brossées des « *perspectives d'évolution* »⁴. Or, il n'est pas anodin que cette mission ait été élaborée en ces temps : depuis quelques années, les bibliothèques municipales s'efforcent de s'enraciner davantage au sein de leur environnement, dans une double recherche de légitimité politique et d'accompagnement de cette quête des racines qui saisit nos contemporains, alors que les progrès de la mondialisation suscitent un sentiment diffus de perte des repères traditionnels. L'engouement pour l'histoire locale et les recherches généalogiques, le succès des expositions qui mettent en valeur la mémoire locale et les coutumes d'autrefois témoignent d'un réel besoin de retour aux sources. Par ailleurs, la Charte des Bibliothèques élaborée en 1991 par le Conseil supérieur des Bibliothèques invite les professionnels de la lecture publique à conserver et à organiser les traces de la mémoire locale ; l'article 24 stipule en effet que « *les bibliothèques municipales ou intercommunales doivent constituer et entretenir, en concertation avec les archives et les musées, un fonds d'intérêt local* »⁵.

² Gérard Littler, Fonds local et régional. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Ministère de la Culture. Villeurbanne, presses de l'ENSB, 1983, p.187.

³ Il s'agit de la Bibliothèque de Rouen dont l'important fonds régional est présenté dans l'article de Claire Fons : Le fonds régional de la Bibliothèque municipale de Rouen, réalités et perspectives. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 2^e trimestre 1983, n° 119, p. 22-25.

⁴ Nous reprenons là les passages essentiels du sujet qui a été proposé à l'ENSSIB.

⁵ Charte des Bibliothèques. *Le métier de Bibliothécaire*, Françoise Hecquard (coord.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1996, p. 47.

Vaste et passionnant projet, la constitution d'un fonds local suppose cependant de s'engager sur une route parsemée d'embûches. Dans le contexte particulier de la région parisienne, la délimitation des critères d'incorporation au fonds local s'avère encore plus délicate qu'ailleurs. Long et difficile en raison de la dispersion des documents dans les collections de la Bibliothèque, l'inventaire de l'existant en matière de fonds local est compliqué du fait de l'hétérogénéité et des limites des outils de recherche ; quand ils existent, les catalogues prennent trois formes : celle d'une base informatique portant sur les ouvrages publiés avant 1811 et après 1980 dont les notices ont fait l'objet d'une rétroconversion, celle des fichiers manuels qui impliquent une recherche analytique et celle des catalogues écrits portant sur des collections ou fragments de collection bien définis. Quant à la traque des documents locaux parmi les ensembles non catalogués, elle s'est effectuée directement dans les magasins, c'est-à-dire « sur le rang » pour reprendre la belle et martiale expression en vigueur à la Bibliothèque de Versailles. Tributaires des moyens disparates de la recherche documentaire, les démarches adoptées devaient aussi tenir compte du but recherché : si certaines collections entraient en totalité dans le fonds local tandis que d'autres n'y étaient qu'associées, la plupart nécessitait un tri sévère. Trop court pour dresser un inventaire exhaustif, le temps a aussi manqué pour lancer l'enquête auprès du public qui aurait permis de connaître ses attentes au sujet du fonds local : tout au plus sait-on, grâce aux observations des bibliothécaires, que, à l'instar des autres bibliothèques municipales, les amateurs de documents locaux ne sont plus seulement les traditionnels érudits de la région mais aussi de nombreux étudiants, professeurs et chercheurs ainsi qu'une frange toujours plus grande des usagers qui s'intéressent à l'histoire de leur famille ou de leur localité.

La bibliographie sur les fonds locaux n'a pas été dans un premier temps d'un grand secours ; outre que constituer un fonds local suppose de travailler sur des collections forcément propres à l'établissement, les études générales sur ce type de fonds sont quasiment inexistantes, comme le déplore André-Pierre Syren⁶.

⁶ « On connaît grâce aux psychanalystes l'importance du non-dit. En matière de fonds locaux, le problème dépasse largement le cas de la Champagne-Ardenne ; nous ne disposons en effet pas plus de doctrine documentaire que d'outillage bibliothéconomique sur ce sujet pourtant essentiel à tous ». André-Pierre Syren, Les fonds locaux de Champagne-Ardenne, 1^{ère} partie. *Bulletin du Centre régional du Livre de Champagne-Ardenne*, 2^e trimestre 1993, p. 37.

Aucun manuel bibliothéconomique, à la manière des études proposées par Bertrand Calenge, n'apporte un corpus de principes et de règles qu'il suffirait d'appliquer ou d'amender pour obtenir un fonds local. Par définition, celui-ci est singulier, tant par les documents qui le composent que par les règles, souvent empiriques, qui président à sa constitution. Toutefois, à défaut d'une « Bible du fonds local », de nombreux articles et contributions à des ouvrages collectifs ou à des colloques permettent de connaître les réalisations et difficultés qui s'observent ailleurs. Cette étude doit beaucoup aux belles réflexions que les conservateurs chargés d'un fonds local ont menées sur les particularités de ces collections éminemment singulières. C'est autant à leur lecture qu'au contact des collections versaillaises que nous sont apparues les données du problème consistant à mettre en place un fonds local : comment forger une notion de fonds local qui puisse à la fois s'appliquer à un existant aussi multiple que dispersé et poser les bases solides de son avenir documentaire ?

En tenant compte des deux versants temporels du fonds local, le passé des documents engrangés de longue date dans la Bibliothèque et le futur de son accroissement et de sa valorisation, il a paru nécessaire de fixer d'abord le cadre géographique de cet ensemble documentaire et d'en arrêter les critères d'incorporation. Cet indispensable préalable a permis d'établir ensuite l'inventaire typologique le plus large possible des collections ou documents satisfaisant aux conditions auparavant déterminées. Enfin, des pistes ont été tracées pour défricher les questions de la manifestation et de la valorisation du fonds local ; car, pour être vivant, celui-ci doit être connu des usagers, mieux conservé, augmenté et mis en scène à travers des actions de promotion qui peuvent faire l'objet d'une collaboration avec d'autres centres documentaires.

1. La notion de fonds local : définition et limites

Le premier travail pour qui veut constituer un fonds local consiste à arrêter le cadre dans lequel il s'inscrira. Pour simple qu'il apparaisse, ce préalable nécessaire a laissé perplexes beaucoup des professionnels et spécialistes qui se sont penchés sur la question ; tandis que, même aux yeux de ceux qui en ont la charge, les limites entre fonds local et fonds régional restent souvent floues, la définition précise de ce type de collection alimente les débats encore aujourd'hui. Soucieux de lever quelques unes des incertitudes en ce domaine, François Hauchecorne pose un premier jalon en affirmant : « *que l'on parle de fonds local ou de fonds régional, la seule définition générale par laquelle il soit possible de les identifier est une définition géographique* »⁷.

1. Le cadre géographique

C'est la Seine-et-Oise, sur proposition de la directrice de la Bibliothèque municipale de Versailles, qui a été retenue comme ressort du fonds local. On peut s'étonner du choix d'un département défunt pour un fonds que l'on souhaite le plus vivant possible, d'autant que d'autres choix étaient, sinon préférables, du moins possibles.

1.1. Les solutions écartées

Deux ensembles documentaires conservés à la Bibliothèque de Versailles pouvaient conduire à opter pour une aire municipale ou, à l'opposé, pour un espace régional.

Le fonds Versaillais⁸, le fonds Fromageot, l'annexe de celui-ci que constitue le Panthéon Versaillais, rassemblent une masse importante de documents sur Versailles et ses immédiats alentours d'une part, sur les Versaillais et les

⁷ François Hauchecorne, Fonds local et régional. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, t. 27, n° 1, p. 25.

⁸ Selon la pratique en vigueur à la Bibliothèque de Versailles, les fonds et collections bien identifiés portent systématiquement des majuscules.

événements qui ont marqué l'histoire de la cité d'autre part. Il aurait donc été envisageable et relativement commode de prolonger le travail de collecte des anciens bibliothécaires et d'un érudit en limitant l'aire du fonds local à la seule ville de Versailles. Cependant, la physionomie du fonds ainsi borné aurait reflété le profond déséquilibre de la singulière histoire versaillaise : à la brillante période monarchique, source d'une production éditoriale pléthorique, se serait opposé le vécu bien plus anecdotique d'une ville moyenne, devenue banale par la suite⁹. Et le fonds local aurait alors pris deux visages, celui, éblouissant, d'une collection abondante sur la royauté versaillaise et celui, plus quelconque, d'un humble réservoir de traces écrites et visuelles laissées par des habitants moins prestigieux. Par ailleurs, si l'on en croit Noé Richter, le fonds local, qu'il analyse dans une optique bibliographique, s'accommode mal d'une frontière strictement municipale car, « *s'il limite au cadre urbain les références qu'il réunit, le bibliographe sent très vite que sa documentation est tronquée, qu'elle ne donne pas le panorama fidèle de l'activité locale qu'il s'était proposé de restituer* »¹⁰.

D'un autre côté, l'existence d'un fonds dédié à l'Ile-de-France, le fonds Lesort, militait pour l'adoption d'une aire élargie à la région. Pourtant, malgré la solide base de départ que constitue cette collection, choisir comme rayon d'action l'Ile-de-France aurait été tout à fait déraisonnable, étant donné la masse documentaire considérable produite par une région qui, bien que de taille modeste, a joué et joue toujours un rôle historique, politique et économique majeur. A cet obstacle incontournable, s'ajoute le fait que Versailles, qui n'est plus capitale, n'a pas légitimité à drainer la mémoire d'une région qui s'organise autour de Paris. Enfin, à la différence de la Bibliothèque de Lyon qui est passée d'un fonds local strict organisé autour de la donation Coste à un fonds élargi à la région Rhône-Alpes¹¹, Versailles ne reçoit pas la manne documentaire du dépôt légal imprimeur qui rend possible pareille extension.

⁹ Alors préfet des Yvelines, Charles-Jean Gosselin a souligné cet aspect original de l'histoire de Versailles : « *Si l'on y prenait garde cependant, l'histoire locale risquerait de s'identifier, bien à tort, à la seule période royale et singulièrement à la fin de la dynastie des Bourbons.* » in L'académie de Versailles a cent cinquante ans. *Revue de l'Histoire de Versailles et des Yvelines*, 1984, numéro spécial, p. V.

¹⁰ Noé Richter, La documentation locale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1963, n° 5, p. 205.

¹¹ Yvette Weber, Le service de documentation régionale de la Bibliothèque Municipale de Lyon. *La documentation régionale*, Journées d'études des 26 et 27 janvier 1979. Villeurbanne : presses de l'ENSB, 1979, p. 408-409.

Quant au jeune département des Yvelines, solution apparemment intermédiaire, son élection comme ressort du fonds local aurait conduit à laisser de côté une grande part de la richesse documentaire que la Seine-et-Oise a suscitée en 174 ans d'existence et dont la Bibliothèque de Versailles conserve, disséminés dans toutes ses collections, les multiples témoignages. De plus, très excentrée dans cette circonscription alors qu'elle est si proche des Hauts-de-Seine et de l'Essonne, Versailles aurait perdu le contact avec des communes voisines, comme Bièvres, Meudon ou Saint-Cloud qui ont davantage partagé son histoire immédiate que les lointaines villes de Mantes ou de Rambouillet.

1.2. Le choix de la Seine-et-Oise

L'adoption de ce département caduc constituait donc non seulement le meilleur compromis entre les deux principales solutions écartées, l'aire municipale et l'aire régionale, mais encore le ressort le plus pertinent au regard des collections conservées à la Bibliothèque de Versailles. Par ailleurs, ses limites chronologiques, suffisamment larges pour générer une abondante production éditoriale, manuscrite ou photographique, n'empêchent nullement d'insérer au fonds local les documents qui leur sont antérieurs ou postérieurs : d'autres fonds locaux, tel le Fonds dauphinois¹² à Grenoble, ont montré l'exemple en ce domaine, incluant des pièces produites avant ou après l'existence du ressort qui les délimite. Enfin, le choix d'une aire géographique qui épouse le ressort des Archives Départementales dont l'appellation complète est « Archives des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise », permet d'espérer une plus étroite collaboration entre ces deux centres de conservation de la mémoire locale, aussi proches que complémentaires.

Créée par la loi du 4 mars 1790, à l'instar des autres départements français, la Seine-et-Oise formait une étrange circonscription de 5 931 km² dessinant, autour d'un Paris enclavé, un anneau irrégulier, large à l'Ouest et étroit à l'Est (annexe 1). Après de longues tractations, les députés décidèrent d'en asseoir le siège à Versailles, également promue chef-lieu de district au même titre que Corbeil, Dourdan, Etampes, Gonesse, Mantes, Montfort-L'Amaury, Pontoise, et Saint-

¹² Nous respectons l'orthographe en usage à la Bibliothèque municipale de Grenoble pour désigner les fonds particuliers.

Germain-en-Laye. En février 1800, la capitale déchue devint préfecture d'un département qui ne connaîtra que de légères modifications jusqu'à sa disparition.

Territoire saugrenu, malcommode pour les communications, inadapté aux données nouvelles de l'urbanisation francilienne, la Seine-et-Oise fut démantelée, en même temps que le département de la Seine qu'elle enserrait étonnamment, par la loi du 10 juillet 1964 qui créa sept départements là où il n'y en avait que deux (annexe 2). De la défunte Seine-et-Oise, sont issus intégralement le Val d'Oise, l'Essonne et les Yvelines, soit 642 communes actuelles ; en proviennent aussi le Nord-Est de la Seine-Saint-Denis, le Sud-Est du Val-de-Marne et l'Ouest des Hauts-de-Seine, soit 43 autres communes (annexe 3). Versailles conserva son statut de préfecture dans le cadre rétréci des Yvelines dont le beau nom de forêt légendaire a été inspiré par le poète local Jehan Despert¹³.

Ni régional ni local au sens strict, le fonds spécifique que la Bibliothèque de Versailles souhaite constituer conservera néanmoins dans cette étude l'appellation « fonds local », comme nombre de ses devanciers qui, malgré les précisions géographiques données par ceux qui les gèrent, restent fidèles à cet héritage lexical.

2. Les critères d'incorporation au fonds local

Une fois le cadre géographique circonscrit, il convient de définir les critères qui présideront à l'admission dans le fonds local des documents existants à la bibliothèque ou qu'il faudra acquérir. Si, sur ce point, chaque établissement fixe ses propres règles en fonction de ses collections, de ses moyens et de ses ambitions, il n'est cependant pas inutile de se référer à quelques principes généraux, quitte à les amender pour les plier aux nécessités du lieu. Dans son intervention à la Journée d'étude sur les fonds locaux et régionaux qui s'est tenue le 5 novembre 1998, Marie-Françoise Bois-Delatte pose comme « *critères de base* » les trois discriminants que sont le sujet, l'auteur et l'éditeur/imprimeur¹⁴.

¹³ Jehan Despert a proposé « *le nom modernisé de Ivelina, du latin silva aequilina, que les toponymistes traduisent par forêt gorgée d'eau* ». Marie-Noëlle Craissati, *Balade en Yvelines*. Paris : Editions Alexandrines, 2001, p. 11.

¹⁴ Marie-Françoise Bois-Delatte, *Quelles définitions pour les fonds locaux ? Les fonds locaux et régionaux*, synthèse des interventions de la Journée d'étude du jeudi 5 novembre 1998 à Châtelleraut. CRL-Centre et ABF-Centre. Non publié, p. 4.

Guy Parguez, pourtant spécialiste des fonds anciens, les a rassemblés dans un résumé lumineux : « *la région, tous les documents qui en proviennent, les livres qui en parlent, les auteurs régionaux, les collectionneurs et leur bibliothèque* »¹⁵.

Pour chacun de ces critères, se pose la question cruciale de l'exhaustivité, qui, bien qu'inaccessible de l'avis de tous les spécialistes, n'en demeure pas moins un indicateur de qualité incontournable en matière de fonds local ; à François Hauchecorne qui distingue le fonds local du fonds régional en le présentant comme « *le cadre géographique dans lequel le bibliothécaire se sent tenu à l'exhaustivité* »¹⁶, fait écho Yvette Weber pour qui, « *si l'intérêt de collections régionales réside en grande partie dans l'exhaustivité, ce principe est, pour un établissement, une prétention irréaliste* »¹⁷.

Pour le fonds qui nous occupe, à mi-chemin entre les fonds local et régional tels qu'ils viennent d'être définis, la question de l'exhaustivité se pose autant dans la réflexion sur les critères que, on le verra plus tard, dans la mise au point d'une politique d'acquisition.

2.1. Le sujet : un critère relativement simple

La règle qui prévaut pour ce critère ne pose pas de difficulté majeure : tout document qui porte sur la région couverte par le fonds local, sur ses activités et ses habitants, est intégré à celui-ci. De peur qu'on ne borne le sujet à la seule histoire locale, longtemps reine dans ce type de fonds, Albert Ronsin se lance dans un inventaire à la Prévert qui va de la géologie aux arts et lettres en passant par la faune, l'économie ou encore la vie religieuse¹⁸. La portée encyclopédique de ce critère est telle que, ici et là, il tend à dominer les autres critères, jugés secondaires à côté de lui : c'est le cas à la Bibliothèque municipale de Lyon où, comme le

¹⁵ Guy Parguez, Politique d'acquisition des livres anciens. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux...*, op. cit., p. 55.

¹⁶ François Hauchecorne, op. cit., p. 25.

¹⁷ Yvette Weber, Les collections régionales à la Bibliothèque Municipale de Lyon. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 2, p. 59.

¹⁸ Albert Ronsin, La bibliothèque mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui. *Médiathèques Publiques*, 1984, n° 69, p. 28-29.

laissent entendre Yvette Weber et Nadine Férey-Pfalzgraf, une certaine primauté est accordée au sujet¹⁹.

Pour être assez facile à cerner, le critère du sujet mérite réflexion dans le cas particulier de Versailles dont l'histoire s'est confondue pendant plus d'un siècle avec celle de la France. Passer en revue quelques unes des collections centrées sur Versailles conduit à noter la prédominance des ouvrages consacrés à la monarchie, à la cour, aux illustres personnages royaux et princiers qui ont animé la ville et l'histoire nationale aux XVII^e et XVIII^e siècles. La tentation est alors grande de vouloir retrancher du fonds local les biographies de Louis XIV, les études sur la cour de Louis XV ou sur les vicissitudes du règne de Louis XVI. Pourtant, si le thème de la royauté versaillaise constitue indéniablement un élément particulier au sein du critère-sujet, sa mise à l'écart ne résiste pas à une réflexion un tant soit peu sérieuse. Au nom de quoi dénier l'identité versaillaise aux descendants de Louis XIV qui sont nés, ont grandi, ont vécu et pour un certain nombre d'entre eux sont morts au Château ? Comment écarter ces derniers de l'histoire locale alors que la très grande majorité des Versaillais travaillaient directement ou indirectement pour la cour dans le dernier quart du XVII^e siècle et la majeure partie du XVIII^e siècle, au point que la ville se vidait tragiquement quand la cour abandonnait le Château comme ce fut le cas pendant la Régence et naturellement à la Révolution ?²⁰. Construite par la volonté d'un roi autour d'un château dont elle est l'écrin, Versailles est indissociable de la monarchie qui l'a suscitée et modelée. Il reste cependant à résister au pouvoir d'attraction de la glorieuse période de Versailles pour ne pas transformer un fonds sur la Seine-et-Oise en collection sur la monarchie versaillaise.

Tranchée la question propre à l'histoire singulière de Versailles, la seule réelle difficulté concernant le critère-sujet reste donc, comme ailleurs, le problème des personnalités ou célébrités, ces hommes et femmes qui ont vécu dans l'aire considérée et qui l'ont marquée à des degrés divers ; de la même façon, on le verra,

¹⁹ Yvette Weber, Les collections régionales à la Bibliothèque municipale de Lyon, *op. cit.*, p. 55-56 ; Nadine Férey-Pfalzgraf, *Acquisition et collecte des documents au service de documentation régionale de la Bibliothèque Municipale de Lyon*, Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1993, p. 14-15.

²⁰ Le beau livre de Jean Lagny sur les rues de Versailles et ceux qui en habitaient les immeubles manifeste l'extrême dépendance professionnelle des Versaillais par rapport au château et à la cour. Jean Lagny, *Versailles, ses rues. Le quartier Saint-Louis*. Versailles : Editions art lys, 1990, 192 p.

qu'il est malaisé de définir l'auteur local, il convient d'éclaircir la notion de personnalité locale qui recouvre des réalités différentes. Habituellement, se côtoient pêle-mêle dans un fonds local de réels personnages locaux, c'est-à-dire des hommes et femmes qui ne sont connus que dans leur ville ou leur région pour y avoir joué un rôle, quel qu'il fût, et des célébrités dont la notoriété est nationale tandis que le lien avec l'espace local se borne à la naissance, au séjour plus ou moins durable ou au décès. Exclure ces derniers du fonds local sous prétexte qu'ils ont peu voire rien apporté à la région peut sembler une option aussi radicale et excessive que celle qui consiste à capter systématiquement les gloires nationales qui ont eu l'excellente idée de naître ou de mourir dans le ressort d'un fonds local en mal de célébrités. Réaliste, Gérard Littler conseille de satisfaire les attentes des lecteurs qui espèrent trouver de la documentation sur telle célébrité dans la ville où elle a soit vu le jour soit résidé durablement.²¹ Cependant, puisque l'exhaustivité est impossible, une franche priorité doit être accordée aux personnalités qui, nées ou non dans l'aire considérée, ont vraiment marqué l'histoire locale. Cette politique est d'autant plus nécessaire que, si la bibliothèque qui se veut la gardienne de la mémoire locale ne fait pas l'effort de conserver les traces de leur action, nul autre centre documentaire ne le fera à sa place. En d'autres termes, le sénonais Edouard Charton, de renommée relativement modeste, a sans doute plus sa place dans un fonds local axé sur la Seine-et-Oise, étant donné le rôle qu'il a joué dans ce département et plus particulièrement à Versailles, que le versaillais Ferdinand de Lesseps, célèbre constructeur du canal de Suez, qui n'a pas directement œuvré pour sa ville natale. Cependant, l'intérêt légitimement accordé aux personnalités locales doit rester mesuré pour éviter cette « *survalorisation de gloires locales dont le rayonnement n'excède pas forcément les limites de la commune* » que dénonce Yves Jocteur Montrozier²². Bien qu'incomplète, la liste des personnalités locales rencontrées au cours de l'inventaire fourmille de noms souvent inconnus du grand public (annexe 4). Parmi eux, se trouvent des auteurs qui relèvent aussi du deuxième critère de sélection.

²¹ « *Le bibliothécaire sait par expérience qu'on lui demandera des renseignements biographiques sur des personnes pour l'unique raison qu'elles ont vu le jour dans une localité de la région* ». Gérard Littler, Fonds local et régional. Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares, et précieux, op. cit. p. 189.

²² Yves Jocteur Montrozier, Les fonds locaux. *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Jean-Paul Oddos (dir.). Paris : éditions du cercle de la Librairie, 1997, p. 357-358.

2.2. Deux critères problématiques : l'auteur et l'imprimeur/éditeur

Etant du même ordre, les problèmes posés par ces deux critères seront d'abord exposés avant que des solutions pour y remédier soient avancées.

En ce qui concerne le critère de l'auteur local, on retrouve la même problématique que celle posée à l'instant pour les personnalités locales. Elle apparaît cependant de façon encore plus aiguë étant donné les spécificités de la région parisienne. Sous prétexte de rendre compte de l'activité intellectuelle ou artistique au sein du département considéré, faut-il intégrer au fonds local tout auteur (au sens général de créateur) né, mort ou ayant résidé dans l'aire de l'ancienne Seine-et-Oise ? Ne considérer comme local que l'auteur qui a manifesté un intérêt ou de l'affection pour sa région de naissance ou d'adoption, est sans doute trop réducteur. A l'inverse, inclure tout auteur lié accidentellement, par sa naissance, sa mort ou son lieu de travail, à la Seine-et-Oise, suppose d'accueillir les dizaines de milliers d'universitaires, de savants, d'écrivains et d'artistes qui, en raison de l'attraction de Paris, naissent, vivent, travaillent ou meurent à l'Ouest de la capitale. Car, à la différence d'un fonds local basé en province, celui-ci s'étend aux marges d'une métropole si riche en établissements d'enseignement supérieur et en lieux de création qu'elle draine vers sa région une grande partie des intellectuels et artistes du pays.

Faute d'une claire définition de l'auteur local, on court en outre, comme toutes les autres bibliothèques dotées d'un fonds local, le risque évoqué par André-Pierre Syren d' « *annexer des notoriétés dont le talent n'a pas besoin d'un tel piédestal* »²³. Dans un article récent et essentiel sur la question du critère-auteur, le même spécialiste précise que « *des auteurs modestes demeurent ignorés quand d'autres font l'objet de surenchères, parfois au sens très exactement marchand du mot* »²⁴. A Versailles, on tomberait dans ce travers si l'on faisait la part belle à Cocteau qui résida à Milly-la-Forêt ou à Aragon retiré à Saint-Arnoult-en-Yvelines au détriment de nombreux écrivains, aujourd'hui souvent oubliés, qui ont participé

²³ André-Pierre Syren, La bibliothèque localement universelle. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 3, p. 12.

²⁴ André-Pierre Syren, Cartographie des hommes illustres. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 2, p. 87.

à la vie locale voire chanté Versailles et sa région, tels le poète Jean-François Ducis ou les écrivains et frères Tharaud.

Le critère de l'éditeur/imprimeur renvoie au premier écueil soulevé à propos du critère-auteur : est-il raisonnable d'inclure dans le fonds local tout imprimeur ou éditeur de la région considérée ? Une telle libéralité conduirait d'une part à admettre tous les documents produits par les éditeurs et imprimeurs qui, naguère, étaient légion, d'autre part à intégrer au fonds local tel gros éditeur généraliste pour la seule raison qu'il est établi sur le territoire envisagé. Si, comme le rappelle Gérard Littler, les impressions et éditions locales des premiers siècles de l'imprimerie doivent être recherchées et incluses²⁵, celles qui furent réalisées du XIX^e siècle à nos jours méritent réflexion pour ce qui est de leur éventuelle admission. Sans compter les problèmes que pose le repérage des impressions et éditions locales existant dans toutes les collections de la Bibliothèque de Versailles, la quête de toutes celles que génère le territoire de la Seine-et-Oise serait titanesque ; car, outre que la Bibliothèque de Versailles ne bénéficie pas du dépôt légal imprimeur qui apporte sa moisson annuelle d'ouvrages localement réalisés, l'espace de son fonds local suscite, du fait de sa densité, une production informelle de documents tout à fait considérable. On entend par cette expression les impressions et éditions (tracts, affiches, plaquettes, brochures et textes divers) réalisées occasionnellement par des personnes ou des institutions qui ne sont ni imprimeurs ni éditeurs (associations, centres culturels, commerçants, entreprises, universités ...).

2.3. Les solutions envisageables pour ces deux critères

Si, sur ces deux points, tous les professionnels chargés d'un fonds local se heurtent aux mêmes difficultés, la situation propre à la Bibliothèque de Versailles et au ressort de son fonds local l'oblige à imposer des limites strictes quant aux critères relevant de la production documentaire (création, édition, impression). En s'inspirant des pratiques ailleurs en usage, on peut examiner les deux possibilités suivantes : la restriction du champ des critères problématiques, solution suggérée

par Gérard Littler²⁶ ou l'obligation de réunir deux critères sur trois pour intégrer le fonds local.

Dans le premier cas de figure, ne sont admis que d'une part les imprimeurs et éditeurs véritablement locaux (à l'exclusion des gros éditeurs généralistes installés dans l'aire du fonds local), d'autre part les auteurs ayant manifesté un quelconque attachement à celle-ci. Cependant, l'appréciation de ce que sont un éditeur local et plus encore un auteur local est fort délicate. Essayant de circonscrire la première des deux notions, Hélène Saleix se risque à parler d' « *éditeur littéraire régional à forte personnalité* »²⁷, expression intéressante mais qui n'inclut pas l'éditeur privilégiant l'ouvrage documentaire régional. De la difficulté qu'il y a à définir le second critère, témoigne l'expérience lancée par la Bibliothèque de Dijon dans le cadre de la Base Bibliographique Bourguignonne et de la politique d'acquisition des établissements bourguignons, pour clarifier l'intégration des personnalités, qu'elles soient auteurs ou non ; les efforts de tous les partenaires bourguignons ont été nécessaires pour établir une liste appelée RABUTIN (Répertoire d'Autorités Bourguignonnes Unifié en Thésaurus Informatisé) dans laquelle les "personalia" sont réparties, selon leur importance, en trois catégories codées allant de 0 à 2 : une simple personnalité publique, affectée du code 0, ne sera pas retenue pour les acquisitions ni pour la conservation tandis qu'un auteur "documentaire", gratifié du code 2, bénéficiera de toutes les attentions des bibliographes et bibliothécaires²⁸.

Dans le deuxième cas de figure, tout auteur de la région considérée, quel que soit le lien qu'il l'unit à elle, est admis dans le fonds local à condition que sa production ait été imprimée ou éditée localement. De même, hormis le cas réglé plus haut où le sujet est régional, une impression ou une édition réalisée sur le territoire de l'ancienne Seine-et-Oise n'entre dans le fonds local que si l'auteur est, d'une façon ou d'une autre, attaché à la région. Pour être apparemment plus simple que la première qui donne lieu à de multiples interprétations, cette solution sans

²⁵ Gérard Littler, Fonds local et régional. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux...*, op. cit. p. 190.

²⁶ Gérard Littler, Fonds local et régional, op. cit. p. 188-190.

²⁷ Hélène Saleix, *Les fonds locaux des bibliothèques municipales de l'Oise*. Mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1996, p. 21.

²⁸ André-Pierre Syren, *Cartographie des hommes illustres*, op. cit. p. 87-91.

nuance a l'inconvénient de tailler dans le vif une réalité complexe. Ainsi, ne peut-elle pas s'appliquer, par exemple, à l'auteur indéniablement local qui fait éditer ses ouvrages à Paris.

En raison d'une part des atouts et des faiblesses de ces deux hypothèses de travail et d'autre part des caractères propres au fonds local envisagé à Versailles, un panachage de l'une et de l'autre peut être utilement adopté. Sans aller aussi loin que les bibliothécaires bourguignons, il est possible de dresser une liste d'auteurs locaux dont il faut admettre les ouvrages. On la trouvera insérée dans la liste des personnalités (annexe 4) puisque, automatiquement, les auteurs locaux sont aussi des personnalités susceptibles d'être un sujet d'étude. De même, à partir du catalogue informatisé, ont été repérés et listés en annexe 5 les éditeurs et imprimeurs versaillais, y compris les éditeurs occasionnels (institutions, organismes, associations), à l'exception de l'éditeur Feryane, spécialisé dans les livres à gros caractères, que l'on peut assimiler à un éditeur généraliste accidentellement versaillais²⁹. S'il semble possible d'inclure dans le fonds local les ouvrages qui ont été fabriqués ou publiés par les imprimeurs et éditeurs figurant sur cette liste, en revanche il paraît prudent de sélectionner plus sévèrement les autres éditeurs et imprimeurs installés sur le territoire de l'ancienne Seine-et-Oise dont le repérage, faute de temps, n'a pu être mené ; à l'image des priorités qui, à Grenoble, régissent l'admission des éditions locales quand le sujet n'est pas dauphinois, sans doute la Bibliothèque de Versailles aurait-elle intérêt à privilégier « *les éditions à compte d'auteur, à faible tirage et les petites maisons d'édition* »³⁰. Quant aux universitaires et savants dont on apprend incidemment qu'ils travaillent ou vivent dans le ressort du fonds local, leur production peut être intégrée si elle a fait l'objet d'une impression ou d'une édition locale.

²⁹ Sur 1578 titres passés en revue, 378 sont publiés aux éditions Feryane.

³⁰ *Bibliothèque Municipale de Grenoble, Le Fonds dauphinois*, document interne non publié, p. [7].

II. Le repérage du fonds local au sein des collections

Localisables sur le plan-tableau de l'annexe 6, les ensembles documentaires inventoriés se répartissent en quatre grandes catégories selon le traitement qu'il convient de leur appliquer (intégration, tri ou association) et selon la nature de leur support.

1. Les collections à intégrer

Trois collections, clairement identifiées et isolées parmi les fonds de la Bibliothèque, doivent être intégrées en totalité au fonds local. Relativement aisé, leur inventaire a donc été plus poussé que celui qui touche aux autres ensembles considérés ; une typologie des documents conservés permet de donner un aperçu de la variété et de la valeur de ces trois séries. A ces dernières, s'ajoutent deux ensembles de documents non catalogués qui ont également leur place dans le fonds local, les archives de la Bibliothèque et les faire-part de décès.

1.1 Le fonds Versaillais

Constituée au début du XX^e siècle par des bibliothécaires déjà soucieux de bâtir un fonds local et poursuivie à l'heure actuelle, cette collection conservée au 4^e étage, se divise, selon le type de support, en deux grands ensembles.

Ce fonds contient en premier lieu environ 2700 livres de tout format dont les plus anciens remontent à la fin du XVIII^e siècle. La composition de cet ensemble montre que les critères d'incorporation plus haut évoqués, pour n'être pas forcément théorisés, prévalent depuis longtemps dans les fonds locaux. Ainsi, de nombreux livres portent sur la monarchie versaillaise, tel *Le siècle de Louis XIV* de Voltaire (cote G 251), ou sur le Château, comme les quatre volumes consacrés au palais de Versailles par Pierre de Nolhac (cote K 1-4). Parce qu'ils parlent à des degrés divers de Versailles, sont aussi placés dans ce fonds une *Histoire des montgolfières de 1783 à nos jours* (cote G 252) et le roman policier *L'homme au ventre de plomb* dont l'intrigue se déroule à Versailles sous le règne de Louis XV

(cote C 576). Des auteurs versaillais, comme le poète Jehan Despert ou l'ancien résistant déporté Pierre Bleton, et des ouvrages sur des personnalités versaillaises comme la biographie consacrée au compositeur Boëly par Brigitte François-Sappey (cote E 1189) s'y trouvent également, aux côtés de quelques éditions versaillaises, telle cette inattendue *Grammaire classique de langue allemande* ou ces non moins surprenantes *Notices-Portraits* de l'Assemblée de l'Union Française de 1953 (cote A 69). On repère enfin, disséminés parmi ces ouvrages, un certain nombre de revues plus ou moins isolées (*Ma paroisse*, revue de l'église Sainte-Elisabeth, cote F 165-167 et F 169), de journaux anciens et reliés (*Journal de Seine-et-Oise* de l'An VII à 1809, cote E 67-78), de recueils ou boîtes contenant divers documents sur Versailles (« La bibliothèque populaire » d'Edouard Charton cotée F 168, des clichés des affiches placardées en 1871 pendant l'occupation allemande et la Commune cotés F 8, les articles de Jean-Marie Boulan, alias Scapin, parus dans *L'Echo de Versailles et de Seine-et-Oise*, cotés I 21-22).

Le deuxième ensemble du fonds Versaillais est constitué par des séries de boîtes-archives³¹, placées dans la salle Piatt-Andrew : outre deux boîtes contenant des coupures de presse et des brochures sur des événements nationaux ou internationaux qui se sont produits à Versailles (cote J 33), on compte 131 boîtes intitulées « Pièces sur Versailles » et 37 « Villes et Villages » dont la portée géographique excède le ressort versaillais, trois boîtes « Maisons royales » et six boîtes « Maisons de Bourbon », enfin 15 boîtes consacrées aux rois versaillais (trois « Pièces sur Louis XIV », six « Pièces sur Louis XV » et six « Pièces sur Louis XVI »). De l'extrême diversité des documents que l'on y trouve (coupures de presse, brochures, plaquettes, feuilles isolées, tracts...), le dépouillement de deux boîtes, placé en annexe 7, donne un petit aperçu.

1.2 Le fonds Fromageot

Né en 1837 et mort en 1914, ce grand bourgeois érudit qui partageait sa vie entre Paris et Versailles collectionna pendant des années toutes sortes de documents se rapportant à cette dernière ville. Comprenant des milliers de lettres,

³¹ Faute d'une terminologie officielle en ce qui concerne les contenants, nous choisissons d'appeler ainsi les boîtes qui renferment des archives, des manuscrits et des brochures, celles que confectionne la maison Cauchard étant appelées « boîtes Cauchard ».

mémoires, brevets et contrats, sa collection de manuscrits, donnée à la Bibliothèque de Versailles par ses héritiers en 1920, est conservée au 2^e étage du bâtiment récent. Tout entier contenu dans 28 boîtes-archives, cet ensemble au catalogue inachevé se divise en deux parties, selon l'état du classement.

La plupart des boîtes (22 sur 28) contiennent des documents classés, c'est-à-dire organisés selon des thèmes généraux et répartis dans des dossiers en fonction du sujet qu'ils abordent. Quatre grands thèmes sont traités, le dernier (aspects de la vie versaillaise) passant en revue toutes les activités de la ville.

Séries de boîtes classées	Thèmes
6 boîtes A I à A IX	La cour et le château de Versailles
4 boîtes B I	Les rues de Versailles
3 boîtes B II	Evénements versaillais (1789-1914)
9 boîtes B III à B XIX	Aspects de la vie versaillaise

Si l'annexe 8 détaille les différents sujets contenus au sein de chaque grand thème, il faut ici signaler la grande valeur et la diversité des nombreux manuscrits du fonds Fromageot qui constituent une mine inédite de renseignements pour l'histoire de Versailles : lettres comptables sur la Maison du Roi, petite pièce comique du XVII^e siècle, portraits en vers opposant le janséniste au jésuite, récit relatant une bataille entre employés de la Maison du Roi, documents évoquant ici les barbiers, médecins et chirurgiens du Roi, là les musiciens de la Musique du Roi, contrat de mariage d'un boulanger en 1690, récits de témoins et accusés des massacres de Septembre...

Un certain nombre de documents non classés ont été rangés dans six boîtes-archives. Quatre d'entre elles, placées à proximité des 22 précédentes, ont cependant reçu une cote et un début d'organisation thématique. Les deux dernières, situées aux côtés des collections manuscrites qui n'ont pas encore été traitées, sont restées à l'état brut.

Séries de boîtes non classées	Thèmes
4 boîtes "à classer"	

<ul style="list-style-type: none"> • C I à CVII • C VIII à C IX • C X à C XIV + C XVI • C XV (A-Z) 	<p>Histoire thématique de Seine-et-Oise, personnalités, maisons versaillaises</p> <p>Histoire thématique de Seine-et-Oise, manuscrits du XVIII^e siècle</p> <p>Histoire thématique de Seine-et-Oise</p> <p>Communes de Seine-et-Oise</p>
1 boîte "Fromageot à classer"	Documents sur les communes de Seine-et-Oise
1 boîte "reliquat Fromageot"	Documents sur Versailles

1.3 Le Panthéon Versaillais

On appelle ainsi l'ensemble des 51 boîtes-archives, également conservées au 2^e étage du nouveau bâtiment, qui renferment des dossiers classés par ordre alphabétique sur de nombreuses personnalités versaillaises.

Comme l'a bien montré l'étude réalisée par Marine Bedel³², cette collection est une sorte d'annexe de la précédente car la plupart des documents qui la composent proviennent du don Fromageot, les autres étant issus de fonds et papiers divers conservés à la bibliothèque. La deuxième partie du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Versailles³³ inventorie les documents relatifs à 313 personnes et familles versaillaises ou considérées comme telles³⁴. Si tel dossier peut ne contenir qu'une ou deux feuilles volantes (le dossier Sophie Lemire par exemple), tel autre va jusqu'à emplir toute la boîte qui le contient (boîte Hoche par exemple) ; on y trouve principalement des lettres écrites ou reçues par les intéressés, des pièces d'archives (actes de propriété, actes d'état civil), des brochures imprimées et des notes manuscrites sur la personne en question, établies par Paul Fromageot ou d'autres érudits. Sans compter les rois de France qui ont vécu à Versailles, de grandes célébrités comme le sculpteur Houdon, le musicien Philidor ou l'ingénieur Ferdinand de Lesseps côtoient de parfaits inconnus comme le médecin Amable

³² Marine Bedel, *Catalogue des dossiers d'artistes du Panthéon Versaillais*, rapport de stage chartiste, 1981, p. 2-3.

³³ Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, Direction du Livre et de la Lecture, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome LXIV, supplément Versailles. , Paris : éditions du CNRS, 1989, p. 143-229.

³⁴ Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, quelques représentants de la famille d'Orléans, d'autres membres de la famille royale y figurent.

Locard ou l'abbé Huchon. Mais c'est là, comme le dit Marine Bedel, « *une des richesses du Panthéon Versaillais* » dont les documents, entre autres apports, « *permettront de connaître un peu mieux les artistes locaux* »³⁵. Parmi les dossiers d'artistes les mieux fournis, elle signale, notamment pour leur riche correspondance, ceux des peintres Louis Dupré, Antoine-Baptiste Petit, et Victor Schnetz, celui de l'architecte Jean-Jacques Huvé et de la musicienne Augusta Holmès. Elle attire aussi l'attention sur l'intérêt que peuvent avoir pour l'histoire économique et sociale, les pièces comptables de la famille Paulain (dossier Marchand) qui manifestent « *l'état des finances d'une famille de la petite ou moyenne bourgeoisie du XVIIIe siècle* »³⁶. En annexe 9, on trouvera, à titre d'exemple, quatre notices de dossiers de cette collection, tirées du *Catalogue général des manuscrits*.

1.4 Deux ensembles non catalogués

En deux siècles d'existence, la Bibliothèque de Versailles a amassé une quantité d'archives qui constituent une mine de renseignements pour connaître son histoire et l'évolution des pratiques professionnelles de ses personnels ; selon leur nature, elles sont réparties dans trois endroits distincts.

La Réserve des manuscrits (2^e étage du nouveau bâtiment) renferme plusieurs boîtes-archives et cartons contenant d'une part la correspondance et les documents de travail d'anciens conservateurs (Charles Hirschauer et René Pichard du Page), d'autre part des photographies et diapositives sur la Bibliothèque. A ces pièces, il faut ajouter deux boîtes-archives contenant des documents sur la Bibliothèque populaire de Versailles qui, à l'initiative d'Edouard Charton, a fonctionné de 1864 à 1920 et un carton contenant des documents sur les œuvres conservées à la Bibliothèque. Des archives non classées sont également conservées au 4^e étage de la bibliothèque au dessus ou à l'intérieur des classeurs métalliques qui contiennent des dossiers documentaires. Enfin, au 5^e étage, le bureau des conservateurs renferme la plus grande partie des archives, dont l'annexe 10 dresse l'inventaire sommaire : elles se présentent sous la forme de fichiers et registres anciens, de

³⁵ Marine Bedel, *op. cit.*, p. 6.

³⁶ Marine Bedel, *op. cit.*, p. 8.

photographies et de rapports, d'articles et de plaquettes portant sur le fonctionnement et l'histoire de la Bibliothèque.

Non catalogués, mais partiellement classés, des faire-part de décès sont remisés au fond de la Réserve des manuscrits (2^e étage du nouveau bâtiment). Ces documents originaux constituent un matériau brut très intéressant sur le discours codifié de la mort et des funérailles, voire sur les réseaux familiaux au sein de la région versaillaise. Dans quatre recueils intitulés "Livres de mort", des avis de décès sont classés chronologiquement, de mars 1886 à janvier 1907. D'autres faire-part, de toutes années (1875 à 1965), sont conservés dans quatre boîtes-archives. Une de celle-ci contient aussi des faire-part de mariage, type de document que l'on retrouve dans deux autres boîtes-archives aux côtés de cartons d'invitation et de cartes de visite.

2. Les collections à trier

Plus complexe est le repérage de documents locaux disséminés dans des collections non locales. Il suppose d'adapter la recherche documentaire à l'importance de la collection à traiter et au type de catalogue disponible. Tantôt sont utilisées les ressources du catalogue informatisé, tantôt sont effectués des relevés à partir des fichiers traditionnels ou directement dans les magasins.

2.1 Les périodiques

L'identification des périodiques locaux parmi les quelques 2000 périodiques conservés à la bibliothèque ne pose pas de difficultés majeures en raison des outils dont on dispose pour les repérer. Outre le catalogue informatisé dans lequel ont été saisies les notices de tous les titres, qu'ils soient « morts » ou « vivants », trois listes facilitent grandement la recherche : la liste générale des périodiques vivants, la liste des périodiques « d'intérêt local » établie pour renseigner les lecteurs désireux de connaître les revues et journaux de la région (34 titres), enfin la liste des « journaux locaux conservés à la bibliothèque des origines à 1944 » (43 titres)³⁷ dressée par Annie Philippe qui a catalogué cette presse il y a vingt ans³⁸.

³⁷ 31 si l'on regroupe les titres qui, changeant de nom, conservent la même direction.

Servant de base au repérage, ces deux dernières listes ont été complétées à l'aide de la liste générale et/ou du catalogue informatisé, la première parce qu'elle ne correspondait pas exactement aux limites du fonds local telles qu'elles ont été depuis déterminées, la seconde parce qu'elle s'arrêtait à la Libération. La recherche par le catalogue informatisé a consisté à formuler des requêtes sur la Seine-et-Oise, sur les départements qui en sont issus et les principales villes de l'espace considéré. Les compléments ainsi obtenus, qui figurent en annexe 11, permettent d'avoir un panorama relativement exhaustif des périodiques locaux conservés à la bibliothèque ; aux 77 titres déjà listés, s'ajoutent en effet dix titres prélevés sur la liste générale des périodiques « vivants » et une centaine de titres, pour la plupart « morts » obtenus grâce au catalogue informatisé. Derrière la froideur des chiffres, se cache la très grande diversité des périodiques conservés qui vont du bulletin des sociétés savantes (*Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil et du Hurepoix*) à l'organe polémique de l'entre deux-guerres (*Le Cri républicain de Seine-et-Oise*) en passant par la feuille de chou d'un quartier (*L'Echo des Nouettes, journal de Porchefontaine*) et la gazette de quelques passionnés qui font vivre un patrimoine (*Bulletin d'information de l'association des Amis de l'Orgue de Versailles*). Signalons enfin que de nombreux numéros isolés de revues ou de journaux, traités, classés et cotés comme des monographies, sont intégrés dans les collections thématiques de la Bibliothèque, tels les fonds Versaillais et Lesort.

2.2 Le fonds Lesort

Archiviste en chef du département de la Seine et de la Ville de Paris, président de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de l'Ile-de-France, André Lesort possédait une importante bibliothèque portant essentiellement sur l'Ile-de-France dont il a fait don à la Bibliothèque de Versailles en 1962³⁹. De ce fonds local conservé au 4^e étage et composé à la fois d'ouvrages et de brochures classées en boîtes-archives, le catalogue a été informatisé en 1998 en même temps que ceux du fonds ancien et de deux autres fonds particuliers, dans

³⁸ Annie Philippe, *Catalogage des périodiques locaux conservés à la Bibliothèque Municipale de Versailles des origines à 1944*, rapport de stage chartiste, 1981, p. 45-62.

³⁹ Un très petit nombre de documents traitent d'un tout autre sujet, comme cet ouvrage qui présente le cartulaire de l'Evêché de Metz ou encore une édition de *l'Oratio In Verrem Supplicis* de Cicéron .

le cadre de la troisième campagne de rétroconversion menée par la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Le tri qui permet de sélectionner celles des 6 227 notices⁴⁰ du fonds Lesort qui portent sur la Seine-et-Oise se fait donc principalement par la recherche informatisée du logiciel de gestion de la bibliothèque Absys. Cette recherche est rendue possible par le fait que la société Jouve qui a saisi les fiches de ce fonds a laissé la cote Lesort sur les notices bibliographiques, celles-là même que brasse le logiciel quand il répond aux requêtes. En revanche, l'exemplarisation de chaque ouvrage n'étant pas ou très peu réalisée, il sera nécessaire au moment du signalement de rechercher pour chaque notice bibliographique tous les exemplaires qui s'y rapportent.

Pour mener la recherche, le mode « assisté » qui propose les champs « auteur », « titre », « éditeur », « ISBN », « sujet », et « chercher partout », s'avère le plus pratique. Selon les zones géographiques considérées, deux buts sont poursuivis : soit la recherche vise à intégrer en totalité des espaces inclus dans la Seine-et-Oise ou la comprenant (premier tableau), soit elle repère les espaces qu'il faut trier puisqu'ils n'appartenaient que partiellement à l'aire considérée (deuxième tableau).

	« chercher partout »	« sujet »
Lesort + Ile-de-France	242	102
Lesort + Seine-et-Oise	113	4
Lesort + Yvelines	257	164
Lesort + Essonne	113	98
Lesort + Val d'Oise	86	24

Sans surprise, la recherche à partir de tous les critères (« chercher partout ») draine beaucoup plus de documents que celle qui se limite au seul sujet. Toutefois, dans le cas de l'Ile-de-France, elle manque de pertinence car parmi les 242 ouvrages

⁴⁰ Total restant du résultat donné par la requête Lesort en mode « assisté » (champ « chercher partout ») après retrait des sept ouvrages de Paul-André Lesort soit les cotes Z 940.21 HOM, Z 940.541 LES, R LES, Fénelon C 1954, Z 804.04 CLA, F.D. in 12° 29 388 et Z 202 DOD.

ainsi obtenus, certains se rapportent à Paris ou aux communes qui n'appartenaient pas à la Seine-et-Oise, un champ de leur notice comprenant la mention « Ile-de-France ». L'annexe 12 recense les cotes qu'il faut donc éliminer de ce total. En ce qui concerne le deuxième tableau, la même précaution doit être prise avec les résultats obtenus par la requête la plus large.

	« chercher partout »	« sujet »
Lesort + Hauts-de-Seine	63	32
Lesort + Seine-St-Denis	36	16
Lesort + Val-de-Marne	45	18

Il convient en effet de trier les résultats obtenus par la requête « chercher partout » afin de n'admettre que les ouvrages généraux sur ces trois départements et ceux qui traitent de leurs communes ayant appartenu à la Seine-et-Oise (communes recensées en annexe 3).

Quant aux personnalités de la Seine-et-Oise, qu'elles soient ou non auteurs, un repérage sur un large échantillon de 4000 titres a montré que rares étaient les ouvrages qui s'y intéressaient ; le fonds Lesort est, en effet, principalement axé sur l'espace francilien, quel qu'en soit le thème traité (géographie, statistiques, histoire, sociologie ou arts). Comme le montre l'annexe 12 qui présente les résultats de cette recherche, les quelques personnalités repérées sont d'ailleurs souvent associées à une localité, ainsi Maurice Ravel à Montfort-l'Amaury ou Jean Cocteau à Milly-la-Forêt.

En raison des modalités de l'informatisation du fonds Lesort, la recherche par le catalogue informatisé demeure cependant insuffisante pour repérer dans cette collection la totalité des documents locaux. Les fiches qui ont été saisies par la société Jouve proviennent en effet du fichier-auteurs qui, pour être un catalogue de grande précision, n'offre pas un dépouillement aussi fin que celui du fichier-matières. D'autre part, comme les fiches des documents portant sur une commune n'en signalaient pas toutes le département, les requêtes informatiques sur les départements franciliens présentées plus haut n'incluent pas la totalité de leurs communes. Dans un souci d'exhaustivité, il faudrait donc passer en revue les

localités dans le fichier-matières pour isoler les références qui ne figurent pas dans le catalogue informatisé. Si ce n'est le tri, le relevé fastidieux a été mené sur les notices de 35 communes, à la fois pour traiter le fonds Lesort et pour estimer la part des documents locaux classés dans d'autres fonds (annexe 13).

2.3 La Collection Iconographique

Comme le montre, en annexe 14, un échantillon de ce qui a été repéré « sur le rang », de nombreuses pièces locales figurent dans cette collection conservée au 4^e étage et dévolue à une grande partie des documents qui constituent ou comprennent des images : photographies, cartes postales, livres imagés, bandes dessinées, recueils d'estampes...

En raison des particularités de l'informatisation, la recherche de ces documents s'avère cependant fort délicate. Dans la base informatisée, il n'est en effet possible de les repérer qu'à deux conditions :

- leur notice a été saisie car la date d'édition correspondait aux périodes retenues pour l'informatisation (avant 1811 et après 1980)
- leur notice bibliographique, saisie par la société Jouve (campagne de la BNF) ou par la société AIC⁴¹ (rétroconversion assumée par la municipalité), présente la cote « Collection Iconographique » qui autorise la recherche documentaire.

Pour les ouvrages postérieurs à 1811 et antérieurs à 1980 dont les notices n'ont pas été rétroconverties, seule une recherche dans les fichiers traditionnels, commune par commune, département par département, personnalité par personnalité, permettrait de repérer ceux qui ressortent au fonds local. Quant au catalogage effectué par les services de la Bibliothèque sur la base informatique à partir de 1998, il ne mentionne pas la cote « Collection Iconographique » dans la notice bibliographique mais, à juste titre, dans la notice d'exemplaire, laquelle ne se prête pas à la recherche documentaire (les requêtes ne s'appliquent que sur la base des notices bibliographiques). Or, comme en témoignent les résultats très modestes de la recherche informatisée, la plupart des documents locaux ne réunissent pas les deux conditions mentionnées plus haut.

⁴¹ Atelier informatique du Centre.

	« chercher partout »	« sujet »
Versailles	11	5
Seine-et-Oise	0	0
Essonne	0	0
Hauts-de-Seine	2	1
Seine-Saint-Denis	0	0
Val de Marne	0	0
Val d'Oise	1	0
Yvelines	6	6

L'ampleur de la tâche à mener pour retrouver la totalité des documents locaux au sein de cette collection explique qu'on s'en soit tenu à en exposer les difficultés et les procédures de recherche.

2.4 Les autres fonds

La recherche menée sur le fonds Lesort et sur la Collection Iconographique a incidemment révélé la présence de documents locaux dans de nombreux autres fonds de la bibliothèque. Cette dissémination, qui complique et allonge singulièrement l'inventaire au point de le rendre infaisable en trois mois, trouve le plus souvent une explication, hormis quelques cas de classement peu compréhensibles. Trois possibilités existent ; premièrement, certains fonds contenaient dès l'origine, c'est-à-dire le plus souvent dès leur donation ou legs, des pièces locales qui y ont été maintenues (fonds Couderc, Asse, Rodouan, Lhéritier...) ; deuxièmement, des fonds ont été alimentés en documents locaux avant la constitution relativement récente des fonds Versaillais et Lesort ; enfin, le thème du document, privilégié par rapport à son caractère régional, a justifié un classement dans un fonds thématique comme les fonds Houdon dédié à l'art, Thiers consacré à l'histoire, Fénélon centré sur la religion, Holmès dévolu à la musique, etc. L'échantillon des 35 communes (annexe 13) passées en revue dans le fichier-matières montre l'ampleur de la dissémination, tout comme le tableau de statistiques réalisé, à partir de ces relevés, sur dix des communes traitées.

Communes	Nombre de cotes	Cotes Lesort ou versaillais	Cotes non locales	Part des cotes non locales⁴²
Argenteuil	35	25	10	28,5%
Arpajon	10	8	2	20 %
Aulnay-s/Bois	11	5	6	54,5 %
Corbeil	41	29	12	29,2 %
Dourdan	31	18	13	42 %
Ecouen	40	6	34	85 %
Etampes	93	51	42	45 %
Maisons-Laffitte	39	14	25	64 %
Mantes	62	37	25	40,5 %
Rambouillet	90	43	47	52 %

En raison de la rétroconversion inachevée du catalogue et des limites de la recherche informatisée évoquées précédemment, le repérage de tous les documents locaux dans ces fonds multiples suppose la même quête fastidieuse que pour la Collection Iconographique, compliquée par le fait que les quantités à sonder sont beaucoup plus importantes et les documents à trouver sans doute moins nombreux. La liste de tous les fonds conservés à la Bibliothèque, placée en annexe 15, donne une idée de l'étendue du champ à explorer.

Trois fonds, toutefois, se prêtent à une recherche moins longue et moins complexe : le fonds ancien et les fonds Aveline et Holmès.

Le fonds local, par nature transversal, étend ses ramifications jusqu'aux collections les plus anciennes qui comprennent inévitablement des documents répondant aux critères déterminés. L'origine même du fonds ancien de la Bibliothèque de Versailles, c'est à dire les bibliothèques privées des plus hauts personnages de la cour, laisse penser que la récolte de documents locaux peut être fructueuse. Faute de temps, la prospection n'a pas été menée mais ses modalités, plus simples que celles qui s'appliquent au repérage des fonds partiellement catalogués dans la base

⁴² Les résultats ont été arrondis au point ou demi-point supérieur ou inférieur.

informatique, ont été étudiées. Intégralement informatisé en 1998, le catalogue du fonds ancien forme, dans la base informatique, un réservoir à part sur lequel peut se concentrer la recherche documentaire. Il est donc relativement aisé d'y repérer les documents locaux en formulant des requêtes informatiques dans les champs « chercher partout », « sujet », « éditeur » sur les thèmes suivants :

- Versailles et les autres grandes villes de la région considérée
- la Seine-et-Oise (qui existe à partir de 1790)
- l'Ile-de-France ou le pays de France (mais aussi la Beauce, la Brie, le Gâtinais, le Hurepoix, le Mantois, le Vexin français...)
- les personnalités (auteurs ou sujets) ayant vécu dans la période du fonds ancien (des débuts de l'imprimerie jusqu'en 1811)
- les éditeurs anciens (recensés, pour Versailles, en annexe 5)

Les deux autres fonds méritent aussi l'intérêt puisqu'ils sont issus de deux personnalités locales, la musicienne et compositeur Augusta Holmès (1847-1903) et l'écrivain Claude Aveline (1901-1993) qui, sans être nés ni morts à Versailles, ont dit leur affection pour la ville de leur jeunesse. Il ne s'agit pas, pour autant, de considérer comme locale leur bibliothèque mais d'y repérer ceux des documents qui ont été écrits par eux ou sur eux⁴³. En ce qui concerne Augusta Holmès, l'essentiel de sa production musicale ou de ses écrits personnels (correspondance, poèmes...) figure dans des collections incluses dans le fonds local comme le Panthéon Versaillais ou parmi les manuscrits dont la sélection est proposée au point suivant⁴⁴, si bien que le repérage conduit surtout à relever les études portant sur elle. Ecrivain, auteur de romans policiers et éditeur, Claude Aveline a laissé une œuvre importante et une correspondance très riche. Une partie de ses écrits étant retenue lors le tri opéré sur les manuscrits de la Bibliothèque⁴⁵, il convient de repérer au sein de son fonds les documents qu'il a écrits ou que son oeuvre a suscités. L'annexe 16 propose les résultats de l'investigation menée au sujet de ces deux personnalités dans les catalogues traditionnel et informatisé ; comme l'avait déjà montré le repérage du fonds Lesort, ils révèlent la dispersion des documents

⁴³ L'existence de ces deux fonds éponymes ne dispense pas d'aller rechercher des documents imprimés de ces auteurs ou sur eux dans d'autres collections de la bibliothèque.

⁴⁴ Voir II. 3. 2 et annexe 18.

⁴⁵ *ibidem*

intéressant le fonds local dans de nombreuses collections de la Bibliothèque, alors même que ces deux auteurs bénéficient de fonds éponymes. Rappelons, à ce sujet, que Augusta Holmès et Claude Aveline, à la différence des autres personnalités recensées dans l'annexe 4, n'ont fait l'objet d'une recherche que parce qu'ils sont à l'origine de deux fonds thématiques bien isolés au sein de la Bibliothèque. Pour les autres personnalités, la prospection reste à mener dans les fonds autres que celui des manuscrits où le tri a pu être effectué.

3. Documents et supports particuliers à trier

Parce qu'elles ne forment pas des collections au sens strict, que leur support est souvent original et que leur catalogage s'avère incomplet voire inexistant, ces pièces ont été traitées à part. Il s'agit des dossiers documentaires, des manuscrits et des documents graphiques.

3.1 Les dossiers documentaires

La plupart de ces dossiers ont été constitués dans la première moitié du XX^e siècle à partir de coupures de presse, de brochures, de gravures ou reproductions de gravures, de plans et photographies organisés de manière thématique. Depuis peu, la tradition a été reprise, donnant lieu à la constitution de nouveaux dossiers. A défaut de catalogue, trois listes recensent les sujets de chaque dossier. Ainsi, selon leur localisation, leur thème et leur ancienneté, les dossiers documentaires peuvent-ils être divisés en trois catégories.

Au 4^e étage, se trouvent de nombreux dossiers, enfermés dans deux séries de classeurs métalliques, traitant en grande partie de sujets locaux ; la première série, située dans la salle Couderc-Leroy, doit être intégralement versée dans le fonds local puisqu'elle évoque des lieux, activités, institutions et événements de Versailles. La deuxième série, située de part et d'autre de l'allée centrale, nécessite un tri sévère : des dossiers traitant de caricatures politiques, de costumes en tout genre, de coutumes provinciales et étrangères, côtoient en effet d'autres dossiers, classés par ordre alphabétique, portant principalement sur des personnalités

(locales ou non) et secondairement sur des sujets aussi ponctuels que variés (les cartes à jouer, les geysers, les ponts ou les truffes...).

Au 3^e étage, sont conservés, également dans des classeurs métalliques, des dossiers dont la constitution est contemporaine de celle des précédents : ils portent sur des localités et monuments français comme étrangers⁴⁶.

Enfin, au 4^e étage, ont été installés dans des meubles à clapets les dossiers récemment constitués. Contenant principalement des documents bruts (brochures, affichettes, programmes, publicités), ils développent cinq grandes thématiques : sujets versaillais, sujets non versaillais (souvent franciliens), lieux (souvent localités des Yvelines ou de la région parisienne), personnes (souvent locales) et bibliothèques (de toute la France).

Les listes d'inventaire de ces trois ensembles documentaires sont suffisamment précises pour que soient sélectionnés les dossiers entrant dans le fonds local⁴⁷. L'annexe 17 montre le résultat du tri opéré sur les dossiers du 3^e étage.

3.2 Les manuscrits

Conservés au 2^e étage du nouveau bâtiment, les manuscrits de la Bibliothèque de Versailles présentent des particularités propres à intéresser le fonds local : autant, en effet, sont rares les manuscrits médiévaux, autant sont nombreux les « papiers » d'érudits locaux et les partitions en rapport avec l'histoire de Versailles et de sa région⁴⁸. Pour dresser l'inventaire de ce qui ressort au fonds local, deux démarches ont été suivies : l'analyse des catalogues existants et le repérage « sur le rang » des documents non catalogués.

Le catalogue des manuscrits se divise en trois parties ; paru en 1888, le tome IX du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France*⁴⁹ présente les notices des 1187 documents manuscrits alors conservés à Versailles. Un siècle plus tard, le tome LXIV de ce même catalogue inventorie une grande partie des

⁴⁶ Fait exception le premier d'entre eux, sans doute placé là par erreur, puisqu'il porte sur les costumes français des XVII^e et XVIII^e siècles.

⁴⁷ Ces listes ont été restituées à la Bibliothèque, après signalement des dossiers à inclure dans le fonds local.

⁴⁸ Ces dernières sont traitées dans la partie suivante : II. 4. 2 et dans l'annexe 22.

⁴⁹ *Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France*, tome IX : manuscrits de la bibliothèque de Versailles. Paris, 1888, p. 241-379.

manuscrits entrés depuis à la Réserve⁵⁰. Enfin, sont catalogués, au gré des entrées et du temps disponible, les documents les plus récemment arrivés. Le résultat du tri qui a été fait à partir de ces trois outils est présenté en annexe 18, tout comme la liste des ensembles manuscrits non catalogués devant être inclus au fonds local puisque ce sont principalement les écrits et papiers personnels de donateurs.

Au repérage de ces manuscrits, il convient d'ajouter celui des « Autographes », série bien individualisée dans le même local de 48 boîtes-archives, qui, par ordre alphabétique, renvoie à des personnalités dont la Bibliothèque conserve des pièces manuscrites. Cette collection, signalée dans l'index du tome LXIV, bénéficie de son propre catalogue, qui consiste d'une part en un ancien inventaire manuscrit et incomplet, d'autre part en un fichier composé de neuf tiroirs. Les notices de trois de ces tiroirs doivent être incorporées au fonds local puisqu'elles portent sur la correspondance de donateurs (Bersot, Langlacé, Asse...) ou sur des pièces incluses dans le Panthéon Versaillais ; le reste du fichier n'a fait l'objet que d'un survol rapide qui a permis de repérer une série de personnalités locales (annexe 18, point 5). La liste générale des personnalités, placée en annexe 4, ainsi que celle du Panthéon Versaillais (tome XIV du *Catalogue des manuscrits...*) et celle des dossiers documentaires conservée à la bibliothèque constituent les outils appropriés pour opérer la sélection rigoureuse qu'il n'a pas été possible de mener ici.

3.3 Les documents graphiques

L'investigation s'est aussi appliquée à ces documents particuliers que conserve, comme tant d'autres établissements, la Bibliothèque de Versailles : cartes et plans, estampes et portraits, vues optiques et plaques de verre. Seules les médailles dont pourtant Charles Hirschauer signale qu'elles contiennent une « *série seine-et-oisienne* », n'ont pas fait l'objet d'un repérage⁵¹.

Comme seules les cartes thématiques de la National Geographic Society acquises depuis septembre 1999 sont cataloguées sur la base informatique, cartes

⁵⁰ *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, tome LXIV, supplément Versailles. Paris : Editions du CNRS, 1989, 463 p

⁵¹ Charles Hirschauer, *Versailles*. Les richesses des Bibliothèques Provinciales de France, Pol Neveu et Emile Dacier (dir.). Paris : 1932, p. 213.

et plans doivent être triés à partir du fichier manuel dévolu à ce type de documents et aux estampes ; y est versée la vingtaine de notices intéressant le fonds local parmi les 56 consacrées aux cartes et plans figurant dans le tome IX du *Catalogue général des manuscrits...* Repérées dans le fichier manuel, les localités dont les notices doivent être retenues dans le fonds local sont indiquées en annexe 19. On y trouvera également la liste des cartes et plans locaux que renferme le meuble à cartes situé dans la salle de consultation des ouvrages précieux.

Le même fichier manuel a été utilisé pour sélectionner celles des estampes qu'il faut admettre dans le fonds local. Le résultat du tri opéré dans les trois ensembles de ce fichier (« sites et monuments », « histoire, dessins, aquarelles » et « artistes ») figure en annexe 20. En revanche, faute de catalogue, la série « portraits » conservée au 2^e étage du bâtiment nouveau dans 33 boîtes-archives et neuf boîtes Cauchard, n'a pas fait l'objet d'un tri.

Grâce à l'étude conduite il y a vingt ans par Emmanuelle Toulet⁵², la recension des vues d'optique susceptibles de rejoindre le fonds local a été rapide : parmi les 131 pièces que conserve la Bibliothèque, principalement des vues topographiques, seules six ont un intérêt pour notre fonds (une vue du château de Bellevue, une vue du château de Meudon, deux vues extérieures du château de Versailles, deux vues intérieures du même château)⁵³.

La moisson est autrement plus importante en ce qui concerne les plaques de verre ; ces vieux clichés de la Belle-Epoque ont été réalisés sur des plaques enduites de gélatino-bromure d'argent, par des membres de la Société versaillaise de photographie, fondée en 1884. Une partie des plaques de verre, tirées sur papier et classées dans la Collection Iconographique, illustrent le beau catalogue d'exposition, *Versailles, images de la vie quotidienne (1880-1910)* réalisé en 1983⁵⁴. Dans la Réserve du 2^e étage où sont conservées les plaques de verre, se trouve une série de photographies, petites et doublées, qui semblent être également des tirages de plaques de verre : la plupart de ces clichés portent sur Versailles et

⁵² Emmanuelle Toulet, *Les vues d'optique : analyse et catalogue de la collection de la Bibliothèque Municipale de Versailles*, rapport de stage d'archiviste-paléographe, 1982, 92 p.

⁵³ A ces vues correspondent les numéros 71, 72, 73, 74, 75, 76 du catalogue d'Emmanuelle Toulet.

⁵⁴ Les Amis de la Bibliothèque de Versailles, *Versailles : images de la vie quotidienne (1880-1910)*. Versailles, 1983. 75 p.

sur des communes de l'ancienne Seine-et-Oise⁵⁵. Constituant le seul catalogue de ces documents originaux, un vieux fichier manuel a permis de dresser la liste des sujets ressortant au fonds local qui figure en annexe 21.

4. Les collections à associer

4.1 Explications

L'inventaire a conduit à réfléchir sur certains fonds qui se situent aux frontières du fonds local et qui, pour des motifs également valables, pourraient y être inclus ou exclus. La méfiance à l'égard de la tendance « annexionniste » des fonds locaux qui, on l'a vu à Versailles, colonisent volontiers de nombreuses collections, conjuguée à la certitude que ces ensembles marginaux doivent être mentionnés pour que soit complet le tour d'horizon ici esquissé, explique le choix médian de l'association qui n'intègre ni ne rejette. Le principal avantage de celle-ci consiste à signaler aux lecteurs et aux chercheurs l'existence de fonds particuliers qui trouvent leur origine dans le ressort de la Seine-et-Oise et qui, par conséquent, ont à voir avec l'histoire de certaines de ses localités. C'est le cas du fonds Port-Royal, issu de la donation du pasteur Maulvault, qui s'intéresse à l'histoire et à la doctrine du jansénisme, développé il y a plus de deux siècles et demi dans la célèbre abbaye située au sud de Versailles. Plus encore, le fonds Saint-Cyr, dédié principalement à l'histoire de la Maison de Saint-Louis fondée par Madame de Maintenon et Louis XIV en 1686, mérite d'être relié au fonds local où figurent en si grand nombre des documents sur la monarchie versaillaise. D'autres collections de la Bibliothèque de Versailles ressortent à cette catégorie de « familles parentes ou alliées » du fonds local, telles les bibliothèques de la Reine (Marie-Antoinette) et de Madame Du Barry. Mais, le temps manquant, seul le cas du fonds musical a été étudié pour montrer les liens qui unissent ce type de collections avec le fonds local.

⁵⁵ Chevreuse, Clamart, Corbeil, Dourdan, Etampes, Maintenon, Maisons-Laffitte, Malmaison, Marly, Montfort-L'Amaury, Monthéry, Montmorency, Poissy, Pontoise, Rueil, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye.

4.2 Le fonds musical

Le singulier est employé puisque on ne prend pas en compte ici tous les fonds musicaux de la Bibliothèque : outre les collections de la discothèque qui échappent au champ de l'étude, le fonds Holmès, dédié à la musique en général, ne peut que faire l'objet d'un tri au même titre que la Collection Iconographique ou le fonds ancien⁵⁶. Les documents musicaux qu'il convient maintenant de considérer sont donc les manuscrits et les partitions. Les quatre sources de la partie ancienne de cet ensemble renvoient systématiquement à l'histoire de Versailles ;

- la Musique du Roi, institution créée par Louis XIV qui voulait rassembler les oeuvres composées sous le règne de ses prédécesseurs et sous le sien, a consisté en une vaste entreprise de recopie et de production musicale indissociable de la vie de la Cour. S'y sont illustrés, entre autres, Michel-Richard Delalande, François Fossard, Philidor et son atelier,.
- La Musique de la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, constituée pour l'usage des Demoiselles, employa les talents de Moreau, Nivers ou Clérambault.
- Les collections aristocratiques, notamment celles des filles de Louis XV, de la famille de Conti et du Comte de Toulouse, sont partiellement restées à Versailles, le reste étant parti, sous la Révolution, au Conservatoire de Paris.
- Les partitions du Théâtre de Versailles, jouées à la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle, furent acquises par la Bibliothèque en 1846.

La partie la plus récente des manuscrits et partitions conservés à la Bibliothèque trahit la même dépendance à l'égard de Versailles puisqu'elle comprend surtout des oeuvres de compositeurs versaillais, comme Alexandre-Pierre-François Boëly (1785-1858), Augusta Holmès (1847-1903) ou Raymond Bonheur. Réalisée à partir du catalogue de Denis Herlin⁵⁷, l'annexe 22 brosse, dans ses grandes lignes, le tableau de deux éléments du fonds musical : le Théâtre de Versailles et les compositeurs locaux.

⁵⁶ Voir II. 2. 4 et annexe 16.

⁵⁷ Denis Herlin, *Catalogue du fonds musical de la Bibliothèque de Versailles*. Publications de la Société française de Musicologie, 2e série, tome XIV. Paris : éditions Klincksieck, 1995, 778 p.

III. Manifestation et valorisation du fonds local

Identifié dans ses grandes lignes, le fonds local que la Bibliothèque de Versailles se propose d'abriter doit être visible et vivant aux yeux des lecteurs. Distinguer un ensemble thématique au sein des abondantes collections que l'histoire a bien voulu déposer ici, n'est d'aucune utilité si ceux pour qui ce fonds est inventorié n'en ont pas connaissance. Puisque, comme le rappelle Pierre Guinard, « *la valorisation commence par un accès facile au document et par le catalogage complet des collections patrimoniales* »⁵⁸, il s'agit en premier lieu de signaler le fonds local.

1. Signalement du fonds local

1.1 Le catalogage des documents non traités

Avant même de songer aux moyens informatiques qui permettront de manifester le fonds local aux yeux des lecteurs, il convient d'abord d'envisager le catalogage des documents dont l'inventaire a montré qu'ils n'étaient pas traités. Certes, chacun sait les tâches multiples qui sont le quotidien des bibliothécaires, particulièrement en cette époque de mutations où l'apprentissage des nouvelles technologies, avant d'autoriser des gains de temps, alourdit les charges professionnelles : à Versailles, l'informatisation récente, la mise en réseau des ressources documentaires de la centrale et de ses dix annexes, précèdent l'arrivée d'Internet tant pour les bibliothécaires que pour les usagers. Dans ces conditions, le traitement d'ensembles documentaires remisés dans de lointaines réserves et parfois oubliés de tous, n'apparaît pas comme une priorité, d'autant que, les décennies passées l'ont montré, la Bibliothèque fonctionne fort bien sans eux. Néanmoins, puisque la description précise des documents qu'elles renferment fait partie des missions premières des bibliothèques, il est nécessaire de tirer de leur

oubli ces séries délaissées ; par petites campagnes successives, au besoin en s'appuyant sur l'enthousiasme de quelques stagiaires de bonne volonté⁵⁹, il doit être possible de décrire les documents restés en souffrance. Ceux-ci, à défaut d'être simples à cataloguer, ne sont heureusement pas si nombreux et tous les ensembles auxquels ils appartiennent sont classés, au moins partiellement. Outre les dossiers documentaires pour lesquels existent déjà des inventaires précis, outre les estampes de la série « portraits » et les faire-part de décès, l'essentiel de ce travail concerne des archives riches en manuscrits : celles du fonds Fromageot, déjà classées aux trois-quarts (annexe 8) et en cours de catalogage, celles de la Bibliothèque (annexe 10) et celles des « papiers » de nombreux donateurs (annexe 18). De façon réaliste, François Hauchecorne préconise au moins « *un traitement sommaire pour de nombreux documents [...] dont la présentation sous forme de pièces ou feuilles isolées fait le découragement des bibliothécaires qui les voient avec inquiétude s'accumuler* »⁶⁰. Le public versaillais et le chercheur en histoire locale méritent d'être informés de l'existence de ces documents qui racontent de mille façons un passé qui les concerne.

De la même manière, les périodiques locaux dont on a vu le nombre et la variété à la Bibliothèque de Versailles ne sont pas exploités comme ils devraient l'être, faute de dépouillement. Arrêté à l'été 1999 en raison de l'informatisation qui requerrait la disponibilité et les efforts des personnels, ce catalogage précis, le seul valable en matière de périodiques, permettait au lecteur qui ne disposait pas de références précises, d'accéder aux études dont on sait que, dans le domaine de la recherche, elles prennent le plus souvent la forme d'articles de revues spécialisées. Signalées dans l'annexe 23, dix revues locales comptaient parmi les 275 revues dépouillées jusqu'alors. Pour pallier cette lacune qui a des incidences sur l'utilisation des fonds de la Bibliothèque, une réflexion est actuellement menée sur les moyens de satisfaire les attentes des usagers, sans revenir aux pratiques antérieures, désormais inadaptées aux réalités du moment. Il en ressort que quatre

⁵⁸ Pierre Guinard, Pratiques patrimoniales de la Bibliothèque Municipale de Lyon. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, tome 41, n° 3, p. 40.

⁵⁹ Pour avoir rencontré et utilisé leurs travaux au cours de notre étude, nous savons ce que les bibliothèques doivent aux stagiaires en matière de catalogage ; à Versailles, les vues d'optiques, la presse locale jusqu'en 1944, les artistes du Panthéon versaillais, les papiers Emile Deschamps ont, entre autres sous-collections, été catalogués par leurs soins.

⁶⁰ François Hauchecorne, *op. cit.*, p. 30.

moyens complémentaires permettraient de traiter la quasi totalité des revues : l'orientation du public vers les bibliographies spécialisées, nombreuses à la bibliothèque mais sous-utilisées, le repérage des revues dépouillées dans certaines bases accessibles sur cédérom ou par Internet comme celle de l'INIST (Institut National de l'Information Scientifique et Technique), l'extension de l'ancienne pratique des sommaires photocopiés⁶¹ et enfin la reprise du dépouillement pour les revues rarement référencées. Etablie à partir des enquêtes menées par le service des périodiques de la Bibliothèque, l'annexe 23 montre que, si certaines revues locales sont dépouillées dans les bibliographies spécialisées possédées par la Bibliothèque, rares sont celles dont on peut trouver la description précise dans la base documentaire de l'INIST⁶². Il serait donc souhaitable d'inclure les revues locales non traitées dans la sélection des titres qui feront l'objet de la reprise de dépouillement car, comme le rappelle François Hauchecorne, « *si une priorité peut être indiquée pour le dépouillement, c'est bien pour les articles touchant au fonds local* »⁶³.

1.2 L'identification des documents par une mention spécifique

Il n'est naturellement pas pensable de rassembler dans un même lieu les documents locaux repérés dans tous les magasins de la Bibliothèque. Il ne peut non plus être question de les recoter puisque cette entreprise, en plus d'être titanesque, conduirait à défigurer la carte et l'histoire documentaire de la bibliothèque. Chaque pièce admise en fonction des critères définis plus haut peut cependant être estampillée « FL » (fonds local) à l'aide d'une mention ajoutée sur la notice bibliographique que voit le lecteur sur l'écran de l'OPAC (Online Public Access Catalog). La faisabilité d'un tel signalement a été étudiée, d'une part avec les bibliothécaires responsables du catalogage et de la base informatique à la Bibliothèque, d'autre part avec la société GFI Progiciels (anciennement Sinorg) qui commercialise et gère Absys, le logiciel de gestion de la Bibliothèque. Présenté en annexe 24, le questionnaire soumis à une formatrice de la société GFI Progiciels le

⁶¹ De longue date, les photocopies de sommaires sont proposées aux usagers pour les revues non dépouillées.

⁶² Accessible à l'adresse <http://services.inist.fr/public/fre/consult2.htm>, une triple base permet d'accéder aux périodiques, aux numéros dépouillés ou aux articles dépouillés.

Mercredi 17 octobre 2001 a donné lieu à un entretien très positif sur la manifestation du fonds local par l'outil informatique. Il en est ressorti, en effet, qu'il était possible de placer la mention « FL » dans un champ libre et que cette inscription, similaire aux autres étapes du catalogage, pouvait être faite par les bibliothécaires. Pour le cas où le champ choisi ne serait pas visible à l'écran que voit le lecteur, un paramétrage effectué à distance par la société GFI Progiciels peut faire apparaître la mention « FL » à l'OPAC. D'après les bibliothécaires, le champ 999, à la fois libre et réservé aux données locales, conviendrait tout à fait pour recevoir cette mention distinctive.

Une fois celle-ci portée sur la notice bibliographique, il resterait à signaler pareillement tous les documents locaux publiés entre 1811 et 1980 dont, à l'exception de ceux qui relèvent du fonds Lesort, les notices n'ont pas été saisies dans le catalogue informatisé. Se représenter la tâche fastidieuse consistant à annoter, fiche après fiche, les notices des documents locaux répartis dans tous les tiroirs des fichiers traditionnels suffit à en rejeter l'idée même. Telle impasse manifeste l'urgence qu'il y a de poursuivre l'informatisation du catalogue dont tout le monde, professionnels et usagers, admet qu'elle n'est vraiment utile qu'achevée. Et puisque, dans ce vaste chantier qui prendra sans doute des années, il faut bien commencer par un début, pourquoi ne pas reprendre la rétroconversion par le fonds local ou, plutôt, en faisant le fonds local ? Certes, on peut espérer que la Bibliothèque nationale de France lance de nouvelles campagnes de rétroconversion qui inclurait, comme ce fut le cas en 1998 au profit du fonds Lesort, des fonds locaux. Mais, la création d'un fonds local peut aussi être un argument pour convaincre la municipalité de financer à nouveau une campagne de rétroconversion permettant le signalement des traces écrites et visuelles de l'histoire locale.

1.3 La constitution d'un sous-catalogue « fonds local »

A l'heure actuelle, qui utilise l'OPAC de la Bibliothèque constate une répartition des fonds en plusieurs réservoirs, ceux des dix annexes et celui du

⁶³ François Hauchecorne, *op. cit.*, p. 29.

fonds ancien qui, intégralement catalogué sur la base informatique, constitue le fleuron des collections versaillaises.

Or, la création de la notion de fonds local à la Bibliothèque de Versailles implique la constitution d'un sous-catalogue rassemblant tous les documents locaux. Cette mesure est d'autant plus nécessaire que, à la différence du fonds ancien relativement regroupé dans l'établissement et réparti dans un nombre restreint de collections, le fonds local souffre, on l'a vu, de la plus grande dispersion physique et catégorielle. L'unité qu'il est impossible d'obtenir sur le plan matériel et sur le plan du classement n'est envisageable que par l'outil informatique qui, virtuellement, peut à la fois manifester un ensemble documentaire jusqu'ici méconnu du lecteur et lui en masquer l'éclatement.

Là encore, une procédure informatique peut, à partir de la précédente manipulation, brasser le contenu du catalogue informatisé pour y détecter les mentions « FL » et les verser dans un même réservoir. Egalement questionnée sur la faisabilité de cette procédure (annexe 24), notre interlocutrice de la société GFI Progiciels a affirmé que la création d'un sous-catalogue ne posait aucune difficulté dès lors que la mention discriminante était systématiquement placée dans le même champ, réservé à cet effet. Tout comme le paramétrage qui permet de rendre visible un champ de notice, le tri des mentions qui aboutit au réservoir documentaire et la manifestation de celui-ci sur l'écran de l'OPAC peuvent être effectués à distance au moyen d'une simple connexion de la société sur le serveur de la Bibliothèque. Ces différentes manipulations pourraient être demandées lors d'une prochaine intervention de la société GFI Progiciels puisque, au cours du mois de décembre 2001, celle-ci doit venir installer la dernière version du logiciel Absys.

Une fois créé, le sous-catalogue « fonds local » serait progressivement alimenté par le catalogage automatisé des plus récentes acquisitions et par la saisie des notices des documents locaux qui n'ont pas été concernés par la rétroconversion. Travaillant sur un ensemble documentaire clairement distingué parmi les multiples fonds de la Bibliothèque, le chercheur en histoire comme le simple amateur de témoignages insolites pourraient alors découvrir, consulter et apprécier la diversité des documents locaux conservés à la Bibliothèque de

Versailles. Mais là encore, on se heurte au problème de la rétroconversion inachevée qui compromet la réalisation des projets de la Bibliothèque en matière de restructuration et de valorisation de ses collections.

2 Conservation et accroissement

2.1 La conservation

Sans conteste, le fonds local implique une politique de conservation, non seulement parce qu'il constitue un assortiment de documents souvent uniques mais aussi parce que, comme le rappelle Pierre Guinard, « *les collections anciennes et régionales sont considérées d'office comme patrimoniales* »⁶⁴. Et, pour Henri-Jean Martin, c'est précisément le caractère régional du document qui peut constituer la règle du partage en matière de conservation : « *certes, chacun ne peut pas tout conserver. Mais on peut sans doute souhaiter que [...] chacun s'applique à garder et à mettre en valeur sur le plan de sa région et sur le plan de sa ville, un échantillonnage de ce qui a pu s'y trouver imprimé ou y avoir été largement diffusé* »⁶⁵. C'est d'ailleurs en arrêtant précisément les fonds qu'il est impératif de conserver (fonds anciens, fonds locaux, fonds particuliers) que chaque bibliothèque pourra, sans remords, éliminer le moment venu les documents qui n'en font pas partie. Si l'on entend donc faire vivre durablement le fonds local que l'on crée, la première des nécessités consiste à assurer la pérennité des documents qui le composent en veillant à les conserver du mieux possible. Et plus on favorisera la diffusion du fonds local jusqu'ici tenu sous le boisseau, plus la question de la conservation se posera avec acuité⁶⁶ ; on retrouve ici l'habituelle contradiction entre conservation et communication, magistralement posée par Jean-Marie Arnoult qui y voit « *le livre disputé par le Bibliothécaire inquiet au Lecteur importun* »⁶⁷.

⁶⁴ Pierre Guinard, *Pratiques patrimoniales de la Bibliothèque municipale de Lyon, op. cit.*, p. 37.

⁶⁵ Henri-Jean Martin, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux...*, *op. cit.*, introduction, p. 14.

⁶⁶ Proscrite, limitée ou aisée selon les types de support, l'existence ou non d'un catalogue et l'état de conservation, la communication des documents locaux est une question complexe qu'il n'a pas été possible de traiter ici.

⁶⁷ Jean-Marie Arnoult, *Conservation et communication. Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux...*, *op. cit.* p.199.

Or, à la Bibliothèque de Versailles, la conservation des documents du fonds local s'avère ponctuellement problématique ; certes, la tenue des magasins n'est pas en cause puisque la propreté, la température, la qualité du rangement et même, malgré des limites qui commencent d'être atteintes, l'espace qu'on y observe, permettent une excellente conservation. Plus encore que les magasins et la Grande Galerie pourtant préservés de la chaleur et de la lumière, les Réserves réfrigérées réunissent toutes les conditions de protection des documents les plus fragiles ou les plus précieux. Cependant, un certain nombre des multiples supports qui caractérisent le fonds local réclament une plus grande attention et des moyens de conservation mieux adaptés. A cet égard, la Collection Iconographique, si riche en documents insolites, présente d'indéniables faiblesses : trop de photographies sont sommairement installées dans de simples cartons à dessin où elles sont en contact avec du papier ordinaire dont l'acidité peut altérer leur film⁶⁸ ; des cartes postales, anciennes ou récentes, ont été rangées dans de petites boîtes cartonnées qui ne répondent en rien aux exigences de la conservation ; des affiches de toute sorte sont entassées les unes sur les autres et pliées de toute les façons, tantôt dans des cartons à dessin, tantôt à l'air libre. Par ailleurs, un certain nombre d'anciens journaux, n'ayant pas bénéficié de l'heureuse politique de reliure qui a longtemps prévalu à la Bibliothèque, sont au mieux enfermés dans d'ordinaires boîtes-archives, au pire empilés dans de semblables contenants qu'on laisse ouverts pour une saisie plus facile des exemplaires demandés en consultation⁶⁹ : leur papier très jauni témoigne alors du danger de dégradation qu'ils encourent. Les plus anciens dossiers documentaires, placés verticalement dans des classeurs métalliques, s'affaissent et se déforment. Enfin, un certain nombre de « papiers » non catalogués, heureusement rangés le plus souvent dans des boîtes en carton neutre et remisés en Réserve, révèlent d'indescriptibles empilements de pièces manuscrites... Certes, à côté de la remarquable conservation des autres types de documents (livres en rayonnages dans des magasins frais et obscurs, plaques de verre enfermées dans un meuble adéquat et manuscrits catalogués bien

⁶⁸ Pour les documents particuliers que sont les photographies, on lira avec intérêt le diagnostic et les remèdes avancés par Alexandre Allain, dans son étude sur *Les collections photographiques des bibliothèques municipales : l'exemple de Lille*, mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2000, p. 57-61.

⁶⁹ C'est le cas notamment de *La Semaine d'Ile-de-France (Petites affiches de Seine-et-Oise...)*, de *Toutes les Nouvelles de Rambouillet à l'Essonne*, de *La Croix de Seine-et-Oise* et de *L'Echo de Versailles et de Seine-et-Oise*.

conditionnés en Réserve), ce sombre diagnostic ne concerne qu'une petite part du fonds local. Mais, outre que, dans un contexte d'excellence en matière de conservation, il ne manque pas de sauter aux yeux, les documents menacés s'avèrent parmi les plus intéressants et originaux du fonds local.

Il convient donc d'adopter pour eux les mesures de conservation propres à permettre leur survie et leur consultation. Eprouvées, les solutions sont classiques : reliure, conditionnement dans des contenants protecteurs, fabrication de substituts, achat d'un deuxième exemplaire quand cela est possible. Parce qu'elle se prête à de nombreux supports, la mise en cartons neutres (type Cauchard) est recommandée par le spécialiste de la conservation qu'est Jean-Paul Oddos : « *journaux, brochures, négatifs, affiches, tracts, liasses de feuillets manuscrits ou tapuscrits, lourds volumes, reliures anciennes, estampes, plaques de verre, l'essentiel des documents peut être conditionné de façon simple, en boîtes adaptées, horizontales ou verticales* »⁷⁰. Solution abordée par le même auteur⁷¹, la réalisation de microformes, voire la numérisation de certains documents, permet de ne communiquer au lecteur qu'une reproduction, l'original restant définitivement à l'abri dans les magasins ; comme cela se pratique à la Bibliothèque de Grenoble où, en partie, la presse du XIX^e siècle, les manuscrits et les plaques de verre⁷² sont reproduits, des substituts aux documents locaux les plus précieux pourraient être progressivement réalisés. Pour être coûteuse, la numérisation présente l'avantage majeur de servir aussi la politique de valorisation, le document informatisé pouvant faire l'objet d'une large diffusion ; c'est ce que souligne Jean-Marie Arnoult pour qui « *l'utilisation des mémoires informatiques pour faciliter l'accès aux informations contenues dans les collections fragiles permet de montrer que la conservation bien pensée n'est pas antinomique de la valorisation, mais qu'elle en est le jumeau indispensable* »⁷³. Liée aux politiques de communication et de valorisation, la question de la conservation rejoint aussi celle des acquisitions puisque une de ses méthodes consiste à acheter en double les livres du domaine

⁷⁰ Jean-Paul Oddos, Patrimoine et politiques de conservation. *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, op. cit., p. 179.

⁷¹ *Ibidem*, p. 182.

⁷² Sandrine Marchand-Delaforge, *Coopération et fonds local ancien : le cas de la Bibliothèque Municipale de Grenoble*, mémoire de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1994, p. 29-30.

⁷³ Jean-Marie Arnoult, Conservation et valorisation, ou du bon usage de la mémoire bien conservée. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 3^e trimestre 1993, n° 160, p. 34.

patrimonial ; solution déjà appliquée à la Bibliothèque de Versailles, elle doit désormais s'inscrire dans une réflexion globale sur la politique d'acquisition des documents locaux.

2.2 Les achats et les dons

Au vu du chantier qui reste à achever pour traiter l'existant relevant du fonds local, il semble raisonnable dans un premier temps de mesurer les ambitions en matière d'acquisitions nouvelles ; rien ne sert, en effet, d'accueillir quantité de nouveaux documents locaux alors qu'une partie de ceux qui existent déjà attendent un catalogage ou une mention distinctive, laquelle suppose, on l'a vu, l'informatisation de leur notice. Toutefois, cette prudence n'empêche pas de fixer le cadre des acquisitions futures ; à condition de considérer désormais le fonds local naissant comme un pôle d'excellence de la Bibliothèque au même titre que le fonds ancien et certains fonds particuliers (le fonds musical par exemple), une politique d'enrichissement des collections existantes peut être mise en place.

Certes, depuis longtemps, la Bibliothèque accroît les collections locales, particulièrement le fonds Versaillais et le fonds Lesort, en y versant les documents qui ont trait respectivement à Versailles et à l'Ile-de-France. Mais un réel empirisme préside à cet accroissement : en l'absence de priorités définies, de budget affecté à tel ou tel ensemble documentaire et de règles systématiques pour le classement dans les multiples fonds de la Bibliothèque, c'est à la subjectivité des acquéreurs que l'on doit en dernier ressort l'augmentation du fonds local. Sans méconnaître leurs vertus, il faut imputer aux méthodes artisanales une part de la dispersion des documents locaux : telle pièce portant sur des églises franciliennes peut aussi bien être incluse dans le fonds Lesort qu'être versée dans le fonds Houdon dédié à l'art ou dans le fonds Fénelon consacré à la religion voire, si elle est riche en photographies, dans la Collection Iconographique. La tendance qui se dégage ces derniers temps, visant à favoriser les collections locales, dans les cas où il faut choisir parmi plusieurs thématiques, doit être amplifiée et systématisée.

Cependant, parce que les budgets sont limités, il est nécessaire de définir des priorités géographiques. La question de l'exhaustivité, rencontrée au moment de la définition des critères d'incorporation au fonds local, est au cœur de toute

politique d'acquisition, comme le rappelle Gérard Littler : « *la valeur d'un fonds local et régional réside surtout dans la cohérence et la plénitude de la documentation réunie, l'idéal à poursuivre est de constituer le fonds en un ensemble de zones concentriques d'exhaustivité décroissante* »⁷⁴. La pratique des cercles concentriques, employée pour de nombreux autres fonds locaux, permettrait donc de privilégier les achats portant sur Versailles et le département de la Seine-et-Oise en général, puis sur les Yvelines et enfin sur les autres communes de Seine-et-Oise et départements qui lui ont succédé. La nature des supports entre également en ligne de compte pour l'orientation des achats ; la richesse de la Bibliothèque en matière iconographique milite pour l'achat de documents présentant des photographies, des affiches, des gravures, pièces qui pourraient être versées dans un sous-ensemble clairement individualisé de la Collection Iconographique. Comme le montre le tableau ci-dessous, un codage simple (1 pour les documents à acquérir absolument, 2 pour les documents très souhaitables et 3 pour ceux qui sont moins prioritaires) peut guider les acquéreurs dans le choix des documents locaux.

	Code 1	Code 2	Code 3
Versailles et Seine-et-Oise en général	X		
Yvelines		X	
Autres communes et départements de l'ancienne Seine-et-Oise			X
Documents iconographiques	X		

Jusqu'ici laissé à la discrétion des acquéreurs, l'achat de deux exemplaires mérite, dans une réflexion globale sur la politique d'acquisition en matière de fonds local, d'être repensé à la lumière des priorités géographiques et typologiques : si le budget arrêté le permet, il paraît opportun d'acquérir au moins deux exemplaires des ouvrages affectés des codes 1 ou 2.

A l'instar d'une grande partie des collections de la Bibliothèque de Versailles, le fonds local doit beaucoup aux donations et legs qui non seulement

⁷⁴ Gérard Littler, *Fonds local et régional*, op.cit., p.188.

enrichissent l'établissement bénéficiaire mais lui confèrent son originalité documentaire. Or, si la décision de remettre à la Bibliothèque sa collection ne relève que du donateur potentiel, on sait bien qu'un certain nombre de pratiques ou de comportements sont en mesure d'encourager ce geste généreux : ainsi, le lien patiemment tissé avec les érudits locaux, notamment avec ceux de l'Académie de Versailles⁷⁵ à qui la Bibliothèque doit tant, ou encore la mise en valeur des dons récemment reçus, par le biais d'expositions ou de catalogues, qui manifeste la gratitude de l'établissement autant que la volonté de partager une mémoire destinée à tous. A cet égard, le remarquable traitement réservé à la donation de Claude Aveline peut servir de modèle ; non seulement sa bibliothèque a été organisée en fonds éponyme et entièrement cataloguée, mais une exposition, organisée pour le dixième anniversaire de sa donation, a rendu hommage à l'écrivain⁷⁶. Si de plus modestes dons n'appellent pas une attention aussi poussée, leur catalogage et une certaine publicité autour d'eux doivent suffire à encourager d'autres donateurs potentiels. Cette politique d'incitation au don est d'autant plus indispensable aujourd'hui que, comme le rappelle Dominique Coq⁷⁷, la grande époque des érudits locaux qui collectionnaient puis donnaient des documents à la bibliothèque de leur ville est bien révolue. En revanche, avec la démocratisation de l'enseignement supérieur, se multiplient les travaux d'étudiants ; la Bibliothèque de Versailles doit donc s'efforcer d'obtenir un exemplaire des mémoires ou thèses qui portent sur un sujet relevant du fonds local⁷⁸.

2.3 La collecte

L'accroissement du fonds local passe enfin par la collecte des documents produits quotidiennement par une collectivité vivante, si insignifiants et si embarrassants qu'ils puissent paraître de prime abord : affiches, publicités, tracts,

⁷⁵ Longtemps hébergée dans l'enceinte de la bibliothèque, cette Académie toujours vivace, a eu comme membres éminents plusieurs conservateurs de la bibliothèque qui ont su favoriser ces nombreux dons et legs évoqués dans l'inventaire des manuscrits locaux (II. 3. 2, annexe 18 et III.4. 2. 3).

⁷⁶ Bibliothèque de Versailles, *Aveline : le fonds et les formes*. Exposition en hommage à Claude Aveline pour le dixième anniversaire de sa donation à la Bibliothèque, Versailles (28 février-15 avril 1989), 42 p.

⁷⁷ Dominique Coq, Bibliothèque et marché du livre rare, économie d'une relation entre deux mondes. *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, Actes du colloque national à Rennes les 30 novembre et 1^{er} décembre 1996, Rennes, 1996, p. 92-93. Son analyse est plus détaillée dans : Donner, léguer aux collections publiques, une passion qui s'éteint ? *Passion (s) et collection*, Actes du colloque organisé à Chambéry les 21 et 22 octobre 1998, p. 95-100.

⁷⁸ De ce point de vue, la Bibliothèque de Versailles, a su drainer de nombreux travaux d'étudiants sur Versailles ou sa région comme en témoigne l'annexe 18.

invitations, brochures de toute sorte, feuilles en tout genre, cartes postales, etc. Pour François Hauchecorne, il faut que le bibliothécaire « *soit bien conscient de la valeur que peuvent prendre des documents apparemment très mineurs et, par conséquent, s'efforce de les recueillir avant qu'ils n'aient disparu* »⁷⁹. Les dossiers documentaires, constituant aujourd'hui la mine ignorée de ces pièces brutes qui font le bonheur des historiens, existent parce que des bibliothécaires, soucieux de la mémoire de leur milieu, ont accueilli ou collecté eux-mêmes les témoignages des activités locales. Là encore, la quête artisanale du document doit s'inscrire dans le cadre rigoureux du traitement et du classement, sous peine de conduire à un empilement stérile et décourageant. L'organisation des plus récentes collectes en dossiers documentaires thématiques, l'installation de ceux-ci dans des meubles à clapets et leur inventaire qui prélude à l'indispensable catalogage, offrent les bases solides d'un archivage régulier de la mémoire locale la plus volatile. Les priorités géographiques, évoquées plus haut, doivent désormais présider à la sélection de ces documents car il serait déraisonnable de poursuivre la collecte tous azimuts dont témoignent les plus anciens dossiers documentaires de la maison. A raison, Yves Jocteur Montrozier rappelle qu' « *une frénésie accumulatrice est vide de sens si elle n'est pas sous-tendue par une réflexion et une orientation* »⁸⁰. Cependant, puisque toutes les pièces souhaitées n'arriveront pas par le seul canal des bibliothécaires, il serait judicieux de signaler l'intérêt que la Bibliothèque leur porte en adressant, comme le fait le Service de Documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon⁸¹, une feuille explicative aux organismes qui génèrent régulièrement une production documentaire trop souvent perdue : services municipaux, théâtres et espaces culturels, galeries d'exposition, partis politiques, syndicats, instituts universitaires, mais aussi entrepreneurs en immobilier qui élaborent des programmes d'immeubles modifiant ponctuellement le paysage urbain...

⁷⁹ François Hauchecorne, *op. cit.*, p. 27.

⁸⁰ Yves Jocteur Montrozier, *Les fonds locaux. Le patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, *op. cit.*, p. 365.

⁸¹ Yvette Weber, *Le service de documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon. La documentation régionale*, *op. cit.*, p. 411.

3 Exploitation du fonds local

3.1 Expositions et visites scolaires

Le développement des animations dans les bibliothèques publiques est désormais suffisamment ancien pour que, en matière de valorisation, on puisse s'appuyer sur différents procédés largement éprouvés.

Les expositions qui sont aujourd'hui le phare de la mise en valeur des collections, conviennent tout particulièrement aux fonds locaux, riches en images et documents insolites. De ce point de vue, le potentiel du fonds local de la Bibliothèque de Versailles est important puisque, en puisant autant dans la Collection Iconographique et dans les dossiers documentaires que dans les fonds Versaillais, Lesort et Fromageot, il est possible de bâtir une série d'expositions sur l'histoire locale. L'annexe 25 présente les thèmes envisageables et les collections qui permettraient de les alimenter en documents variés. Des affiches stratégiquement placées dans la bibliothèque centrale, dans ses annexes et dans la ville, des documents imagés, visibles à l'OPAC comme sur le site Internet de la Mairie et susceptibles d'éveiller la curiosité des usagers, peuvent contribuer au succès de ces manifestations qui, étant donné l'attrait de l'histoire locale aujourd'hui, ne manqueront pas d'attirer, par delà les lecteurs, des personnes qui ne fréquentent pas la Bibliothèque.

Alternative à l'exposition, la présentation de documents à un public scolaire plus restreint permet d'exploiter un gisement réduit mais très pertinent dans le cadre des programmes scolaires. Conservés dans la Collection Iconographique, les étonnantes photographies assorties de visas allemands et de commentaires pétainistes qui donnent de la France en général et de Versailles en particulier une image aussi édénique que fallacieuse, constituent un excellent support de cours sur l'occupation allemande et le régime de Vichy⁸² ; une classe de troisième ou de terminale pourrait sans difficulté être reçue à la Bibliothèque de manière à ce que, autour de ces documents bruts d'une qualité exceptionnelle, le professeur d'Histoire-Géographie construise un exposé original et mémorable pour ses élèves.

⁸² Collection iconographique H 28 et 29.

De semblables visites pourraient être organisées autour des cartes et plans de la région versaillaise dont la diversité à la Bibliothèque de Versailles illustre fort bien l'évolution de la technique cartographique en trois siècles, passant de la représentation souvent symbolique et artistique des lieux à la reproduction la plus scientifique du terrain.

Enfin, puisque la bibliothèque a vocation à conserver les oeuvres des auteurs locaux, il peut être intéressant, dans le cadre d'une rétrospective sur leur oeuvre, d'inviter les écrivains ou illustrateurs de la région à présenter leurs ouvrages ; selon Jean-Louis Rocher, l'aide à l'action culturelle que peut apporter une bibliothèque municipale classée « *consiste d'abord à faire connaître les oeuvres des écrivains habitant dans la région et à favoriser leur rencontre avec le public* »⁸³.

3.2 Catalogues et bibliographies

Liés ou non aux expositions, les catalogues servent aussi la stratégie de diffusion des documents locaux, ce qui conduit Dominique Bougé-Grandon à affirmer que « *tout inventaire, toute exposition, toute opération de sauvegarde doit s'accompagner d'une publication même minimale : catalogue, article, mémoire qui fait le point du travail accompli, pose les bases d'une exploitation future et rend ainsi hommage aux collectionneurs et aux bibliothécaires qui ont constitué, nourri et développé ces fonds* »⁸⁴. A la Bibliothèque de Versailles, le procédé n'est pas nouveau puisque, de quelques expositions, sont issus des catalogues thématiques comme le beau recueil consacré aux affiches versaillaises⁸⁵ ou celui qui évoque les fêtes royales⁸⁶. Témoignages durables de ces manifestations éphémères que sont les expositions, les catalogues ont aussi le mérite de présenter succinctement au public des fragments de collection, souvent insoupçonnés et parfois difficiles à mettre en scène. Sans espérer tirer profit de leur vente, les bibliothécaires ont, avec ces livrets, un excellent moyen de fidéliser les usagers par

⁸³ Jean-Louis Rocher, De la ville à la région : les bibliothèques municipales classées en question. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, tome 29, n° 4, p. 301.

⁸⁴ Dominique Bougé-Grandon, Les fonds spéciaux. *Le patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, op. cit. p. 349.

⁸⁵ Bibliothèque municipale de Versailles, *Les murs ont la parole : affiches versaillaises, 1900-1925*. Exposition du 20 septembre au 30 novembre 1995, 83 p.

⁸⁶ Bibliothèque municipale de Versailles, *Plaisirs de rois : les fêtes de Louis XIV à Louis XVI*. Exposition du 21 septembre au 18 octobre 1997, 91 p.

le biais d'une relative régularité de parution et d'une constance dans le format de présentation, règles que s'efforce de respecter, par exemple, la Bibliothèque de Grenoble⁸⁷. Si les deux derniers catalogues de la Bibliothèque de Versailles présentent un même format (20 x 14 cm) et une semblable conception, il n'en va pas de même pour de plus anciens catalogues⁸⁸. A défaut de catalogue, une liste bibliographique permet de conserver la trace de l'assortiment des documents présentés, comme ce fut le cas pour une exposition sur le "Potager du Roi" organisée à l'été 1995, qui mettait en valeur Jean-Baptiste de La Quintinie, "jardinier en chef" de Louis XIV.

A l'heure des catalogues informatisés, les traditionnelles bibliographies peuvent sembler passées de mode et dévoreuses d'un temps devenu précieux. Toutefois, puisque les acquisitions sont désormais systématiquement cataloguées dans la base informatique, une bibliographie annuelle des nouveaux documents locaux pourrait être réalisée aisément : à condition que soit portée la mention distinctive « FL » dans la notice bibliographique, le logiciel de gestion de la Bibliothèque peut automatiquement sélectionner tous les documents locaux, versés dans des collections diverses en vertu de leur sujet particulier. L'intérêt est double : d'une part, l'utilisateur aurait un aperçu global et facilement consultable des dernières entrées dans le fonds local, d'autre part les bibliothécaires disposeraient, année après année, d'un inventaire précis et maniable qui, entre autres utilités, leur permettrait d'infléchir dans un sens ou dans un autre leur politique d'acquisition. Au moment où, comme le constate Marie-Françoise Bois-Delatte, « *la plupart des bibliographies annuelles sont abandonnées* »⁸⁹, il ne s'agit donc pas de se lancer dans une vaste entreprise comme celle menée en Alsace⁹⁰ mais simplement de doter la bibliothèque d'un outil pratique donnant la vue d'ensemble qu'interdit le défilement des titres sur l'écran.

⁸⁷ A raison d'un tous les ans ou tous les deux ans, la Bibliothèque municipale de Grenoble publie un catalogue, lié à une exposition, présentant un même format carré et une même mise en page.

⁸⁸ Le catalogue *De la Bibliothèque de la musique du Roi*, réalisé pour une exposition tenue à l'été 1980 présente un grand format (30 x 21 cm), celui consacré aux *Images de la vie quotidienne 1880-1910* à Versailles, paru en 1983 un format moyen (26 x 18 cm) et celui réalisé à l'occasion de l'exposition sur le dixième anniversaire de la donation Claude Aveline (*Aveline, le fonds et les formes*) en 1989, un petit format (20,5 x 12 cm).

⁸⁹ Marie-Françoise Bois-Delatte, *Quelles définitions pour les fonds locaux ? Les fonds locaux et régionaux*, op. cit. p. 5.

⁹⁰ Gérard Littler, *La bibliographie alsacienne : bilan et perspectives*, *Bulletin de Bibliothèques de France*, 1982, tome 27, n° 5, p. 271-274.

3.3 La diffusion électronique

Les nouvelles technologies qui actuellement révolutionnent la communication et la diffusion du savoir concourent enfin à la valorisation du fonds local. Déjà, étudiants et chercheurs ont accès de partout au catalogue du fonds ancien et du fonds Lesort de la Bibliothèque de Versailles, saisis à l'initiative de la Bibliothèque nationale de France et versés dans le Catalogue collectif de France⁹¹. En matière de fonds local, le précédent que constitue l'informatisation du fonds Lesort laisse espérer un semblable intérêt de la part de la Bibliothèque nationale de France pour le reste des collections locales de Versailles, à condition naturellement que soient engagées d'autres campagnes de rétroconversion. D'autre part, l'installation prochaine d'Internet à la Bibliothèque conduit celle-ci à réfléchir sur une très large diffusion des catalogues ; si toutefois la rétroconversion est menée à terme, il est envisageable de voir un jour sur le réseau mondial tout ou partie des titres du fonds local de Versailles.

En plein développement, la numérisation présente le double avantage de servir autant la diffusion que la conservation des documents. A la Bibliothèque de Versailles, a débuté celle d'une quarantaine de manuscrits musicaux en coopération avec la Bibliothèque nationale de France qui souhaite verser dans sa base Gallica les partitions copiées par Philidor. La Bibliothèque de Versailles, qui a entamé pour cette campagne l'informatisation de son fonds musical, envisage la réalisation d'un cédérom présentant le catalogue de toutes les partitions qu'elle conserve, assorti d'images numérisées. Si l'on estime avec Yves Jocteur Montrozier que « *les images documentaires des fonds locaux devraient être prioritaires dans la diffusion par les moyens électroniques* »⁹², semblable entreprise pourrait être envisagée pour le fonds local qui offre de nombreux documents iconographiques se prêtant à la numérisation. Dans cette éventualité, devront alors être sélectionnés ceux des documents qui sont tombés dans le domaine public, afin que soit respectée la législation en matière de propriété intellectuelle.

Dans ce domaine, diverses réalisations (hors partenariat) montrent la voie à suivre, telle l'expérience originale menée à la Bibliothèque municipale de Lisieux

⁹¹ Le Catalogue collectif de France est accessible sur le site Internet : www.ccf.fr/bnf.fr

⁹² Yves Jocteur Montrozier, Les fonds locaux. *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, op. cit., p. 360

par Olivier Bogros⁹³ ; sur un site Internet, la bibliothèque électronique se décline en différents ensembles où la part belle est faite aux documents locaux : sélection mensuelle de textes littéraires, archives, auteurs, rayon documentaire, fonds local ; un lien permet aussi d'accéder à la photothèque lexovienne qui présente des vues anciennes de Lisieux et de sa région à partir de cartes postales numérisées⁹⁴. Quant à la Bibliothèque municipale de Lyon qui illustre la présentation de son très beau fonds local sur site Internet par une sélection d'images⁹⁵, elle procède depuis 1993 à la numérisation de ses dossiers de presse et étudie actuellement celle de documents iconographiques, d'extraits d'ouvrages (chronologies, bibliographies, statistiques...) et d'extraits de dossiers documentaires⁹⁶.

4 Coopération et partenariats

Longtemps réclamée pour mettre fin à l'isolement des bibliothèques confrontées aux mêmes difficultés et aux mêmes défis, la collaboration n'est plus ressentie comme un luxe, permis par l'aléatoire entente entre deux ou trois directeurs, mais comme une nécessité absolue. Bien que, en ce qui concerne les fonds locaux, Yves Jocteur Montrozier déplore « *le faible investissement des agences de coopération dans une réflexion des politiques d'acquisition et de conservation* »⁹⁷, on observe depuis une dizaine d'années la réalisation de belles actions collectives dans ce domaine.

4.1 Des exemples de projets collectifs en matière de fonds local

Qu'elles portent sur la conservation, l'acquisition ou la valorisation des fonds locaux, les expériences régionales donnent matière à réflexion sur les actions possibles et les partenariats souhaitables pour le fonds local de Seine-et-Oise.

⁹³ Site Internet : www.bmlisieux.com

⁹⁴ Alain Jacquesson et Alexis Rivier, *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1995, p. 182-183.

⁹⁵ Site internet de la Bibliothèque municipale de Lyon : www.bm-lyon.fr

⁹⁶ Yvette Weber, Les collections régionales à la Bibliothèque municipale de Lyon, *op. cit.*, p. 58-59.

On peut aussi lire avec intérêt l'article : Bibliothèque municipale de Lyon, la numérisation à pas de Titan, in Olivier Roumieux, Patrimoine culturel : pour un autre Tour de France, *Archimag*, juillet-août 2001, n° 146, p. 38-40.

⁹⁷ Yves Jocteur Montrozier, Les fonds locaux. *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, *op. cit.*, p. 357.

Certaines ont pour but de bâtir des catalogues collectifs. Ainsi les fonds normands de Basse-Normandie, conservés dans des bibliothèques municipales et universitaires mais aussi dans des services d'archives, sont-ils désormais catalogués dans une base qui inclut aussi les articles dépouillés par la bibliographie normande, annuellement publiée par les *Annales de Normandie* ; ce catalogue collectif, dont la genèse a fait l'objet d'un récent article⁹⁸, est accessible sur Internet⁹⁹. De même, les fonds locaux de la région Rhône-Alpes, conservés dans une trentaine de bibliothèques et de services d'archives, sont référencés dans un cédérom intitulé *Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes* réalisé à l'initiative de l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation).¹⁰⁰ Sur ce modèle, une douzaine de bibliothèques municipales et deux bibliothèques universitaires se sont unies pour établir le Catalogue collectif des fonds patrimoniaux et locaux de Bretagne, consultables sur le site Internet de la bibliothèque municipale de Rennes¹⁰¹.

De similaires mises en commun ont abouti à la création de bases bibliographiques régionales. Si l'on recense parmi elles la base bibliographique de la région Rhône-Alpes, la plus célèbre reste sans doute la base bibliographique bourguignonne (BBB) qui, sous l'action de l'ABIDOC (Association Bourguignonne Interprofessionnelle pour le Livre, la Lecture et la Documentation), propose 40 000 références sur tous les sujets relatifs à la Bourgogne avec, le cas échéant, leur localisation dans les 25 bibliothèques municipales et la bibliothèque universitaire impliquées¹⁰². Signalons que cette entreprise est assortie d'une carte d'acquisition partagée, chaque établissement membre étant chargé d'acquérir les documents portant sur sa zone géographique.

En ce qui concerne les périodiques locaux, deux expériences différentes peuvent être ici évoquées ; pour en assurer la conservation et la diffusion, la région Rhône-Alpes s'est lancée dans une opération de microfilmage de la presse régionale qui engage, autour de la Bibliothèque municipale de Lyon, plusieurs

⁹⁸ Serge Desgranges, Les fonds anciens et locaux des bibliothèques de Basse-Normandie. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, tome 41, n° 3, p. 50-53.

⁹⁹ Site Internet : www.ville-caen.fr

¹⁰⁰ Yvette Weber, Les collections régionales à la Bibliothèque de Lyon, *op. cit.*, p. 59.

¹⁰¹ Site Internet : www.bm-rennes.fr

¹⁰² Alice Zunino, La base bibliographique bourguignonne : présentation de la base et de son langage d'indexation. *Les fonds locaux et régionaux, op. cit.*, p. 20-24.

partenaires¹⁰³. Sous l'égide de la COBB (Agence de Coopération des Bibliothèques de Bretagne), un réseau des périodiques de Bretagne (RPB) a été mis en place, proposant un dépouillement d'articles et de contributions, ainsi que des références de mémoires et thèses ; y participent quatre bibliothèques municipales, deux bibliothèques départementales de prêt, deux bibliothèques universitaires, un service d'archives départementales et plusieurs centres documentaires¹⁰⁴.

Le traitement des documents graphiques a suscité, lui aussi, des collaborations. Une base de données iconographiques, appelée *Vidéralp*, accessible sur vidéodisque, a été réalisée à partir des fonds locaux d'une quinzaine de bibliothèques et services d'archives de la région Rhône-Alpes¹⁰⁵. Sur ce modèle, l'agence ABCD (Agence de coopération des bibliothèques de Poitou-Charentes) a produit un vidéodisque, *Mémoire d'images en Poitou-Charentes*, qui puise dans les fonds iconographiques régionaux d'une dizaine de bibliothèques¹⁰⁶. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, des musées et des bibliothèques se sont associés pour réaliser un cédérom intitulé *160 ans de photographies dans le Nord-Pas-de-Calais*¹⁰⁷. Les cartes et les plans anciens de la région Centre ont été catalogués et microfilmés avec, là encore, le concours de plusieurs bibliothèques¹⁰⁸.

Toutes ces réalisations, effectuées dans un cadre élargi à la région, ont nécessité l'entente de nombreux établissements et souvent l'impulsion décisive d'une agence de coopération, capable de fédérer ces derniers autour d'un projet collectif et ambitieux. Si, comme toutes les bibliothèques, celle de Versailles a beaucoup à apprendre de l'observation de ces exemples, il lui faut plus modestement faire d'abord connaître son projet de fonds local auprès des partenaires potentiels pour ensuite élaborer avec eux une politique de coopération.

¹⁰³ Yvette Weber, Les collections régionales à la Bibliothèque de Lyon, *op. cit.*, p. 57-59.

¹⁰⁴ Sarah Toulouse, Le réseau des périodiques de Bretagne. *Les fonds locaux et régionaux*, *op. cit.*, p. 25-29.

¹⁰⁵ Marie-Françoise Bois-Delatte, Quelles définitions pour les fonds locaux et régionaux. *Les fonds locaux et régionaux*, *op. cit.*, p. 6.

¹⁰⁶ Alain Nérès, Le vidéodisque « Mémoire d'images en Poitou-Charentes » ou les effets inattendus d'une opération de mise en valeur du Patrimoine iconographique régional. *Le Patrimoine des Bibliothèques au 21^e siècle. Technologie, coopération, partenariat : les moyens d'une politique patrimoniale*. Poitiers : Agence de coopération ABCD, 1990, p. 111-125.

¹⁰⁷ Hélène Saleix, Les fonds locaux des Bibliothèques municipales de l'Oise, *op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁸ Alexandre Allain, Les collections photographiques des Bibliothèques municipales : l'exemple de Lille, *op. cit.*, p. 55.

4.2 Les partenaires potentiels de la Bibliothèque de Versailles

C'est dans un premier temps avec les deux Services d'Archives présents à Versailles qu'il a semblé opportun de poser les bases d'une collaboration autour du fonds local. Car, de même que les bibliothèques ont la charge de conserver les traces de la mémoire locale comme le stipule l'article 24 de la Charte des Bibliothèques, de même les archives se doivent de recueillir, outre les pièces produites par les institutions de leur ressort, les témoignages de l'histoire locale. Cette mission commune, qui ne va pas sans créer parfois quelques frictions sur les documents conservés par les uns et par les autres, prédispose à la coopération ; c'est d'ailleurs ce que rappellent, dans une circulaire du ministère de la Culture et de la Francophonie datée du 2 septembre 1994, Alain Erlande-Brandebourg et Jean-Sébastien Dupuit, respectivement directeur des Archives de France et directeur du Livre et de la Lecture, en affirmant : « *il est [...] hautement souhaitable que les responsables des services d'archives et des bibliothèques d'une même aire géographique délimitent, d'un commun accord, leur domaine d'intervention en matière de collecte de documents d'origine privée. Une telle concertation est particulièrement nécessaire entre les archives départementales et les principales bibliothèques à vocation patrimoniale du département* »¹⁰⁹. Le contact avec les Archives communales de Versailles et les Archives départementales des Yvelines a pris la forme d'un entretien d'environ deux heures avec le directeur de chaque établissement, respectivement Madame Hubert et Monsieur Ramière de Fortanier, en présence de leurs collaboratrices immédiates. Après l'exposé du projet que conduit la bibliothèque autour du fonds local, la discussion a porté, à partir d'un canevas de réflexion (annexe 26), sur les axes d'une possible collaboration entre la Bibliothèque et les Archives.

4.2.1 Les Archives communales

La direction des Archives communales a manifesté un vif intérêt pour le projet de la Bibliothèque et le désir de coopérer à tous les niveaux, dans le souci légitime de satisfaire le public et de ménager les finances municipales. Aux deux

¹⁰⁹ Circulaire du ministère de la Culture et de la Francophonie, du 2 septembre 1994 (AD 8299), p. 7.

établissements, la transparence quant aux fonds locaux respectifs paraît indispensable : il serait souhaitable pour cela que chacun ait connaissance des catalogues ou inventaires de l'autre et puisse, à terme, en offrir l'accès à ses usagers. L'idée d'une conservation partagée des documents, notamment graphiques (cartes, plans, affiches, photographies, cartes postales...) est admise de part et d'autre : elle suppose toutefois que soient achevés les inventaires de l'existant en ce domaine. Enfin, Archives communales et Bibliothèque souhaitent élaborer, en commun, des actions de valorisation des fonds locaux : expositions, catalogues d'exposition, numérisation. La liste des dernières expositions réalisées par les Archives communales ou avec leur concours sur des sujets locaux montre à quel point il serait utile d'unir plus systématiquement les ressources des deux centres documentaires (annexe 27). De telles collaborations déboucheraient naturellement sur la réalisation de catalogues communs, ce qui permettrait, en en partageant les coûts, d'en augmenter la fréquence. Récemment, les Archives ont produit un cédérom à partir de leur fonds de cartes postales numérisées qui leur permet à la fois de manifester des documents fort intéressants pour les amateurs d'histoire locale et de ne communiquer les originaux qu'en cas d'extrême nécessité (annexe 28). S'il mérite d'être imité par la Bibliothèque dont on a perçu la richesse en documents iconographiques, cet exemple de conservation et de diffusion appelle surtout une collaboration visant à associer numériquement les collections graphiques des Archives et de la Bibliothèque pour finalement proposer au public un outil complet sur le patrimoine de la ville en matière de cartes postales et de photographies.

4.2.2. Les Archives départementales

Les Archives départementales sont actuellement très occupées à la préparation de leur prochain déménagement vers Saint-Quentin-en-Yvelines, lequel a d'indéniables incidences sur l'éventuelle politique de coopération en matière de fonds local. L'éloignement de Versailles rend en effet plus malaisée et moins pertinente toute politique de conservation partagée des types de documents également possédés par la Bibliothèque et par les Archives. D'autre part, la préparation du transfert des Archives mobilisera toutes les énergies au point que plus aucune exposition ne devrait être organisée sur l'actuel site des Grandes

Ecuries. Néanmoins, il semble possible de réfléchir sur certaines actions communes : information mutuelle sur les fonds respectifs, réflexion sur une restauration partagée des journaux anciens, élaboration en commun d'expositions quand le Service des Archives aura rejoint son nouveau bâtiment. Enfin, en matière de numérisation, les Archives départementales demeurent toujours disposées à faire profiter de leur expérience ; bénéficiant d'appareils de microfilmage et de numérisation, les Archives ont lancé des programmes de numérisation portant sur des plans d'intendance, des cadastres, des registres d'état civil, des documents iconographiques de la série A. Pour l'instant consultables sur cédérom, ces images numérisées devraient à terme être accessibles sur Internet, aux côtés du « Guide des archives des Yvelines » et de la base « Conservation des antiquités et objets d'art »¹¹⁰. Le concours du Service des Archives dans le microfilmage des partitions de la Bibliothèque laisse espérer, malgré l'éloignement prochain, d'autres collaborations sur le plan de la reproduction de documents fragiles. Une initiative de cette institution a enfin retenu notre attention : résultat d'une coopération entre les Archives départementales et l'Education nationale, le service éducatif propose au public scolaire des expositions itinérantes, des séances de travail ou une aide aux projets sur des sujets en relation avec les programmes scolaires (annexe 29). Outre que cet exemple de valorisation des collections locales mériterait d'être suivi à la Bibliothèque de Versailles¹¹¹, une participation à ces activités pourrait être étudiée, sachant que le service éducatif des Archives travaille déjà en partenariat avec le Musée Lambinet, le Musée des Grandes Heures du Parlement et le Musée d'histoire du Château de Versailles.

4.2.3. Autres partenaires possibles

Faute de temps, il n'a pas été possible d'approcher d'autres organismes dont la collaboration serait très souhaitable. Mais le travail réalisé sur le fonds local a conduit à réfléchir sur l'importance d'une entente avec les bibliothèques situées sur le territoire de l'ancienne Seine-et-Oise, les musées versaillais et l'Académie de Versailles.

¹¹⁰ Adresse Internet : www.cg78.fr/archives

¹¹¹ Le prochain départ des Archives départementales et donc du service éducatif laissent, à Versailles, ce créneau vacant : la Bibliothèque et les Archives communales pourraient prendre le relais en mettant sur pied un semblable service.

Avec les bibliothèques de l'ancienne Seine-et-Oise qui possèdent des fonds locaux, il serait possible d'envisager une conservation partagée des documents, sachant que l'exhaustivité, recherchée pour Versailles, la Seine-et-Oise en général et les Yvelines dans une moindre mesure, ne sera pas atteinte pour les autres communes de la Seine-et-Oise ; à cet effet, l'annexe 30 recense les établissements (principalement des bibliothèques mais aussi des services d'archives, des centres de documentation et des musées) que l'on pourrait utilement contacter. Par ailleurs, un catalogue collectif des fonds locaux, à l'instar de ceux qu'ont réalisés les bibliothèques de l'Essonne¹¹² et celles de Seine-et-Marne¹¹³, pourrait être bâti avec les bibliothèques des Yvelines et du Val d'Oise. Dans le cadre de la création de son fonds local, la Bibliothèque de Versailles aurait tout intérêt à initier et fédérer la cartographie des fonds locaux conservés sur tout ou partie du territoire de la Seine-et-Oise.

Le Musée Lambinet, tout comme le Musée du Château de Versailles, jouent un grand rôle dans la conservation de la mémoire locale puisque le premier est principalement consacré à l'histoire de Versailles et que le deuxième assure la pérennité et le rayonnement du palais qui fait l'orgueil de cette cité. L'ancienneté des relations qu'entretiennent la Bibliothèque et le Musée Lambinet devrait favoriser la mise en place d'une collaboration fructueuse autour du fonds local. Installé dans un très bel hôtel du XVIII^e siècle qui lui vaut son nom, le Musée Lambinet trouve ses origines dans le Musée Houdon qui occupait le 4^e étage de la Bibliothèque jusqu'en 1932. Une grande partie de ses collections correspondent aux oeuvres qui, avec livres et manuscrits, furent remises à la bibliothèque-musée par des érudits et mécènes locaux. A visiter les belles salles du Musée, on conçoit aisément les thèmes d'exposition qu'il serait possible d'alimenter en associant les oeuvres de cet établissement et les documents de la Bibliothèque : la royauté versaillaise, la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, Versailles sous la Révolution, Versailles au XIX^e siècle, Versailles dans les arts (peinture,

¹¹² ADELPE, *EXONA Catalogue collectif des fonds locaux et régionaux en Essonne*. ADELPE, 1998, 112 p.

¹¹³ ESAUPE 77. *Pages de Terroir : catalogue collectif des fonds locaux conservés dans les bibliothèques de Seine-et-Marne*, tome 1 : généralités, Meaux, ESAUPE 77, 1995, 166 p.

littérature), la porcelaine de Sèvres et les toiles de Jouy, Versailles et le théâtre¹¹⁴, hommage aux artistes locaux (Jean-Antoine Houdon, Collin de Vermont, Charles-Emile Lambinet, André Suréda, Georges Lacombe, Henri Le Sidaner, etc.). La coopération pourrait aussi prendre la forme d'une participation aux activités que le service éducatif du musée propose au public scolaire notamment sur des sujets historiques (la Révolution française de Versailles à Paris ; le développement de la ville de Versailles aux XVII^e et XVIII^e siècles).

Enfin, il paraît impensable de constituer un fonds local sans faire appel à la vénérable Académie de Versailles qui, plus encore que le Musée Lambinet, partage une histoire commune avec la Bibliothèque. Abrisée naguère dans l'enceinte de celle-ci, l'Académie a pris le relais en 1929 de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, institution fondée en 1834 alors même que le Château de Versailles devenait musée. La connaissance de l'histoire locale doit beaucoup à l'évolution de ses missions ; jusqu'à la fin du XIX^e siècle, cette société savante oeuvrait, comme ses multiples homologues, à la diffusion d'un savoir envisagé de manière encyclopédique ; puis, parce que s'élevait le niveau général d'instruction et que se spécialisait la connaissance, la Société décida d'axer ses travaux sur l'histoire de Versailles et de son département. Les liens qui l'unissaient à la Bibliothèque ne cessèrent dès lors de se renforcer : non seulement, les directeurs de celle-ci ont joué un rôle éminent dans la Société ou dans l'Académie (Joseph-Adrien Le Roi, Achille Taphanel, Charles Hirschauer, René Pichard du Page, Pierre Breillat), mais la plupart des érudits et collectionneurs qui l'animaient eurent à cœur de remettre à la Bibliothèque leurs collections et archives¹¹⁵. La création d'un véritable fonds local dans la bibliothèque où est conservé, notamment par le biais des revues successives¹¹⁶, l'ensemble des travaux qu'elle a menés pendant plus d'un siècle et demi, ne manquera pas de susciter l'intérêt de

¹¹⁴ On a vu la richesse de la Bibliothèque en partitions et affiches du Théâtre de Versailles ; par ailleurs, un certain nombre des personnalités versaillaises sont des acteurs (telle Mademoiselle Mars), tandis que le Musée Lambinet conserve les souvenirs de l'actrice Julia Bartet.

¹¹⁵ Emile Deschamps, Jean et Jérôme Tharaud, Emile Delerot, Ernest Bersot, Edmond Scherer, Marcel Rodouan, Pierre de Nolhac, Morel-Fatio, Léonardon, André Lesort, Charles Vatel, Victor Bart, Victor Couderc, James Hyde, John-Patrick Madden, André Pératé, Paul Fromageot, Madame de Fontenay, José Belle...

L'histoire de cette Société est retracée dans le très beau catalogue réalisé à l'occasion d'une exposition organisée en novembre et décembre 1984, L'Académie de Versailles a 150 ans, *op. cit.*

¹¹⁶ *Mémoires de la Société des Sciences Morales, des Lettres et des Arts, Revue de Versailles et de Seine-et-Oise, Bulletin de la Société des Sciences morales..., Revue d'Histoire de Versailles et des Yvelines.*

l'Académie de Versailles : il serait souhaitable d'envisager et de solliciter sa participation en particulier pour assurer la veille documentaire que suppose l'accroissement du fonds local et pour signaler les opérations de mise en valeur de ce patrimoine.

Conclusion

Le fonds local que la Bibliothèque de Versailles se propose de constituer dans le cadre géographique de l'ancienne Seine-et-Oise implique en définitive la mise en place d'une véritable politique documentaire, à la manière, globale et rigoureuse, que propose Bertrand Calenge¹¹⁷. Multiples et lourdes sont en effet les tâches qu'une telle entreprise suppose : repérer les documents qui satisfont aux critères d'incorporation, les signaler pour que les lecteurs en aient connaissance, les conserver dans une double logique de préservation patrimoniale et de communication au public, en accroître la masse pour répondre à la vocation mémorialiste des bibliothèques, inventer les moyens d'une exploitation propre à diffuser ce patrimoine et à le faire vivre, penser les collaborations susceptibles de faire avancer chacun de ces chantiers.

Si, modestement, la présente étude pose les principaux jalons du programme à suivre, ses limites conduisent à se projeter dans le futur pour en espérer la réalisation ; de la définition des critères d'admission au fonds local jusqu'aux perspectives de son évolution, en passant par l'inventaire de l'existant, le temps aura manqué pour proposer ici le « cahier des charges » du fonds local que l'on aurait aimé rédiger. Car, comme le souligne Albert Ronsin, « *constituer un fonds local, le mettre sur pied, l'exploiter, exige beaucoup de temps et un personnel qualifié* »¹¹⁸. Présentés de manière synthétique dans le tableau suivant, sept axes au moins devraient donc être considérés au sein d'une politique documentaire qui, dans un avenir plus ou moins proche, permettrait d'achever l'entreprise entamée.

	court et moyen terme	long terme
repérage	documents des collections non traitées portant sur la région	documents produits par des auteurs, éditeurs et imprimeurs locaux

¹¹⁷ Bertrand Calenge, *Conduire une politique documentaire*. Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1999, 386 p.

¹¹⁸ Albert Ronsin, *La Bibliothèque : mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui*. Actes du colloque *Lecture et Bibliothèques publiques*, Hénil-Beaumont les 20 et 21 novembre 1981, Lille : office culturel régional du Nord-Pas-de-Calais, 1981, p. 70.

signalement	catalogage des documents non traités	mention et réservoir « FL », poursuite de la rétroconversion
conservation	conditionnement adapté pour les documents posant problème	programmes de numérisation pour certains documents
achat	priorités géographiques, règles du double achat et du classement dans les collections	budget propre au fonds local
collecte	règles pour le traitement et le classement	dispositifs permettant de drainer les documents souhaités
exploitation	expositions et catalogues	cédérom(s) et sites Internet
coopération	Services des Archives	Bibliothèques et Musées

En s'inspirant de ce que proposent certains établissements dotés d'un fonds local, telle la Bibliothèque municipale de Mâcon¹¹⁹, c'est donc une véritable Charte du Fonds local qu'il conviendrait de mettre en place : précisant les attendus et les objectifs que l'établissement se fixe désormais, elle inscrirait dans la durée la politique documentaire en matière de fonds local.

Finalement, la création d'un fonds local a des incidences considérables sur l'ensemble de la bibliothèque ; non seulement, par la quête documentaire transversale qu'elle suppose, elle sollicite toutes les collections et tous les services mais encore, elle contraint à repenser les priorités documentaires, à définir de nouveaux pôles d'excellence, à revoir jusqu'aux modalités du fonctionnement et de la gestion des collections. Comme le souligne Marie-Thérèse Pouillias, « *la transmission du passé et la collecte du présent exigent une vision globale et une mise en perspective car elles constituent la sédimentation du futur* »¹²⁰. Ainsi loin de signifier un repli sur un passé aussi rassurant qu'étriqué, constituer un fonds local, c'est s'ouvrir aux questions les plus contemporaines de la bibliothéconomie.

¹¹⁹ La Bibliothèque municipale de Mâcon a rédigé sur trois pages un « projet d'orientation du fonds local et régional » que Bertrand Calenge reprend en annexe de son ouvrage, *Conduire une politique documentaire*, op. cit., p. 345-347.

¹²⁰ Marie-Thérèse Pouillias, Les logiques d'acquisition d'un grand établissement. *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*. Rennes : éditions Apogée, 1996, p. 73.

BIBLIOGRAPHIE

1) Etudes générales

BEAUJEU-GARNIER Jacqueline. *Atlas et géographie de la France moderne. Paris et la région Ile-de-France.* Volume 1. Paris : éditions Flammarion et Famot, 1972. 239 p.

BERTRAND Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux.* Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1994. 157 p.

BERTRAND Anne-Marie. *Bibliothèques territoriales : identité et environnement.* Paris : C.N.F.P.T, 1995. 54 p.

BREILLAT Pierre. *Ville nouvelle, capitale modèle : Versailles.* Versailles : éditions d'art lys, 1986. 264 p.

BREILLAT Pierre. *Une ville pas comme les autres : Versailles.* Paris : Le Temps, 1973. 135 p.

CALENGE Bertrand. *Conduire une politique documentaire.* Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1999. 386 p.

CALENGE Bertrand. *Les politiques d'acquisition.* Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1994. 408 p.

CAMUS Dominique. *Guide des maisons d'artistes et d'écrivains de la région parisienne.* Paris : La Manufacture, 1995. 299 p.

CRAISSATI Marie-Noëlle. *Balade en Essonne.* Paris : éditions Alexandrines, 1997. 201 p.

CRAISSATI Marie-Noëlle. *Balade en Yvelines.* Paris : éditions Alexandrines, 2001. 208 p.

COLLARD Claude, GIANNATTASIO Isabelle, MELOT Michel. *Les images dans les bibliothèques.* Paris : éditions du Cercle de Librairie, 1995. 390 p.

DESMELLIEZ Claude. *Versailles, une ville au quotidien.* Paris : éditions de l'Epargne, 1983. 95 p.

DELAFOSSÉ Marcel. *Les Yvelines dans la Seine-et-Oise d'autrefois.* Roanne-Le Coteau : Horvath, 1982. 191 p.

DESGRAVES Louis et GAUTIER Jean-Luc. *Le patrimoine des bibliothèques.* Rapport à Monsieur le directeur du Livre et de la Lecture par une commission de douze membres. Paris : Ministère de la Culture, 1^{er} juin 1982. 130 p.

GALLOT Jean-André (dir.). *Seine-et-Oise, aspect géographique, historique, touristique, économique, administratif.* Paris : Alepée, 1955. 309 p.

HECQUARD Françoise (coord.). *Le métier de bibliothécaire.* Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1996. 527 p.

JACQUESSON Alain et RIVIER Alexis. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux.* Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1995. 377 p.

LAGNY Jean. *Versailles, ses rues. Le quartier Saint-Louis.* Versailles : éditions art lys, 1990. 192 p.

MATHIEU André. *Seine-et-Oise : étude de géographie physique, humaine et économique dans le cadre départemental.* Pontoise : R. Lachèvre, 1946. 142 p.

MOLLAT Michel (dir.). *Histoire de l'Ile-de-France et de Paris.* Toulouse : Privat, 1971. 603 p.

ODDOS Jean-Paul. *La conservation : principes et réalités.* Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1995. 405 p.

PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie (dir.). *Le Guide du Patrimoine d'Ile-de-France.* Direction du Patrimoine, Conseil Régional d'Ile-de-France. Paris : Hachette, 1992, 749 p.

PERRIN Georges. *Développer et exploiter un fonds spécialisé.* Villeurbanne : ENSSIB, 1999. 160 p.

PICHARD DU PAGE René. *La Bibliothèque de Versailles et le Musée Lambinet.* Paris : Henri Laurens éditeur, 1935. 64 p.

2) Contributions dans un ouvrage collectif et articles de périodiques

ARNOULT Jean-Marie. Conservation et communication. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des Bibliothèques françaises.* Ministère de la Culture, Direction du Livre et de la Culture. Villeurbanne : presses de l'ENSB, 1983. p. 199-208.

ARNOULT Jean-Marie. Conservation et valorisation, ou du bon usage de la mémoire bien conservée. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 3^e trimestre 1993, n° 160, p. 32-34.

ARNOULT Jean-Marie. Les documents graphiques dans les bibliothèques et archives, état des pratiques de conservation. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, tome 41, n° 3, p. 12-14.

BARNOUD Madeleine. Littérature éphémère et sources de l'histoire, les tracts à la Bibliothèque nationale de France. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, tome 41, n° 3, p. 26-29.

BERTRAND Anne-Marie. Bibliothèque municipale : la carte et le territoire. *Bibliothèques et évaluation*. Anne Kupiec (dir.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1994. p. 43-68.

BOIS-DELATTE Marie-Françoise et BALESTRIERI Geneviève. *Bibliothèque Municipale de Grenoble : le fonds dauphinois*. Mars 2000. Non publié, [27] p.

BONY Françoise. Le fonds ancien, local et régional de la BM de Dieppe. *Livres-Hebdo*, 4 avril 1983, volume V, n° 14, p. 84-87.

BOUGE-GRANDON Dominique. Les fonds spéciaux. *Le Patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*. Jean-Paul Oddos (dir.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1997. p. 323-349.

CAUCHETEUX Claire. La Bibliothèque de Versailles. *Patrimoine des Bibliothèques de France, un guide des régions*, Volume I. Banques CIC pour le Livre-Fondation d'entreprise, Ministère de la Culture. Paris : Payot, 1995. p. 286-295.

CAUCHETEUX Claire et ROSE Marie-Françoise. Trésors de la bibliothèque municipale de Versailles. *Art et Métiers du Livre*, mai-juin 2000, supplément au n° 219, 14 p.

COQ Dominique. Donner, léguer aux collections publiques, une passion qui s'éteint ? *Passion(s) et collection*. Actes du colloque organisé à Chambéry les 21 et 22 octobre 1998 par l'ARALD, la Bibliothèque municipale de Chambéry et la FFCB. 1999. p. 95-100.

DESGRANGES Serge. Les fonds anciens et locaux des bibliothèques de Basse-Normandie, un catalogue collectif sur CD-ROM. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, tome 41, n° 3, p. 50-53.

DI MATEO Colette. Versailles : la Grande Galerie de la Bibliothèque retrouve sa splendeur passée. *Connaissance des Arts*, janvier 1990, n° 445, p. 78-84.

DION Marie-Pierre. Le patrimoine des bibliothèques et ses publics. *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Jean-Paul Oddos (dir.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1997. p. 291-320.

EBOLI Gilles. Le signalement des collections patrimoniales. *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Jean-Paul Oddos (dir.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1997. p. 207-220.

FONS Claire. Le fonds régional de la Bibliothèque municipale de Rouen : réalités et perspectives. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 2^e trimestre 1983, n° 119, p. 22-25.

FRIGOT Germaine. Vers une autre conception du fonds local. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 3^e trimestre 1983, n° 120, p. 15-17.

GALAUD Nicolas. Patrimoine écrit et identité régionale. *Bulletin du Centre régional du Livre de Champagne-Ardenne*, 1^{er} semestre 1996, corps 12, p. 15-17.

GUINARD Pierre. Politique d'acquisition, enrichissement du patrimoine. *Le Patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*. Jean-Paul Oddos (dir.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1997. p. 187-206.

GUINARD Pierre. Pratiques patrimoniales de la Bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, tome 41, n° 3, p. 36-41.

HAUCHECORNE François. Fonds local et régional. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, tome 27, n° 1, p. 25-30.

HIRSCHAUER Charles. Versailles. *Les richesses des Bibliothèques Provinciales de France*. Tome II. Pol Neveux et Emile Dacier (dir.). Paris , 1932. p. 200-213.

JOCTEUR MONTROZIER Yves. Le fonds Stendhal de la Bibliothèque municipale de Grenoble. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, tome 42, n° 2, p. 22-27.

JOCTEUR MONTROZIER Yves. Les fonds locaux. *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Jean-Paul Oddos (dir.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1997. p. 351-368.

LITTLER Gérard. La bibliographie alsacienne, bilan et perspectives. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, tome 27, n° 5, p. 269-274.

LITTLER Gérard. Fonds local et régional. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Ministère de la Culture... Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983. p. 187-195.

ODDOS Jean-Paul. Patrimoine et politique de conservation. *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Jean-Paul Oddos (dir.). Paris : éditions du Cercle de la Librairie, 1997. p. 175-185.

PARGUEZ Guy. Politique d'acquisition des livres anciens. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des Bibliothèques françaises*. Ministère de la Culture... Villeurbanne : presses de l'ENSB, 1983. p. 55-58.

PONCE Florence. Archives, bibliothèques, musées : constituer et diffuser un patrimoine numérique commun. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, tome 45, n° 2, p. 95-97.

RICHTER Noë. La documentation locale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1963, n° 5, p. 201-207.

ROCHER Jean-Louis. De la ville à la région : les bibliothèques municipales classées en question. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, tome 29, n° 4, p. 299-306.

RONSIN Albert. La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui (Carrefour n° 1). *Lecture et bibliothèques publiques*. Actes du colloque d'Hénin-Beaumont, les 20 et 21 novembre 1981. Lille : Office culturel régional du Nord-Pas-de-Calais, 1982. p. 55-77.

RONSIN Albert. La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui. *Médiathèques Publiques*, 1984, n° 69, p. 27-30.

ROUMIEUX Olivier. Patrimoine culturel, pour un autre Tour de France. *Archimag*, juillet-août 2001, n° 146, p. 28-42.

SURGET Eric. Mémoire régionale : l'exemple de Niort. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires de France*, 3^e trimestre 1993, n° 160, p. 27-31.

SYREN André-Pierre. Cartographie des hommes illustres. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, tome 45, n° 2, p. 87-91.

SYREN André-Pierre. Les fonds locaux de Champagne-Ardenne. *Bulletin du Centre régional du Livre de Champagne-Ardenne*, 2^e trimestre 1993, p. 35-39 (1^{ère} partie) et 3^e trimestre 1996, p. 29-32 (2^e partie).

SYREN André-Pierre. La bibliothèque localement universelle. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, tome 40, n° 3, p. 8-15.

WEBER Yvette. Les collections régionales à la bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, tome 42, n° 2, p. 54-59.

3) Colloques et journées d'études

La documentation régionale [Thème n° 3]. Journées d'étude organisées à Villeurbanne et Lyon les 26-27 janvier 1979 par l'Association de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques. Villeurbanne : presses de l'ENSB, 1979. p. 315-472.

Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région. Actes du colloque national organisé à Rennes les 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 par l'Agence de Coopération des Bibliothèques de Bretagne. Rennes : éditions Apogée, 1996. 282 p.

Les fonds locaux et régionaux. Synthèse des interventions. Journée d'étude du 5 novembre 1998 organisée à Châtellerault par le Centre régional du Livre-Centre et l'ABF-Centre. Non publié, 29 p.

Le Patrimoine des Bibliothèques du 21^e siècle : technologies, coopération, partenariats. Les moyens d'une politique patrimoniale. Actes de la 3^e rencontre des médiathèques publiques de Niort, Niort 16-17 novembre 1989. Poitiers : ABCD de Poitou-Charentes, 1990. 152 p.

4) Mémoires

ALLAIN Alexandre. *Les collections photographiques des bibliothèques municipales : l'exemple de Lille.* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2000. 69 p.

BEDEL Marine. *Catalogue des dossiers d'artistes du Panthéon versaillais.* Rapport de stage chartiste, 1981. 34 p.

BERARD Françoise. *Recherches sur la presse à Versailles de 1848 à 1870.* Mémoire dactylographié. Versailles, 1979. 23 p.

BLONDIAUX Emmanuelle. *Le fonds local, entre mythes et politiques : l'exemple de la salle de Bretagne de la médiathèque de Lorient.* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1996. 80 p.

FEREY-PFALZGRAF Nadine. *Acquisition et collecte des documents au Service de Documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon.* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne, ENSSIB, 1993. 57 p.

GRIMAUD Isabelle. *Archives du Tarn et documentation locale.* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1993. 102 p.

KANTIENON Suzanne et ZORO Gustave. *Enquête sur le public de la salle de Documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon.* Mémoire de DSB. Villeurbanne : ENSB, 1981. 52 p.

MARCHAND-DELAFORGE Sandrine. *Coopération et fonds local ancien : le cas de la bibliothèque municipale d'étude de Grenoble.* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1994. 112 p.

PHILIPPE Annie. *Catalogage des périodiques locaux conservés à la Bibliothèque Municipale de Versailles des origines à 1944.* Mémoire de stage chartiste, 1981. 62 p.

SALEIX Hélène. *Les fonds locaux des bibliothèques municipales de l'Oise.* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1996. 57 p.

TOULET Emmanuelle. *Les vues d'optique : analyse et catalogue de la collection de la Bibliothèque municipale de Versailles.* Rapport de stage d'archiviste-paléographe, 1982. 92 p.

WAILLE Marie-Claire. *Une salle de lecture pour le fonds ancien et le fonds local à la Bibliothèque municipale de Rouen.* Mémoire d'étude de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1992. 64 p.

5) Catalogues et répertoires

Académie de Versailles. *L'Académie de Versailles a 150 ans.* Exposition à la bibliothèque de Versailles du 25 novembre au 16 décembre 1984. *Revue de l'Histoire de Versailles et des Yvelines* (numéro spécial). 235 p.

ADELPE (Association pour le Développement de la Lecture publique en Essonne). *EXONA : catalogue collectif des fonds locaux et régionaux en Essonne*. ADELPE, 1988. 112 p.

Les Amis de la Bibliothèque de Versailles. *Versailles : images de la vie quotidienne (1880-1910)*. Catalogue réalisé en prolongement d'une exposition à la Bibliothèque de Versailles. Versailles : Amis de la Bibliothèque de Versailles, 1983. 75 p.

BAGHDADI Nicolas et SUZUKI Naomi. *Papyrus, Répertoire des Bibliothèques, Médiathèques, Archives et Centres de Documentation 1999*. Paris : Pages Inédites éditions, 1998. 978 p.

Bibliothèque de Versailles. *Claude Aveline, le fonds et les formes*. Exposition en hommage à Claude Aveline pour le dixième anniversaire de sa donation à la Bibliothèque de Versailles (28 février-15 avril 1989). 42 p.

Bibliothèque de Versailles. *De la Bibliothèque de la Musique du Roi*. Exposition du 4 juin au 31 juillet 1980. 121 p.

Bibliothèque municipale de Sens. *Un sénonais illustre : Edouard Charton (1807-1890)*. Catalogue de l'exposition tenue du 13 octobre au 24 novembre 1990. Ville de Sens, 1990. 85 p.

Bibliothèque municipale de Versailles. *Les murs ont la parole : affiches versaillaises (1900-1925)*. Exposition du 20 septembre au 30 novembre 1995. 83 p.

Bibliothèque municipale de Versailles. *Plaisirs des Rois : les fêtes de Louis XIV à Louis XVI*. Exposition du 21 septembre au 18 octobre 1997. 91 p.

Catalogue des manuscrits des Bibliothèques de France. Tome IX : manuscrits de la Bibliothèque de Versailles. Paris, 1888. p. 241-378.

Conseil Général des Yvelines. *Trésors d'Archives : deux siècles d'histoire, mille ans de mémoire dans les Yvelines*. Catalogue de l'exposition réalisée en 1990. *Connaître les Yvelines*, numéro spécial, 4^e trimestre 1990. 88 p.

Conseil Général des Yvelines et Bibliothèque Départementale des Yvelines. *Guide de la lecture publique dans les Yvelines*. Conseil général des Yvelines et Bibliothèque départementale des Yvelines, 1991. 87 p.

ESAUPE 77 (Entente pour la sauvegarde du Patrimoine écrit en Seine-et-Marne). *Pages de terroir : catalogue collectif des fonds locaux conservés dans les bibliothèques de Seine-et-Marne*. Tome 1. Meaux : ESAUPE 77, 1995. 166 p.

HERLIN Denis. *Catalogue du fonds musical de la Bibliothèque de Versailles*. Publications de la Société française de Musicologie. 2^e série, tome XIV. Paris : Klincksieck, 1995. 778 p.

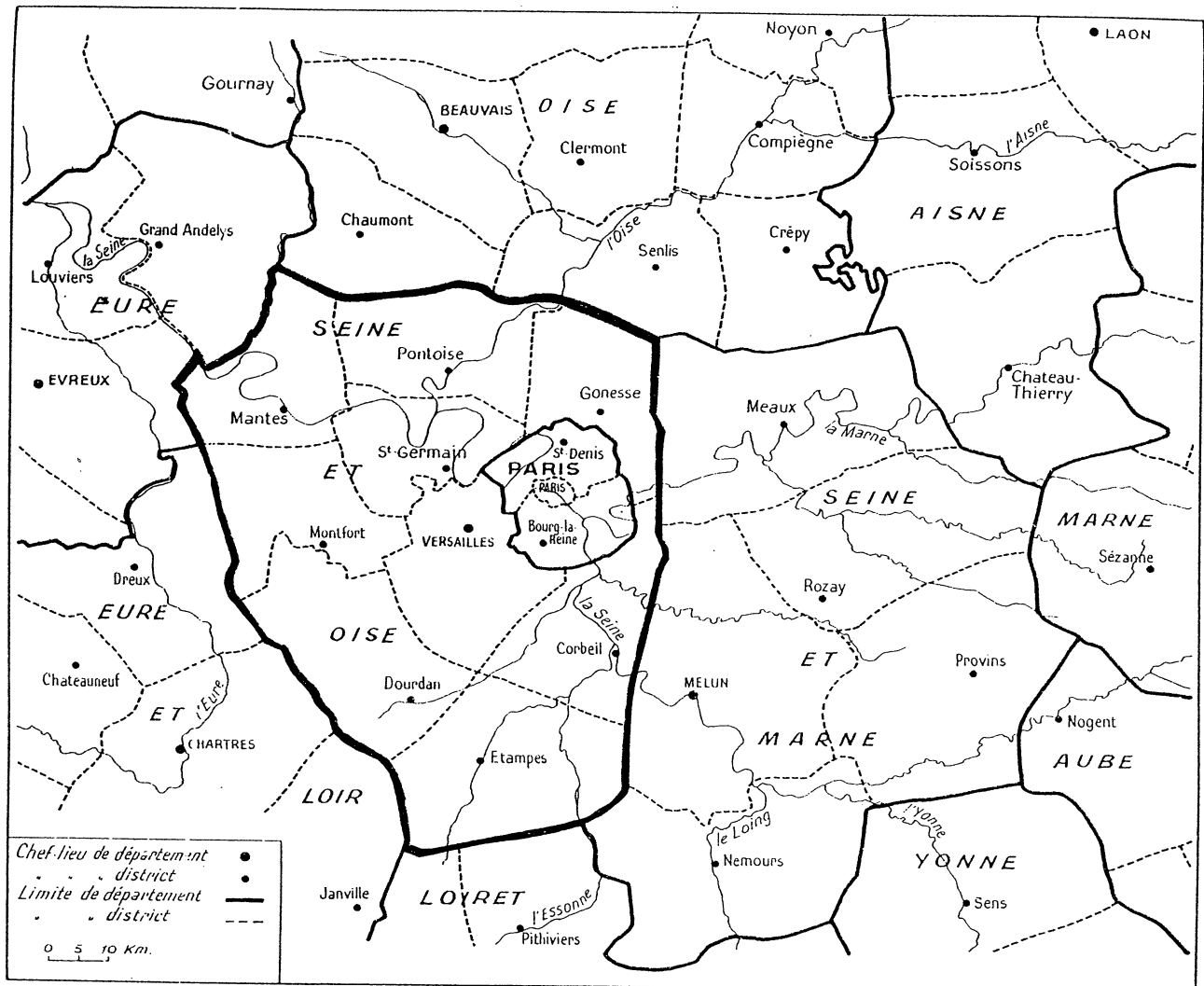
Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire. *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. Tome LXIV, supplément Versailles. Paris : éditions du C.N.R.S, 1989. 463 p.

Annexes

Annexe 1 : la Seine-et-Oise en 1790.....	p. III
Annexe 2 : anciens et nouveaux départements de la région parisienne.....	p. IV
Annexe 3 : les départements actuels de la région parisienne et l'ancienne Seine-et-Oise.....	p. V
Annexe 4 : personnalités et auteurs de Versailles et de Seine-et-Oise.....	p. VI
Annexe 5 : éditeurs et imprimeurs versaillais.....	p. XI
Annexe 6 : répartition des principales collections comportant des fonds locaux dans les deux bâtiments de la bibliothèque centrale.....	p. XIV
Annexe 7 : exemples de documents conservés dans le fonds Versaillais	p. XV
Annexe 8 : composition du fonds Fromageot (ensemble classé).....	p. XVII
Annexe 9 : contenu de quelques dossiers du Panthéon Versaillais.....	p. XVIII
Annexe 10 : archives de la Bibliothèque conservées au bureau des conservateurs.....	p. XX
Annexe 11 : compléments aux deux listes de périodiques locaux existant à la Bibliothèque de Versailles.....	p. XXII
Annexe 12 : exemples de sélections au sein du fonds Lesort.....	p. XXVII
Annexe 13 : la dispersion des documents locaux dans les collections de la Bibliothèque : cotes des documents de 35 communes de Seine-et-Oise...p.	XXVIII
Annexe 14 : quelques documents locaux au sein de la Collection Iconographique.....	p. XXXIV
Annexe 15 : les collections de la Bibliothèque de Versailles.....	p. XXXV
Annexe 16 : Augusta Holmès et Claude Aveline : deux personnalités versaillaises et deux fonds à la Bibliothèque de Versailles.....	p. XXXVIII
Annexe 17 : dossiers documentaires du 3 ^e étage entrant dans le fonds local.....	p. XXXIX
Annexe 18 : manuscrits entrant dans le fonds local.....	p. XL
Annexe 19 : cartes et plans entrant dans le fonds local.....	p. XLIV
Annexe 20 : estampes entrant dans le fonds local.....	p. XLV
Annexe 21 : plaques de verre entrant dans le fonds local.....	p. XLVI
Annexe 22 : le Théâtre de Versailles et les compositeurs locaux.....	p. XLVII
Annexe 23 : le dépouillement des revues locales.....	p. XLVIII

Annexe 24 : questionnaire pour l'entretien avec la Société G.F.I Progiciels au sujet du signalement du fonds local.....	p. XLIX
Annexe 25 : expositions réalisables sur le fonds local.....	p. L
Annexe 26 : pistes de réflexion pour l'entretien avec les Archives communales.....	p. LII
Annexe 27 : dernières expositions réalisées par ou avec le concours des Archives communales.....	p. LIII
Annexe 28 : exemples de documents numérisés par les Archives communales.....	p. LV
Annexe 29 : exemples d'animations scolaires proposées par les Archives départementales.....	p. LVI
Annexe 30 : établissements situés sur le territoire de l'ancienne Seine-et-oise avec lesquels une coopération est envisageable.....	p. LVII

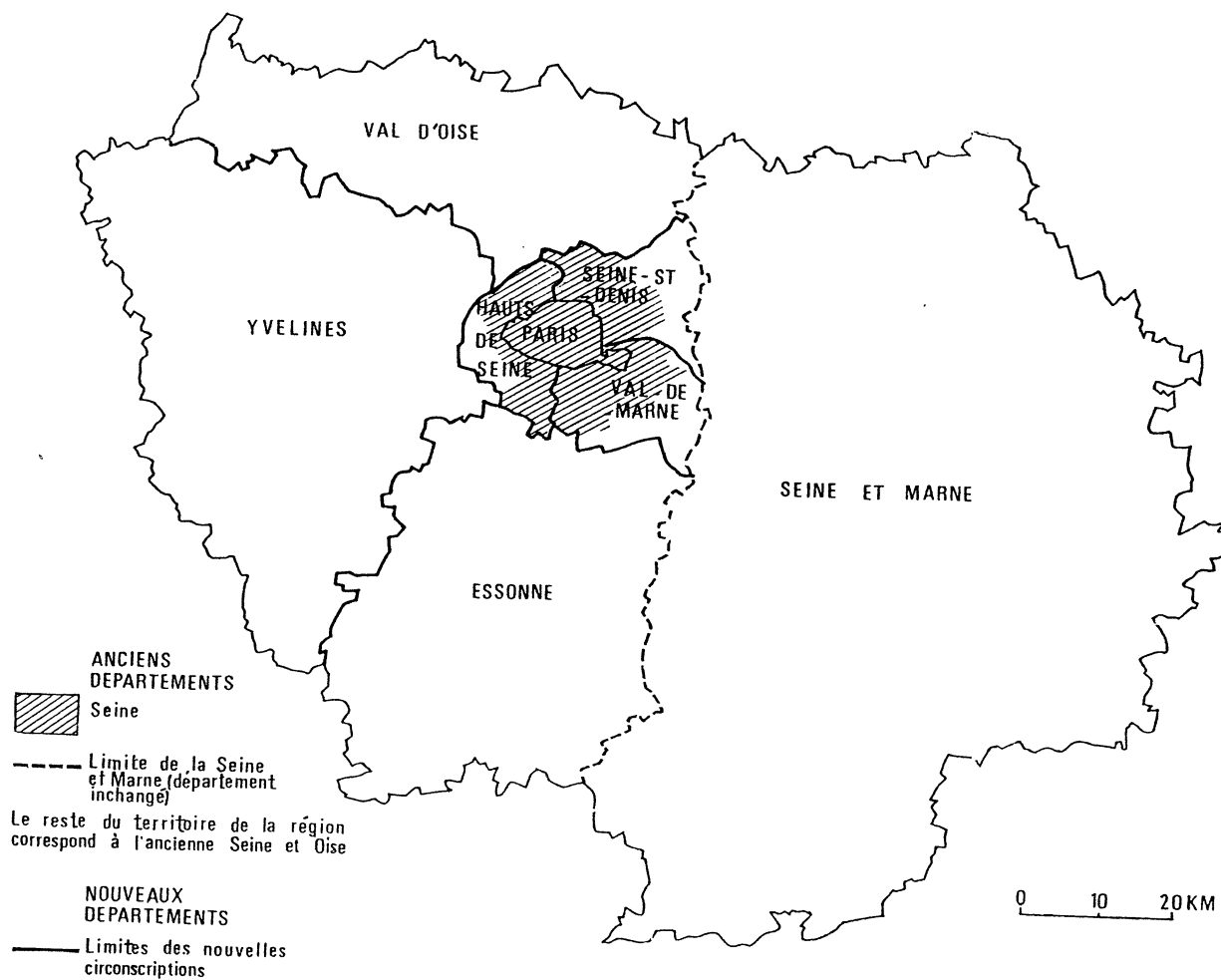
Annexe 1 La Seine-et-Oise en 1790



Carte extraite *Histoire de l'Ile-de-France et de Paris*, sous la direction de Michel Mollat. Toulouse : éditions Privat, 1971, page 379¹.

¹ Pour une meilleure lecture de la carte, le trait qui délimite la Seine-et-Oise a été renforcé.

Annexe 2 Anciens et nouveaux départements de la région parisienne



Carte extraite de *Atlas et géographie de la France moderne, Paris et la région Ile-de-France*, volume 1, Jacqueline Beaujeu-Garnier. Paris : éditions Flammarion et Famot, 1972, annexe 25.

Annexe 3 Les départements actuels de la région parisienne (hors Seine-et-Marne) et l'ancienne Seine-et-Oise

1) Départements intégralement contenus dans l'ancienne Seine-et-Oise

- L'Essonne : 196 communes, préfecture Evry
- Le Val d'Oise : 185 communes, préfecture Pontoise
- Les Yvelines : 261 communes, préfecture Versailles

2) Départements partiellement contenus dans l'ancienne Seine-et-Oise

- Les Hauts-de-Seine : 36 communes, préfecture Nanterre
- La Seine-Saint-Denis : 40 communes, préfecture Bobigny
- Le Val de Marne : 47 communes, préfecture Créteil

3) Communes de ces trois départements ayant appartenu à la Seine-et-Oise

- *Les Hauts-de-Seine* (9 communes) : Chaville, Garches, Marnes-la-Coquette, Meudon, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sèvres, Vaucresson, Ville d'Avray
- *La Seine-Saint-Denis* (16 communes) : Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Blanc-Mesnil, Le Raincy, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Sevran, Tremblay-les-Gonnesse, Vaujours, Villepinte
- *Le Val de Marne* (18 communes) : Ablon-sur-Seine, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Tréville, Limey-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny, Santeny, Sucy-en-Brie, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villecresnes, Villiers-sur-Marne

Annexe 4 Personnalités et auteurs de Versailles et de Seine-et-Oise

La plupart des noms ayant été rencontrés au cours de l'inventaire, cette liste est surtout composée de personnalités versaillaises.

Beaucoup de noms proviennent des dossiers documentaires et du Panthéon Versaillais. Des compléments ont été apportés par :

- Jean-André Gallot (dir.). *Seine-et-Oise : aspect géographique, historique, touristique, économique, administratif*. Paris : Alépée, 1955. 309 p.
- Jean-Marie Pérouse de Montclos (dir.). *Le guide du Patrimoine de l'Ile-de-France*. Paris : Hachette, 1992. 749 p.
- Dominique Camus. *Guide des Maisons d'artistes et d'écrivains en région parisienne*. Paris : La Manufacture, 1995. 299 p.
- Marie-Noëlle Craissati. *Balade en Yvelines*. Paris : éditions Alexandrines, 2001. 208 p.
- Marie-Noëlle Craissati. *Balade en Essonne*. Paris : éditions Alexandrines, 1997. 201 p.
- La visite du Musée Lambinet à Versailles
- Les indications données par les bibliothécaires (pour la partie 4)

1). Personnalités politiques, militaires, religieuses

- *Hommes politiques*¹²²

Charles-Claude d'Angiviller, Louis Baillet-Latour, Charles Chevrey-Rameau, Charles Clause, Jean-François Coste, André Damien, Hippolyte Deroisin, Louis Haussmann, Georges Henri-Haye, Jean-Jacques Huvé, Blaise de Jouvencel, Louis de La Londe, Yves Le Coz, Edouard Lefebvre, André Mignot, Alexandre Millerand, Philippe de Noailles, Pétigny, Charles-Victor Rameau, Ovide Remilly, Hyacinthe Richaud, Paul de Royer, Henri Simon, Steeg, André de Vauchelle

- *Officiers*

¹²² Ni les rois ni les plus hauts personnages de la cour versaillaise n'ont été ici pris en compte.

Général Andlauer, Maréchal Bazaine, Maréchal Berthier, Général Borgnis-Desbordes, Général Du Barail, Général Gourgaud, Général Hoche, Pierre Narbonne

- *Religieux*

Arnauld d'Audilly, Mgr Affre, Mgr Audrain, Mgr Blanquart de Bailleul, Mgr Charrier de la Roche, abbé Corblet, Mgr Gibier, Mgr Goux, abbé de L'Epée, Mgr Mabile, pasteur Maulvault, Mgr Richaud, Mgr Roland-Gosselin, pasteur Jules Steeg

2) Artistes et écrivains¹²³

- *Ecrivains, poètes*

François d'Albignac, Charles-Victor d'Arincourt, Antoine Arnault, Lucien Arnault, Louis Asseline, Claude Aveline, Victoire Babois, Louis de Bachaumont, Marcel Batilliat, Lucien Biart, Jean-Etienne Boinvilliers-Desjardins, Simon Bourlet de Vauxcelles, Champfleury, Alphonse de Châteaubriant, André Chenier, Edmond Crosnier, Claude Denis, Emile Deschamps, Charles Du Bos, Jean-François Ducis, André Foulon de Vaux, Fabre des Essarts, Arnauld Frémy, Foudras, Bernard Gaillot, Simone Gary, Elisabeth Guibert, Michel Guyot de Merville, Pierre Harel-Darc, Arsène Houssaye, Auguste Jean, Edouard de Laboulaye, Joseph Laignelot, Louis de Lauragais, Alexandre de La Ville de Miremont, Maurice Martin du Gard, Stuart Merrill, Jean-Baptiste de Monicart, Thérèse Mercier, Robert de Montesquiou-Fezensac, Jérôme de Mortemart de Boisse, Henri de Nayer, François Nogaret, Jacques-Charles Odry, Louis Poinciset de Sivry, Ernest Psichari, Charles Rabou, Armand Renaud, Henri de Régnier, Albert Samain, Victorien Sardou, Alexandre Tavenot, Jean et Jérôme Tharaud, André Theuriet, Jean Van Brock, Maurice Vaucaire, Jean des Vignes Rouges (Jean Taboureau dit), Auguste Villemot, Paul Villiers du Terrage, Gustave Zidler

¹²³ De nombreux écrivains et peintres célèbres qui ont plus ou moins épisodiquement habité la région n'ont pas été pris en compte : Aragon et Elsa Triolet (St-Arnoult-en-Yvelines), Balthus (Chambourcy), Balzac (Sèvres), Cendrars (Méréville), Cézanne (Auvers-sur-Oise), Cocteau (Milly-la-Forêt), Courbet, Daumier (Auvers-sur-Oise), Degas, Delacroix (Draveil), Delaunay (Gambais), Alphonse Daudet (Draveil), Georges Duhamel (Dourdan), Duras (Neauphle-le-Château), Paul Fort (Montlhéry), Foujita (Villiers-le-Bâcle), Gauguin (Auvers-sur-Oise), de Herédia (Montfort-L'Amaury), Hugo (Bièvres), Jarry (Corbeil), Maeterlinck (Médan), Manet (Argenteuil), Mauriac (Vémars), Monet (Argenteuil, Vétheuil), Péguy (Lozère), Pissaro (Louveciennes, Pontoise...), Renoir (Argenteuil, Bougival...), Rodin (Meudon), J.J. Rousseau (Montmorency), George Sand (Palaiseau), Sérusier (St-Germain-en-Laye), Seurat (Lagny), Sisley (Bougival, Louveciennes), Tourguéniev (Bougival), Van Gogh (Auvers-sur-Oise), Vuillard, Zola (Médan)...

- *Peintres, dessinateurs, graveurs, sculpteurs*

Louis Abel-Truchet, François Airault, Jean Arp, René Aubert, Etienne Aubry, Jean-Jacques Bachelier, Jacques Bailly, Eugène Battaille, Auguste-Alexandre Baudran, Jean-Baptiste Berlot, Roger Bezombes, Henri Bidou, Henri-Joseph Boichard, Brechenmacher, Yves Brayer, Jacques Bouilliard, Jean-Marie Boulan, Gustave Caillebotte, Cicéri, Jean-François Chalgrin, Louis-François Charon, Gilles-Louis Chrétien, François-Cécile Coigny, Jacques-Joseph Coigny, Hyacinthe Collin de Vermont, Jean-Baptiste Corot, Paul Corpus, Nicolas Coustou, Charles Cuisant, Charles-François Daubigny, Maurice Denis, André Derain, Eugène Delaporte, Clovis Didier, Louis Ducis, Alexandre Dumas, Louis Dupré, Louis Durameau, André Dunoyer de Segonzac, Edme Fontaine, Jacques-Noël Frémy, Génillion, Louis Gérard, Paul Huet, Jean-Antoine Houdon, Pierre Huvelliez, Georges Lacombe, Emile-Charles Lambinet, Félix Lanouë, Lantara, Gaston de La Touche, Guillaume Larrue, Joseph Leborne, Sauveur Legros, Paul Lemagny, Sophie Lemire, François Lepaulle, Henri Le Sidaner, Maurice Lobre, Louis Marvy, Horace Massard, Jules-Louis Massard, Meunier, Charles-Louis Meyer, Christophe Paillet, Léon Pallandre, Léon-Germain Pelouse, Antoine-Baptiste Petit, Jules Petit, Gaston Renault, Georges Rochegrosse, Georges Rouault, René Roussel, Louise-Joséphine Sarazin de Belmont, Jean-Victor Schnetz, André Suréda, Mademoiselle Taconet, Thierry, Constant Troyon, Maurice Utrillo, Suzanne Valadon, Van Leyden, Horace Vernet, Vlaminck, Pierre Wemaere, Wachsmuth

- *Musiciens, compositeurs*

Alexandre Batta, Alexandre Boëly, Raymond Bonheur, Georges Bizet, Bernard de Bury, François Collin de Blamont, Michel-Richard Delalande, Claude Debussy, François Gebauer, François Giroust, Louis-Joseph Guichard, Reynaldo Hahn, Hillemacher, Augusta Holmès, Georges Hue, Jean-Nicolas Kreutzer, Jean-Baptiste Mathieu, Jules Massenet, Georges Pfeiffer, dynastie Philidor, Maurice Ravel, Déodat de Séverac, Henri Taskin

- *Acteurs, chanteurs*

Louis-François Archambault, Armand (Benoît Roussel dit), Amédée de Beauplan, Armande Béjart, Louise-Sophie Grimm, Laurence Grivot, Charles Huet, Marie-

Elisabeth Joly, Lafontaine, Mademoiselle Mars (Anne Françoise Boutet dite), Mademoiselle Montansier (Marguerite Brunet dite), Pierre Wartel

3) Conservateurs, historiens, érudits, scientifiques

- *Conservateurs, bibliothécaires*

Jules Berger de Xivrey, Pierre Breillat, Jacques-Scévole Cazotte, Edouard Charton, André Chamson, Emile Delerot, Edouard Hirschauer, Jean-Jacques Huot, Hugues Lagarde, Henri-Louis Léonardon, Joseph-Adrien Le Roi, Pierre de Nolhac, André Pératé, René Pichard du Page, Achille Taphanel

- *Historiens, érudits, collectionneurs*

Victor Bart, José Belle, Ernest Bersot, Maurice Briollet, abbé Jean-Jacques Caron, Emile Couïard-Luys, Victor Couderc, Edme Cougny, Maurice Croiset, Warrington Dawson, Gaston Destrais, Antoine-Nicolas Duchesne, Antoine-Théodore Du Prat, Jean Eckard, Joseph de Fontenay, Paul Fromageot, Alfred Franklin, Nicolas Fréret, abbé Goujet, Henri Grosseuvre, James Hyde, Emile et Madeleine Houth-Baltus, Auguste Jeandel, Jean Lagny, Amédée Léchaudé d'Anisy, Edmond Léry, André Lesort, John-Patrick Madden, André Miot, Alfred Morel-Fatio, Marcel Rodouan, Edmond Scherer, Pierre Tissot, Charles Vatel, Pierre Verlet

- *Scientifiques, ingénieurs, médecins*

Charles-Louis Barreswill, Jean-Baptiste Berthier, Marie-Anne Boivin, Auguste Bravais, Jean-François Callet, Jacques-Martin Cels, Simon de Cubières, Edmond Frémy, Edme-François Jomard, Louis Lémery, Ferdinand de Lesseps, Jules-Antoine Lissajous, Amédée Manuel, André Michaux, François Philippar, François Quesnay, Jean de La Quintinye, Auguste de Silvestre, Jean Texier

4) Auteurs en vie (écrivains, illustrateurs, historiens, universitaires) de la région de Versailles

Eva Almassy, Hubert Arger, Frédéric Barbier, Christophe Bataille, Philippe Beaussant, Henri Béhar, Jean-Cassien Billier, Jean-Christophe Billioud, Nicole de Blic, Evelyne Bloch-Dano, Patricia Bouchenot-Déchin, Odile Carcy, Jean-François Chiappe, Jehan Despert, Jacqueline Duhême, Romain Durand, Anne

Golon, Geneviève Haroche, Jean-Noël Kapferer, Sébastien Lapaque, Frédéric Laupies, Vincent Maroteaux, Michel Michel, Philippe Meyer, Etienne de Montéty, Béatrice Nicodème, Erik Orsenna, Christophe Pincemaille, Guillaume Prévost, François Roche, Eric Roussel, Laurent Scalese, Jean-François Sirinelli, Marie-José Strich, Marie-Noëlle Thabut, Michel Tournier, Jacques Villard, Laure Villers, Edouard Zambeaux, Michel Zink

Annexe 5 Editeurs et imprimeurs versaillais¹²⁴

1) Editeurs et imprimeurs anciens (avant 1811)¹²⁵

<u>Administration municipale</u>	<u>Veuve Delaguette</u>	Montalant-Bougleux
Beaudouin	N. Duval	Chez la Montensier
<u>Beaux Arts</u>	Aux Granges	François Muguet
Benoist	<u>J. P. Jalabert</u>	<u>Municipalité</u>
Blaizot	Jacob	<u>Philippe-Denys Pierres</u>
Cosson	Le Bas	Poinçot
Sévère Dacier	J. A. Lebel	Rabec
<u>Département des Affaires Etrangères</u>	<u>Leblanc</u>	<u>Roi</u>
<u>Département de l'Hôtel de la Guerre</u>	Le Febvre	Vialard
<u>Département de la Marine</u>	Locard	
<u>Département de S & O</u>	<u>Monseigneur le Dauphin</u>	

2) Editeurs, *éditeurs occasionnels* (institutions, organismes, associations) et imprimeurs des XIX^e et XX^e siècles

<i>Académie de Versailles</i>	<i>Association d'information et d'action musicales des Yvelines</i>
<i>Action sociale d'Ile-de-France</i>	<u>Aubert</u>
<i>Amis philanthropes et discrets réunis (Les) (Grand orient de France)</i>	<u>Barbier</u>
Anabase (L')	Beau jeune
<i>Association d'aide aux jeunes en difficulté</i>	Léon Bernard et J. M. Mercier success.
<i>Association « Auberge de jeunesse à Versailles »</i>	Léon Bernard et M. Vasseur successeur
	Bourdier
	<u>Brétignière</u>

¹²⁴ Les éditions de périodiques n'ont pas été prises en compte, les listes que possède la Bibliothèque de Versailles et les compléments apportés en annexe 11 permettant aisément de les retrouver.

¹²⁵ Ne sont signalés comme imprimeurs que les noms ou institutions qui, dans les notices, étaient précédés de la mention « imprimerie ».

<i>Caisse d'Epargne</i>	<i>Ecole des Beaux-Arts</i>
<i>Cassandre</i>	<i>Ecole nationale du paysage</i>
<i>Centre d'étude et d'action sociales des Yvelines</i>	<i>Ecole nationale supérieure d'horticulture</i>
<i>Centre de Musique baroque</i>	<i>Editions de l'Arc</i>
<i>Centre national de recherche sur les jetons et les mercaux du Moyen-Age</i>	<i>Editions d'Art lys</i>
<i>Centre régional de documentation pédagogique</i>	<i>Editions de l'Atlantrophe</i>
<i>Cercle généalogique de Versailles et des Yvelines</i>	<i>Editions « Revue des Loyers »</i>
<u>Cerf</u>	<i>Encyclopaedia Britannica</i>
<i>Chambre des notaires</i>	<i>Evêché de Versailles</i>
<i>Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Ile-de-France</i>	<i>Fiches du Cinéma (Les)</i>
<i>Collège du Sacré-Coeur</i>	<u>Gérardin</u>
<i>Comité départemental du tourisme des Yvelines</i>	<u>Gutenberg (La)</u>
<i>Comité national pour la sauvegarde du château de Versailles</i>	<u>Hellio</u>
<i>Compagnie régionale des Commissaires aux comptes</i>	<i>Héraldique et généalogie</i>
<i>Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Yvelines</i>	<i>Hôtel du département</i>
<i>Conseil général des Yvelines</i>	<u>Imprimerie catholique</u>
<i>Crédit lyonnais</i>	<u>Imprimerie La Fourmi</u>
<i>Croît vif (Le)</i>	<u>Imprimerie moderne</u>
<i>Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales des Yvelines</i>	<u>Imprimerie Saint-Louis</u>
<i>M. Dubois</i>	<i>Inspection générale des Carrières</i>
	<i>Institut de documentation et d'études généalogiques</i>
	<i>Institut de musique et de danse ancienne des Yvelines</i>
	<i>Institut national de recherche agronomique</i>
	<i>Laboratoires G. Truffaut</i>
	<i>Henry Lebon</i>
	<i>Henri Lefebvre</i>

<i>Lions Club Versailles Doyen</i>	Sept Vents (Les)
<i>Lycée de Jeunes Filles</i>	<i>Service archéologique départemental</i>
J. M. Mercier	<i>Société des Amis de la Bibliothèque</i>
<u>Auguste Montalant</u>	<i>départementale des Yvelines</i>
<u>Montalant-Bougleux</u>	<i>Société civile d'étude pour</i>
<i>Musée Lambinet</i>	<i>l'aménagement et la mise en valeur du</i>
<i>Musée national du château de Versailles</i>	<i>Domaine national et des sites culturels</i>
Observateur (L')	<i>de Versailles</i>
<i>Office de Tourisme</i>	<i>Société versaillaise des Artistes d'Ile-</i>
Paul Oswald	<i>de-France</i>
F. Paillart	<i>Société versaillaise des Transports</i>
J. H. Paillet et B. Drouaud	<i>urbains</i>
<i>Paroisse Saint-Louis</i>	<i>Syndicat de défense des intérêts de</i>
Pen Duick	<i>Porchefontaine</i>
<u>E. Phyvert</u>	<i>Syndicat d'initiative</i>
Miguel Pons	Univers du Livre
<i>Préfecture de Seine-et-Oise</i>	<i>Université Inter-Ages</i>
Saint-Augustin	<i>Université de Versailles</i>
Saint-Paul	<i>Versailles Jeunesse</i>
Saule (Le)	<i>Ville de Versailles</i>
Semur (Le)	WWF

Annexe 6 Répartition des principales collections comportant des documents locaux dans les deux bâtiments de la bibliothèque centrale

1) Bâtiment ancien

5^e étage (combles) : bureaux	archives de la bibliothèque
4^e étage : magasin	fonds : Versaillais, Lesort, Holmès, Collection Iconographique, dossiers documentaires, archives de la Bibliothèque
3^e étage : libre-accès (fonds Z) et magasins	dossiers documentaires
2^e étage : salles de consultation des Usuels	Usuels du fonds local
1^{er} étage : Grande Galerie	fonds ancien
Rez-de-Chaussée : magasin	Atlas
1^{er} sous-sol : magasin	périodiques
2^e sous-sol : magasin	périodiques

2) Bâtiment nouveau

2^e étage : Réserve	Manuscrits, « papiers », autographes, fonds Fromageot, Panthéon Versaillais, partitions, plans, cartes, estampes, vues d'optique, plaques de verre, archives de la bibliothèque
1^{er} étage : Réserve	<i>Pas de documents locaux</i>
Rez-de-Chaussée : discothèque	<i>Pas de documents locaux</i>
1^{er} sous-sol : magasin	Fonds Saint-Cyr et Port-Royal
2^e sous-sol : magasin	Périodiques, fonds Aveline
3^e sous-sol : magasin	Périodiques, partitions

Annexe 7 Exemples de documents conservés dans le fonds Versaillais

1) Boîte n ° 15 de la série « Pièces sur Versailles »

- brochure de Victor Bart, *Les tableaux et les autres oeuvres d'art de l'Hôtel de Ville de Versailles*, Versailles, E. Aubert, 1889
- brochure de Victor Bart, *Une nouvelle page de l'histoire de Versailles*, Versailles, Cerf & Cie, 1894
- brochure d'André Hallay, *Le charme de Versailles*, Paris, Société d'édition artistique, fin XIXe siècle
- catalogue de vente de la bibliothèque de Marcel Lambert et de ses aquarelles et dessins (6 et 7 avril 1914)
- *Liste des habitants de Versailles qui ont contribué au don volontaire offert à S.M. Louis XVIII à l'occasion de son avènement au trône*, Versailles, J.A. Lebel, 1814
- brochure de Ferdinand Bac, *La philosophie de Versailles*, début XXe siècle
- brochure, *La transformation du marché Saint-Louis*, Versailles, Hayet, 1869
- brochure, *Magasin théâtral, pièces nouvelles jouées sur tous les théâtres de Paris : L'Armée de Sambre-et-Meuse*, Paris, Veuve Dondey-Dupré, 1851
- feuille, *Discours de Henri Bocquet lu à la section des Droits de l'Homme*, 1793
- brochure, *Lettre du Dr Gaudichon à ses clients sur le choléra-morbus*, Versailles, Klefer, 1848
- *Rapport de E. Taillebois envoyé en mission par le gouvernement de défense nationale (janvier 1871)*, Limoges, 1872
- E. Coüard-Luys (archiviste du département de S & O), *Notice sur le Chemin de Croix décorant le maître-autel de l'une des chapelles de l'église Notre-Dame à Versailles*, Versailles, Cerf & Fils, 1890
- E. Coüard, *Un moment d'humeur de Mlle Rose Bertin (marchande de modes de M. Antoinette)*, Versailles, Aubert, 1894
- E. Coüard, *Testament et acte d'inhumation de Louis Blouin, 3^e gouverneur de Versailles (1701-1729)*, Versailles, Aubert, 1894

- E. Couïard, *Villes, bourgs, paroisses et annexes dont les territoires ont formé en 1790 le département de S & O*, Paris, 1910
- Emile Délerot, *Les panégyristes poétiques de Versailles*, Versailles, Aubert, 1870
- Edmond Lery, *Les dernières années de l'église du village de Versailles*, Versailles, Librairie Léon Bernard, 1933

2) Boîte n ° 23 de la série « Villes et villages »

- brochure de R. Paisant (Syndicat agricole de la Ferté-Gaucher), *Les fournitures directes des cultivateurs à l'administration militaire*, s. d.
- petit livret, *Conférence sur les fondements de la religion ou les adieux d'un curé octogénaire à ses paroissiens* (Mantes), Paris, 1826
- deux feuillets, *Pièces relatives aux machines à compression d'air de M. Hue de Caligny*, extrait du *Journal de S & O*, 1859
- *Rapport de M. Blanchard sur l'agriculture*, Versailles, Société régionale d'impression et de publication, 1930
- brochure (émanant de plusieurs sociétés et syndicats locaux), *L'amélioration de la production de lait dans le département de S & O*, Versailles, 1950
- *1^{ère} session ordinaire de 1936*, Bulletin de la Chambre d'agriculture de S & O, Arpajon, imprimerie de la gazette de S & O, 1936
- *Les régions agricoles de S & O*, Direction des services agricoles de la Chambre d'agriculture de S & O, Versailles, 1950
- *La revue de Moret et de sa région*
- Brochure, *L'agriculture de S & O, année 1960*, Versailles, 1960
- numéro de *L'actualité municipale*, organe des municipalités de France, comprenant un article sur Mantes par J. Paul David, 1960
- brochure d'André Vaquier, *Le droit pour Franconville-la-Garenne à un lit à l'hôpital d'Argenteuil*, 1960

**Annexe 8 Composition du fonds Fromageot
(ensemble classé et partiellement catalogué)**

6 boîtes A I -A IX	Cour et château de Versailles
exemple : boîte A I-III <ul style="list-style-type: none"> • dossier A I • dossier A II • dossier A III 	Maison du Roi et Aumônerie Maison du Roi et Office du Grand Maître Maison du Roi, Grand Chambellan, Musique de la Chambre
4 boîtes B I	Rues de Versailles
3 boîtes B II (1- 8)	Evénements survenus à Versailles <ul style="list-style-type: none"> • 1789-1792 • 1792-1830 • 1830-1914
9 boîtes B III - B XIX	Aspects de la vie versaillaise
<ul style="list-style-type: none"> • boîte B III-IV (1-3) • boîte B IV 4 • boîte B V-VIII • boîte B IX-XII • boîte B XIII-XVI • boîte B XVII • 2 boîtes B XVIII • boîte B XIX 	état civil, population, économie, ravitaillement, prix, foires, marchés, artisans et commerçants (A à Hor) artisans et commerçants (Hor à Z) agriculture et horticulture (généralités, sociétés), Versaillais (psychologie, moeurs), finances, armée police, justice, mairie, propriétés assistance publique, histoire religieuse, voitures publiques, voirie, nettoyage, eaux, éclairage enseignement, Ecole centrale de S & O, dépôt littéraire, lycée Hoche, Bibliothèque, sociétés savantes concerts, spectacles de théâtre, galas, fêtes, cérémonies, banquets Ecole Nationale d'Equitation

Annexe 9 Contenu de quelques dossiers du Panthéon Versaillais

Les notices suivantes sont tirées du tome LXIV du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques Publiques de France* (1989)¹²⁶.

Charles-Victor Prévost, vicomte d'Arincourt (Mérantais, près de Versailles, 1789-1856), **écrivain** (p. 146)

- 65 lettres, 1811-1853, dont plusieurs adressées à ses éditeurs et libraires sur l'édition et l'illustration de ses oeuvres
- 29 lettres, 1831-1852, adressées au marquis de Pastoret dont plusieurs relatives à la campagne légitimiste sous la IIe République
- 44 lettres (s. d.) adressées à des journalistes et au baron Taylor
- Textes autographes : *C'est le bonheur, A Mathilde morte à Nice* (en vers) ; *Pensées extraites de l'Herbagère et des Trois Royaumes*, trois communiqués à la presse
- Dossier relatif à la famille d'Arincourt, XVIIe-XIXe siècles (19 pièces)

Alexandre Boëly (Versailles, 1785-1858), **musicien** (p. 154).

- 8 lettres dont 6 adressées à Pierre Baillot, violoniste, sur des arrangements de musique et sur sa participation aux concerts organisés par celui-ci (1838-1852) ; lettre d'Alexandrine Boëly, sœur du musicien, à Alexandre Brongniard, directeur de la Manufacture de Sèvres, à propos d'un tableau peint par elle représentant Jeanne d'Albret (1823)
- 3 autographes musicaux dont *Batti, batti*, air de *Don Giovanni* de Mozart arrangé pour le piano et un « air composé pour la fête de Mlle Marie le 14 août 1851 »
- Notices manuscrites ou imprimées et le texte de Paul Fromageot sur Boëly paru dans la *Revue de l'Histoire de Versailles*, 1909, pp. 193-203

¹²⁶ La présentation des notices de ce catalogue, dont on trouvera les références dans la bibliographie, a été légèrement modifiée pour une lecture plus aisée.

Augusta Holmès (1847-1903), compositeur (p. 178-179)

- 14 lettres (1877-1902) dont une adressée à E. Colonne sur la représentation du *Pays Bleu* (juillet 1877) ; lettre sur des vers de sa composition qu'il faut copier en très grands caractères pour Mounet-Sully qui a les yeux faibles (30 mars 1893) ; lettre à Paul Fromageot sur son enfance versaillaise (juillet 1899)
 - Poème autographe *Lutèce, Lutetia mater* (1 p)
 - Notes de Paul Fromageot sur Augusta Holmès et 2 lettres reçues, l'une de C. Langlois sur le séjour d'Augusta Holmès à Versailles, vers 1900, et l'autre sur l'exécution de *l'Ode triomphale* (1904)
 - Notices biographiques, coupures de journaux (10 pièces)
 - Lettre d'Alfred de Vigny à Augusta Holmès (8 juillet 1860)

Louise-Joséphine Sarazin de Belmont (Versailles, 1790-1870), peintre (p. 220)

- 19 lettres à une amie, Fanny Maherault (25 juin 1833-8 octobre 1847), sur ses cahiers lithographiques, son séjour à Fontainebleau avec sa cousine Adèle (1833), sa rencontre avec Ingres à Rome (1840), un monument à la gloire du peintre Antoine-Jean Gros (1845)
 - 14 lettres à M. Maherault, conseiller d'Etat (19 avril 1836-27 juin 1867) : demandes de conseils ou de services, lettres sur deux tableaux exposés chez M. de Salvandy (1838), son séjour à Rome (1858), ses oeuvres (1859), une exposition de ses tableaux à Paris (1867)
 - 6 lettres à Delestre à propos du peintre Gros (8 juin 1845-16 mai 1859)
 - 5 lettres relatives à ses oeuvres (1834-1859) dont lettres de remerciement au maire de Valenciennes pour une mention honorable (1834), demande d'autorisation de peindre dans le cimetière du Père-Lachaise adressée au Préfet de la Seine (s. d.)
 - Affichette imprimée dédiant des tableaux à la mémoire de Mme Gros, veuve du peintre (s. d.) et notes de lecture.

- Une boîte contenant :
 - un « Mémento 1854 des lecteurs qui viennent étudier à la Bibliothèque »
 - deux notices : « Les dépôts littéraires » par J.B. Labiche, 1880 et « La Bibliothèque de Versailles » par Achille Taphanel, 1906
 - deux chemises, l'une sur « L'histoire générale du dépôt des archives des Affaires Etrangères et de la Marine », l'autre sur « L'histoire générale de la Bibliothèque de Versailles »
 - deux recueils : « Bibliothèque de Versailles - Comité d'inspection et d'achats des livres - Rapports - Années 1944 à --- » et B 4 C « Registre des rapports du comité 1906-1924 »
- Une boîte contenant des photographies rangées dans des chemises thématiques sur la bibliothèque (1^{er} étage, 2^e étage, 3^e étage, 4^e étage (musée Houdon) escaliers) et sur le musée Lambinet (vues extérieures, objets religieux, bustes et sculptures, peintures, vues intérieures)

6) neuf recueils

- H 1 « Etat des livres reconnus manquants à la Bibliothèque de Versailles »
- H 1 « Registre des ouvrages en cours de publication (années 1881-1889)
- H 1 « Registre de correspondance 1900-1912 »
- H 1 « Registre d'entrée 1831-1867 »
- J 3 « Registre des emprunteurs 1841-1860 »
- J 3 « Registre des emprunteurs 1861-1877 »
- B 4 C « Bibliothèque de Versailles - Rapports du conservateur, de l'exercice 1899 à l'exercice 1910 - Registre des rapports du comité »
- 2 recueils « Supplément au catalogue de la Bibliothèque de l'Ecole Centrale du département de Seine-et-Oise »

Annexe 11 Compléments aux deux listes de périodiques locaux existant à la Bibliothèque de Versailles

1) Complément obtenu à partir de la liste générale des périodiques « vivants »

Archéodoc Ile-de-France 4° P 783

Biennale Internationale des poètes en Val-de-Marne : le journal 8° P 2337

Bulletin archéologique du Vexin français 4° P 447

Bulletin de la Société versaillaise de Sciences Naturelles (Bulletin des naturalistes des Yvelines) 8° P 137

Chroniques de Port-Royal 4° P 98

Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France 4° P 518

Regards sur l'Ile-de-France (Insee Ile-de-France) 4° P 695

STEMMA (Revue du Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Ile-de-France) 4° P 615

Structure industrielle de l'Ile-de-France 4° P 2263

Versalia 4° P 789

2) Complément obtenu par le catalogue informatisé¹²⁷

Amis des forêts de Fausses-Reposes et de Versailles (1982-1989) 8° P 2180

Amis du château de Dourdan et de son musée 4° P 2297 (1983-90)

Annales historiques du Mantois (1977-91) 8° P 93

Annonces judiciaires, légales, administratives, commerciales et financières du département de S & O (1922) 4° P 2095 bis

Annuaire de l'Amicale des anciens élèves de St Jean de Béthune (1981-) 4° P 577

Annuaire départemental de la préfecture des Yvelines (1970, 75, 79, 83-84) 4° P 467

Annuaire de la ville et de l'arrondissement de Versailles (1909-10) 8° P 298

Annuaire des Cours d'appel de Paris et de Versailles et des tribunaux de leur ressort (1976-) 12° P 2036

Annuaire des Services de l'Etat dans le département (1983) 4° P 2277

¹²⁷ L'expression « Seine-et-Oise » est ici remplacée par l'abréviation « S & O ».

Annuaire de Versailles et Tout-Versailles réunis, Le Chesnay (1926-) 12° P 21

Association des parents d'élèves, élèves [...] du Conservatoire National de région de Versailles (1973,75,76,82,88,90) 4° P 2231

Au pays de la Rémarde (Société historique et archéologique de St-Arnoult-en-Yvelines) (1966-87) F° P 52

Bibliothèque départementale des Yvelines : bulletin d'information (1991, 93) 4° P 2375

Bulletin de la Bourse des locaux industriels vacants (Chambre de commerce et d'industrie interdépartementale Val d'Oise/Yvelines) (1982-85) 4° P 2270

Bulletin départemental de l'Education Nationale : inspection académique des Yvelines (1975-77) 4° P 266

Bulletin de la Société des Sciences de S & O, de Beauce et de Brie (suite des *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles de S & O* et *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de S & O*) (1919/20-1932) 8° P 2076

Bulletin de l'Atelier d'études sur la musique française des XVII et XVIIIe siècles (Centre de Musique Baroque de V) (1992-) 4° P 765

Bulletin de liaison du Comité de Sauvegarde de Versailles et de ses environs (1982-86) 8° P 2144

Bulletin de l'Instruction primaire du département de S & O (1969-1916) 8° P 2170

Bulletin municipal de S & O (1925-31) F° P 33

Bulletin des Amis de la Chapelle Royale de Versailles (1978-80) 4° P 451

Bulletin officiel de la chambre des métiers interdépartementale (départements 78/91/95) (1987-1991) 4° P 2323

Bulletin paroissial de la Cathédrale Saint-Louis (1923-32, 47-48) F° P 35

Bulletin semestriel d'information de l'Université Inter-Ages de Versailles (1978-85/86) 8° P 357

Cahiers de la céramique du verre [...] (Société des Amis du musée national de céramique) (1955-70) F° P 30

Cahiers de l'Université libre de Saint-Germain-en-Laye et de sa région (1990-96) 4° p 2370

CEGHIF 78 Lettre d'Information du Cercle généalogique et héraldique des Yvelines 4° P 691 (1985-)

Centre hospitalier de Versailles (1979-) 4° P 2223

Cergy-Magazine (1978-) 4° P 477

CGVY Information : bulletin de liaison interne du cercle généalogique de Versailles et des Yvelines (1987-1991) 4° P 693

Chambre régionale de commerce et d'industrie Ile-de-France : bulletin mensuel de liaison (1980-96) 4° P 221

Compte-rendu des opérations du comice agricole de S & O (1842-1879) 8° P 2173

Construire l'Eglise (1965-84) 4° P 242

Coup d'œil (activités socio-culturelles de St-Quentin-en-Yvelines) (1980-1986) 4° P 535

78 Dimanche Actualités, magazine hebdomadaire de S & O (puis *Hebdomadaire de S & O* puis *Hebdomadaire catholique de S & O*) (1960-68) F° P 2120

Dossier du mois/ Yvelines information Jeunesse (1978) 4° P 507

Eglise de Versailles(1965-66) 8° P 2081

Entre cours et jardin : journal du théâtre de St-Quentin-en-Yvelines (1994) 4° P 761

France-Ouest : édition Yvelines (1990-91) Grand F° P 2095

Histoire et archéologie dans les Yvelines (1977-81), (supplément à *Connaître les Yvelines*) 4° P 405

Inter 78 : Yvelines magazine (manquants recensés 1979, 80, 81) F° P 72

La Celle-Saint-Cloud, notre ville (1971-83) 4° P 2279

La Diligence (fraternité catholique des malades & handicapés des Yvelines) (1971-1980) 4° P 2198

La France de S & O : organe de l'union républicaine (1946-47) Grand F° P 10

La France de S & O et d'Ile-de-France (1997-) F° P 2207

L'Aiglon (collège militaire de Saint-Cyr) (1975-76) 4° P 2101

La Lettre de la préfecture des Yvelines (1986-90) 4° P 2303 bis

La Plus grande famille : groupe de Versailles (1925-29) 8° P 2165

La Semaine d'Ile-de-France, Petites affiches de S & O, Informateur de S & O, Affiches versaillaises et de S & O réunies : Essonne, Val d'Oise, Yvelines, journal hebdomadaire (1964-) Grand F° 2006

La Tribune de Versailles et de ses environs (1972-73) F° P 2139

La Tribune républicaine de S & O (1945-46, 1956-57) Grand F° P 2024

La Vie montante en Yvelines 4° P 478 (1972-1980)

Le Caducée : journal de l'arrondissement de Versailles Atlas K 31

Le Casoar (1966-81) 4° P 2199

Le Courrier des anciens de Hoche (1965-67, 78-82) 4° P 570

Le Courrier économique (chambre de commerce et d'industrie interdépartementale V d'Oise/Yvelines) (1978-1991) 4° P 448

L'Echo de Saint-Jean de Béthune : bulletin des anciens élèves (1977- rien entre 77 et 81) 8° P 301

L'Echo républicain de la Beauce et du Perche (1946-1947) Grand F° P 2025

Le Lien communal : bulletin d'information de la Caisse d'entraide du personnel de la ville de Versailles (1976-89) 8° P 75

Le Pli : école d'architecture de Versailles (1994-95) F° P 2205

Le Progrès social de S & O (1946-59) Grand F° P 2015

Le Progrès socialiste de S & O (1955-60) Grand F° P 2015 bis

Les Annales du Chesnay (1987-) 4° P 2381

Les Archives départementales de S & O (1955-67) 8 ° P 2172

Les Cahiers d'Ile-de-France : bulletin de liaison des poètes et écrivains du terroir d'Ile-de-France (1948-71) 4° P 38 et 38 bis

Les Goûts réunis ; A.P.F. Boëly (1979,82) 8° P 217

Le Soir : édition de Versailles (1970-71) Atlas L 142

Le Soleil de Versailles et des environs (1975-76) 4° P 2237

Les trois coups (Centre Arts et Loisirs du Vésinet) (1979-83) 4° P 2221

Le Temps : édition de Saint-Germain-en-Laye Grand F° P1

L'Illustration économique et financière : journal hebdomadaire de Versailles et de S & O (1919-44) F° P 2014

L'Information familiale de S & O (1952-65) 4° P 2243

L'Information municipale : bulletin de la section de Versailles du PCF (1 n° 1956) 4° P 2246

L'Union Républicaine (journal du département de S & O) Atlas K 31

Neuf : Versailles, Le Chesnay, Rocquencourt : mensuel chrétien d'information locale (1964-84) 4° P 272

Nos équipes : bulletin mensuel de l'action sociale (1957-92) 4° P 284

Pays et gens de France : Essonne + Hauts de Seine, Yvelines, Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise 4° P 556

Petites affiches de S & O puis Informateur, affiches de Versailles et S & O réunies (1892-1964) 4° P 2095

Rapports du Préfet et de la Commission département de S & O (1838-) 8° P 2131

Rapport général sur les travaux du Conseil central d'hygiène [...] du département de S & O (1849-66, 72-80, 1941-42) 8° P 2174

Recueil des actes administratifs de la préfecture de S & O (1820-1872) 8° P 2195

Recueil des actes administratifs du département des Yvelines (1974-86) 4° P 232

Revue trimestrielle du Barreau de Versailles (1986-87) 8° P 2216

Richesses de France : Essonne (1979) 4° P 334

Société d'Histoire et d'Archéologie de Viroflay (1991) 8° P 2222

Tableau de bord de l'économie en Ile-de-France (1980-91) 4° P 527

Toutes les nouvelles de Rambouillet à l'Essonne (1964-94) Grand F° 2065

Union des maires du Val d'Oise (1989-1995) 4° P 2347

Union de Versailles : rapport sur la situation morale et financière de la société (1923-30) 8° P 2339

Versailles accueille (1978-91) 12° P 23

Versailles Doyen : Lions Club International (1998-) 4° P 2377

Versailles Madame (2001-) 4° P 2382

Versailles : organigramme des services municipaux (1978-82) 4° P 2296

Versailles républicain Atlas I 109

Ville de Versailles : bilan social (mairie de Versailles) (1991-) 4° P 2363

Ville de Versailles : communication interne (1998-) 4° P 2374

Ville de Versailles : Info fax, hebdomadaire de communication interne (1999-) 4° P 2378

Yvelines Conseil Général : budget primitif... (1975-) 4° P 2228 (1-3)

Yvelines Conseil Général : lettre du président (1981-1993) 4° P 2227

Annexe 12 Exemples de sélections au sein du fonds Lesort

1) Cotes de la base à rejeter parmi les 242 obtenues à la requête « chercher partout Ile-de-France »¹²⁸

- Brochures : 410, 525, 768, 1031, 1033, 1042, 1055, 1718, 1652, 1672
- Format C : 830
- Format E : 58, 1282, 1372, 1419, 1563, 1741
- Format G : 469, 470, 1240, 1323, 1625, 1627

1) Cotes de la base concernant des personnalités à inclure (sur les 4000 premières notices consultées)

- Personnalités associées à une localité : Aragon et Elsa Triolet (moulin de Villeneuve) brochure 1791 ; Maréchal Catinat (Saint-Gratien) brochure 1722 ; Jean Cocteau (Milly-la-Forêt) brochure 1387 ; Ravel (Montfort l'Amaury) brochure 1638

- Personnalités considérées isolément :

Jules-Félix-François Husson (alias Fleury ou Champfleury) brochure 1671 ; Charles Du Bos G 1070 ; Henri Le Sidaner C 18 ; Caillebotte brochure 1763 ; Armande Béjart brochure 1728, François Quesnay brochure 750 et 1750 ; Savalette de Lange G 1543, Bazaine E 567, Hoche E 5 et brochure 1148

3) notices du fichier manuel sur un échantillon de 35 communes : voir annexe 13

¹²⁸ Toutes les cotes qui suivent comprennent le nom du fonds : Lesort

Annexe 13 La dispersion des documents locaux dans les collections de la Bibliothèque : cotes des documents concernant 35 communes de Seine-et-Oise

Les relevés suivants ont été faits dans le fichier manuel matières¹²⁹.

Dans les « cotes non locales », n'ont pas été prises en compte les cotes qui font, par ailleurs, l'objet d'un tri : cotes des documents particuliers (cartes, plans, atlas, manuscrits et autographes) et cotes des périodiques.

ARGENTEUIL

1) Lesort : E 611, E 642, br 358, C 992, br 323, E 1466, G 1460, br 574, br 1633, br 1487, br 573, br 869

2) Versaillais : 13

3) Cotes non locales : D, Houdon x 2, Port-Royal, Thiers, E x 2, Lhéritier x 3

ARPAJON

1) Lesort : br 1217, C 703, E 1364 (1,2), E 1363(3), E 1304 E 1409

2) Versaillais : 2

3) Cotes non locales : Houdon x 2

AULNAY-SOUS-BOIS

1) Lesort : E 640(1,2), G 1255, C 953, br 1333(4)

2) Versaillais : 1

3) Cotes non locales : Nollet, D x 2, Houdon, Collection Iconographique, Dufaut

BOISSY-SAINT-LEGER

1) Lesort : br 1721

2) Versaillais : 1

BONNIERES

1) Lesort : br 1130, G 438, G 810, E 570, br 1131, E 571

2) Versaillais : 2

3) Cotes non locales : Lhéritier x 2

CHEVREUSE

1) Lesort : br 1545, E 1412, G 1367, E 1441, H 70(1,2), H 68(1,2), C 516, G 1430, G 1268, E 1509, br 1613

¹²⁹ Le mot « brochure » est ici remplacé par l'abréviation « br ».

2) Versailles : 4

3) cotes non locales : D x3, Houdon, Réserve, Port-Royal x 2, Nollet, Z x 2, Collection Iconographique, Rodouan

CORBEIL

1) Lesort : E 1173, br 1171, E 949, br 1190, E 256, br 301, br 1188, br 1258, G 107, G 735, br 468, br 1189, br 1170, br 1191

2) Versailles : 15

3) Cotes non locales : H, E x 3, Réserve, D x 2, Madden x3, Houdon x 2

DOURDAN

1) Lesort : G 1356, C 914, br 1550, br 1236, G 834, E 1648, G 769 et 770, G 447, E 21, E 1223, E 1595, br 43, C 412

2) Versailles : 4

3) Cotes non locales : Asse x 5, Madden, E x 3, D x 2, Chenier, Nollet

ECOUEN

1) Lesort : G 1436(1), br 1313, E 448, C 432

2) Versailles : 2

3) Cotes non locales : D x 5, Z x 5, Houdon x 19, E x 2, Collection Iconographique, A, Couderc

GONESSE

1) Lesort : br 325

2) Versailles : 5

2) cotes non locales : Lhéritier, Houdon x 3, Holmes, Rodouan

HOUDAN

1) Lesort : C 886, br 782, br 1597, E 619, C 263, C 425, C 903, C 890, G 115, br 1801, G 114

2) Versailles : 6

3) Cotes non locales : Nollet, D x 3, Lhéritier x 3, Rodouan, Dufaut, E x 2

LIMAY

1) Lesort : E 840, E 466, G 478

2) Cotes non locales : Nollet, D, B, H

ETAMPES

1) Lesort : E 1359, E 1358, E 1264, br 1287, E 168, E 409, G 882, E 1272, br 1179, br 1178, br 1342, E 224, br 1418, E 950, E 285, br 544, E 1635, G 326, br 379, br 378, br 1243, E 221, E 52, G 158, E 1272, br 1173, br 1176, br 1173

2) Versaillais : 23

2) autres : Houdon x 13, B x 3, Lhéritier x 3, Madden x 3, Nollet x 4, G, D x 7, Rodouan x 2, Collection Iconographique, Balzac, Couderc, A, H, E

LA FERTE-ALAIS

1) Lesort : E 1418, br 1175, br 192, br 30, E 81, E 486

2) Versaillais : 2

3) Cotes non locales : Thiers

LIMOURS

1) Lesort : br 1051

2) Versaillais : 2

3) Cotes non locales : D x 4, Houdon

LONGJUMEAU

1) Lesort : E 1524, E 1402, C 424, G 1305, br 1712, br 1317

2) Versaillais : 3

3) Cotes non locales : Nollet, Lhéritier, Rodouan, Lebaudy, Houdon

LUZARCHES

1) Lesort : E 1247, br 1598, G 963, G 1434

2) Versaillais : 3

3) Cotes non locales : C, Thiers, E

MAGNY-EN-VEXIN

1) Lesort : G 1588, br 978, C 950, G 753(7-8), br 872, G 753(10), G 283, br 1199

2) Versaillais : 4

3) Cotes non locales : Lhéritier, D, B x 2, Nollet

MAGNY-LES-HAMEAUX

1) Lesort : G 1342, G 1232(2)

2) Versaillais : 3

3) Cotes non locales : Port-Royal x 4, Chenier

MAISONS-LAFFITE

1) Lesort : E 166, G 1519, C 939, br 1643, br 1206, B 693, E 1460

2) Versillais : 7

3) Cotes non locales : A, Lebaudy, Réserve, Houdon x 18, D x 3, Nollet

MANTES

1) Lesort : G 1365, G 1388, G 876, G 877, G 617, G 1346, G 1325, br 1278, E 1412, C 445, br 829, G 207, br 1224 x 2, br 1138, G 1194, E 1515, G 1217, G 1340, G 1018, E 951, G 585, G 251

2) Versillais : 14

3) cotes non locales : A, Duhaut x 2, Houdon x 6, H, Nollet, Couderc, D x 5, Rodouan, Collection Iconographique, E, Lebaudy x 3, E, Lhéritier

MARINES

1) Lesort : E 466, G 486

2) Cotes non locales : Langlacé x 2, E, Houdon

MARLY-LE-ROI

1) Lesort : G 929, C 593, E 166, G 1251, G 1591, E 1184, E 1185, G 1267, E 1412, br 1695, E 1185, G 514, G 854, E 1413, G 1589, br 1717, br 1761, br 1785, br 1687, br 1510, E 1512, br 1154, br 1590, C 931, C 884, E 1185, G 1315

2) Versillais : 26

3) Cotes non locales : Nollet x 16, D x 5, Houdon x 6, D, Duprat, B x 2, Asse, A x 2, Royer, C, H, Réserve x 2, Couderc, Collection Iconographique x 4

MEREVILLE

1) Lesort : G 786, E 1332

2) Versillais : 3

3) Cotes non locales : Houdon, D

MEULAN

1) Lesort : E 466, C 335, C 406, E 1412, G 65, C 445, br 1051, G 471, E 466

2) Versillais : 9

3) Cotes non locales : Lhéritier, Nollet, Thiers x 2, E, Lebaudy x 2, C, G

MILLY

1) Lesort / BR 1599? BR 1087 ? B 1348, br 1234, br 1245, br 605 et 606

2) Versillais : 2

3) Cotes non locales : Lhéritier, Houdon

MONTFORT-L'AMAURY

1) Lesort : C 947, br 1213, E 1162, br1233, G 876, G 877, br 1595, br 882, E 104, E 629

2) Versillais : 9

3) Cotes non locales : D x 46, Asse, Nollet, Houdon x 2, Deschamps, Collection Iconographique, C, Réserve

PALaiseau

1) Lesort : E 731, E 1291, G 810, br 1001

2) Versillais : 1

3) Cotes non locales : Lhéritier, Port-Royal x 2, Houdon, Rodouan

POISSY

1) Lesort : C 885, E 166, G 64, C 296, C 342, br 1223, br 848, br 1551, G 1368, br 778, E 607

2) Versillais : 7

3) Cotes non locales : Houdon x 2, Lhéritier, E x 3, Réserve, H, D x 5, Fénelon x 2, Thiers, Morel-Fatio, Lebaudy x 2, A

PONTOISE

1) Lesort : br 1286, E 96, E 97, G 323, G 610, E 1386, G 1560, E 1323, G 322, G 475, E 1472, E 361, C 159, G 1295, G 477, br 35, br 1341, G 89 à 93, G 616, G 123, br 258, G 320, G 96, G 320, G 477, E 490, E 215 et 216, br 111, G 155, G 491, G 95, G 1295, br 676, E 217, br 683, br1787, B 676, G 155, E 952, G 32, G 171, br 544, E 1633

2) Versillais : 15

3) Cotes non locales : Langlacé, Royer, B, Rodouan, Lhéritier x 2, G x 5, E x 9, D x 6, Madden, Fénelon x 2, Saint-Cyr, D x 7, Rodouan x 2, Lebaudy x 3, Nollet, Houdon x 62, Royer, Lancelin, H, Polain

LE RAINCY

1) Lesort : br 769, G 1180, G 284, E 1642, C 437, br 1333 x 3

2) Versillais : 2

3) Cotes non locales : D x 2, A, Réserve, Lebaudy, Nollet, Houdon x 3, Collection Iconographique

RAMBOUILLET

1) Lesort : E 1422, C 945, E 1321, C193 x 3, G 1341, G 954, E 953, E 4 x 2, C 655 x 5, E 1634 x 2, E 612, H 69, C 1314, J 33(1)

2) Versillais : 21

2) Cotes non locales : D x 8, Lhéritier x 3, E x 5, G, Thiers, Z x 2, H x 7, Couderc x 2, Houdon x 12, Nollet, A, Asse, Rodouan, Chenier, Réserve

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

1) Lesort : E 572, E 411, E 166, E 1658, E 1011, E 1009, G 1084, E 496, C 923, br 1415, E 120, H 50, br 172, C 342, E 1658, G 1084, E 496, C 978, br 1752, br 827 et 873, H 44(5), C 839, C 875, E 1391, G 943, G 944, G 1366, G 1339

2) Versillais : 80

3) Cotes non locales : Nollet x 6, D x 19, B x 5, Duprat, Lebaudy, Collection Iconographique, Saint-Cyr x 3, Thiers x 3, Harvard x 2, E x 8, Madden x 2, Houdon x 66, C x 4, Couderc x 3, A x 2, Réserve x 3, Royer, Rodouan x 2, Chenier x 2, Morel-Fatio, Z, Lhéritier x 3, Asse x 2, Driault

SEVRES

1) Lesort : G 1337, G 1445, G 1338, G 852, G 787, G 788 x 2, G 1585, G 852

2) Versillais : 16

3) Cotes non locales : E x 3, Morel-Fatio, D x 12, H x 2, Houdon x 25, Collection Iconographique, Dufaut x 4, Thiers x 4, Couderc, Z x 3, Asse x 2, Polain, Driault, Lhéritier, Nollet, Harvard

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

1) Lesort : C 511, br 999, E 1459, C 168

2) Versillais : 6

3) Cotes non locales : H x 2

Annexe 14 Quelques documents locaux au sein de la Collection Iconographique

Salle Piatt-Andrew (4^e étage)
<ul style="list-style-type: none">• M 2, M 3 à M 6 : recueils ou grands cartons à dessin contenant d'anciennes photographies noir et blanc sur Versailles et ses habitants• Affiches récentes, non classées, dans ou hors cartons Cauchard• Affiches anciennes, non classées (guerre 1914-1918, élections, alimentation / ravitaillement...) parues en S & O ou concernant la S & O• Grandes affiches cartonnées sur Versailles
Salle des fonds Coll Iconographique/Holmès (4^e étage) : côté Coll Icono
<ul style="list-style-type: none">• H 11, H 12 : albums de photographies anciennes du château de Versailles• H 18 : album de photographies de l'hôtel des Menus-Plaisirs• H 28-29 (boîtes) : photographies avec visas allemands et commentaires pétainistes sur la France et Versailles pendant la seconde guerre mondiale• H 267-276 (boîtes) : photographies anciennes sur Versailles (in H 272, 274-276 : photographies de la Bibliothèque)• H 277 (boîte) : coupures de presse sur Versailles• I 62 : photographies de Versailles et du château• H6, J16-21, I22-26, J27-33, I34-61 : photographies de visites officielles• K 7 : livre d'estampes sur Versailles pendant la Révolution• K 14 : photographies des plans de 1736 du château de Versailles• C 11, 14-15, 17, 26, 57-60, 82-84 : cartes postales anciennes de Versailles• C 63 : photographies sur les préparatifs des troupes en août 1914
Salle des fonds Collection Iconographique/Holmès (4^e étage) : côté Holmès
<ul style="list-style-type: none">• Affiches, non classées, dans et hors cartons Cauchard• Cartons à dessin : J68 et J98 (photographies de Versailles), L15 (cartes), L21 (photographies château), L22 (affiches concerts Holmès)• L 7 et L 12 : recueils de photographies et plans de Versailles• J 6 et J 56 : recueil photographies Versailles/ lycée jeunes filles 1893/94• J 26 et J 27 : recueils de coupes et plans (Château et Bibliothèque)

Annexe 15 Les collections de la Bibliothèque de Versailles

1) Fonds généraux

- fonds A : livres anciens (jusqu'en 1810) placés en Réserve
- fonds AN : livres anciens (jusqu'à 1810) non placés en Réserve
- fonds B : ouvrages entrés de 1820 à 1865
- fonds C : ouvrages entrés de 1865 à 1875
- fonds D : ouvrages entrés de 1875 à nos jours (sauf ceux répartis dans fonds spécialisés)
- fonds E : nouveau classement de format (lettres)
- grandes collections et périodiques
- brochures D : brochures non incorporées dans fonds spécialisés
- fonds G : ouvrages généraux issus de Couderc et Hyde
- fonds H : ouvrages généraux de consultation peu fréquente

3) Fonds particuliers (la plupart sont issus de dons)

a) non spécialisés

- Pernot
- Royer
- Duprat
- Angelot
- Langlacé
- Rodouan : demi-Réserve
- académie Nollet
- Duhaut : général + livres illustrés enfants XIXe

b) spécialisés

- Réserve (issue du fonds A)
- Marie-Antoinette
- Madame du Barry
- Abbé Goujet
- fin de la Réserve : ouvrages précieux antérieurs à 1800 prélevés sur les fonds de la Bibliothèque ou acquis

- Couderc (Réserve Moderne) : les plus beaux livres du fonds Couderc (1915) et les ouvrages précieux postérieurs à 1800 provenant des fonds de la Bibliothèque ou acquis
- incunables : ouvrages antérieurs à 1520 provenant de la bibliothèque ou acquis
- manuscrits : prélevés sur d'autres fonds ou acquis
- autographes et papiers Fromageot (Fromageot + Panthéon Versaillais)
- Madden : ouvrages relatifs à l'histoire du livre et à la bibliographie, rassemblés à partir des legs Madden et Couderc
- Houdon : doubles, non classés, Couderc portant sur l'histoire de l'art
- Holmes : musique
- Port-Royal : issu du don Maulvault, de prélèvements dans d'autres fonds et d'acquisitions sur le jansénisme
- Fénelon : même origine, porte sur religion en général
- Saint-Cyr : issu du don Gramont d'Aster, de prélèvements et acquisitions
- fonds Versaillais : issu des ouvrages et brochures donnés par les enfants Fromageot, de prélèvements et acquisitions sur Versailles
- Asse divisé en 4 séries :
 - Thiers : histoire, mémoires, histoire littéraire
 - Balzac : romans surtout modernes
 - Emile Deschamps : romantisme
 - Chénier : poésie hors romantisme
- Scherer : issu du don Scherer et augmenté, sur protestantisme et littératures germaniques
- Cougny : issu du don Cougny et augmenté, sur philologie ancienne
- Léonardon : issu du don Léonardon et augmenté, sur histoire et littérature hispaniques
- Morel-Fatio : issu du don Morel-Fatio et augmenté, sur littératures ibériques et méditerranéennes
- Evêché Lazaristes et Récollets : issu de l'Evêché et du Grand Séminaire
- Pératé (Réserve) : livres religieux et livres d'emblèmes
- Bourriau : livres anciens souvent armoriés

- Lebaudy : - Réserve Lebaudy (avant 1800)
 - Mazarinades
 - estampes Lebaudy
 - fonds Lebaudy moins précieux
- Collection Iconographique : photographies, cartes postales, affiches, ouvrages illustrés, bandes dessinées
- Polain : bibliographie, études sur Moyen-Age, humanisme, Belgique et Pays-Bas
- Lancelin : para-psychologie, occultisme, psychologie, religions asiatiques
- Harvard : créé à partir des ouvrages de littérature de langue anglaise du legs Hyde
- Hyde : autres ouvrages en anglais, d'abord issus du legs Hyde
- Driault : histoire de la France Impériale (1948)
- Nazare Aga : Louis XVII, revue *La légitimité*
- Lesort : Ile-de-France
- Lecompte : sciences
- Aveline : policier

3) Autres collections

- cartes et plans
- estampes
- musique
- numismatique
- plaques de verre

Annexe 16 Augusta Holmès et Claude Aveline : deux personnalités versaillaises et deux fonds de la Bibliothèque¹³⁰

1) Augusta Holmès

- *requête informatisée dans le champ « auteur »* : deux compact-disques
- *requête informatisée dans le champ « sujet »* : Z B HOL gef, Z 305.4 FRI fem (Holmès E 1662), Holmès C 14, Holmès in 8° br 57
- *recherche dans le fichier-auteurs* : Holmès in 8° ca 9 br 18, br 19, br 17, Panthéon versaillais, Holmès in 12° ca 6 br 20
- *recherche dans le fichier-matières* : Panthéon Versaillais, ms G 367, Versaillais F 61, Deschamps in 8° 397, Holmès in 4° ca 148 br 10, Holmès C 14, Holmès in 8° ca 3 br 13, Holmès E 341, Holmès C 58, Holmès in 12° car 2 br 10, portraits A, Chenier in 8° 932 (7), Deschamps in 12° 166, Holmes C 147, Holmès in 8° br 57, Pièces sur Versailles ca 143 br 25, Collection Iconographique L 22, F.H. C 259 et C 808

2) Claude Aveline

- *requête informatisée dans le champ « auteur »* : 46 dont une partie dans les succursales, une vingtaine du fonds Aveline, le reste de fonds divers (E, D, Houdon, Balzac, Rodouan, Lhéritier)
- *requête informatisée dans le champ « sujet »* : Couderc D673, Houdon G3813, F.D. 12° 27 664, Aveline 8° 742, Aveline 8° 473, Aveline br 4° 226, Aveline br 4° 20, Thiers 12° 3844
- *recherche dans le fichier-auteurs* : la moitié d'un tiroir
- *recherche dans le fichier-matières* : Aveline br in 4° 124, Madden petit in 8° 309, ms G 440, Autographes ca 3, Thiers in 12° 3844 et in 8° 3684, Chenier in 8° 808 (1), F.F br G 3955, F.H. D 1547, F.G. C 1280, Aveline in 4° 245, F.E. br E 3858, Rodouan D 1505, ms G 408 (1-13), F.D in 8° ca 222 br 17, Aveline br in 4° 20, Aveline br in 8° 512, F.E br E 3442, F.D. in 8° 29 461, Houdon G 3813, Aveline br in 12° 670, F.D. in 8° 2435, Aveline br in 8° 523, F.E. br E 3858, F.D. in 12° 27 664, Versaillais C 363, Z B AVE ave, F.D. in 8° 21 346

¹³⁰ Les mots « brochure » et « carton » sont respectivement remplacés par les abréviations « br » et « ca »..

Annexe 17 Dossiers documentaires du 3^e étage entrant dans le fonds local

Ablis	Dourdan	Mesnil-Saint-Denis	St-Germain-en-Laye
Andelu	Ecouen	Meudon	Saint-Lambert
Arpajon	Enghien	Meulan	Saint-Leu-Taverny
Asnières	Eschimont (chât.)	Mesnuls (Les)	St-Martin-la-
Baville (château)	Etampes (chât.)	Milly	Garenne
Bellevue (chât.)	Fausse-Repose	Monceaux (château)	Sarcelles
Berny	Gassicourt (égl.)	Montchauvet	Sèvres
Bévilillers-Breteuil	Grignon	Montfort L'Amaury	Soisy-sur-Etiolles
Beynes (château)	Haute-Isle	Montgeroult	Sonchamps
Bièvre	Houdan	Montjoie (château)	Suresnes
Bonnelles(chât.)	Jouy-en-Josas	Montlhéry (tour)	Taverny
Bougival	Juvisy	Montlignon	Trappes
Brunoy	La Ville-du-Bois	Mouchy-le-Châtel	Tremblay-s/Mauldre
Buc	La Roche-Guyon	Noisy-le-Roi	Triel
Butard (pavillon)	Limay (chapelle)	Ormesson (château)	Vaucresson
Carrières-StDenis	Livry	Palaiseau	Vaux-de-Cernay
Cergy	Longpont (basil.)	Plessis-Mornay	Versailles
Chamarande	Maisons-Laffitte	Poissy	Vésinet (Le)
Champlatreux	Malmaison(chât.)	Pontoise	Vétheuil
Chaville (chât.)	Mantes	Port-Royal	Ville d'Avray
Chesnay (Le)	Marais (château)	Puiselet-le-Marais	Villebon
Chevreuse(chât.)	Marcoussis	Quincy (château)	Villeneuve-L'Etang
Chilly-Mazarin	Marcq	Rochefort-en-Y.	Villeneuve-St-G.
Clagny (château)	Marly-le-Roi	Rocquencourt	Villepreux (château)
Corbeil	Maule	Rosny	Wideville
Courances (chât.)	Méréville (chât.)	Rueil (château)	Yerres
Dampierre (chât.)	Méry (château)	Saint-Cloud	

Annexe 18 Manuscrits entrant dans le fonds local

1) Manuscrits catalogués dans le tome IX du *Catalogue des manuscrits...*

- *sur Versailles* (château, monarchie, ville...)
16-53 F, 62-64 F, 86-87 F, 99-100 F, F 172, 67 G, 211 F, 107 G, 362 F, 117-126 F, 405-406 F, 130 G (fol 104), 438-444 F, 20 M, 445-453 F, 135 G, 21 M, 454 F, 136 G, 455-458 F, 22 M, 460-465 F, 23-25 P, 466-468 F, 26-28 P, 469-552 F, 137-138 G, 139-161 G, 553-574 F, 165 G, 575-577 F, 23-24 M, 578 F, 607-618 F
- *sur localités ou le département de Seine-et-Oise*
9 G (fol 346), 24 G, 25 G (fol 270, 310), 5 M, 18 F, 80 F, 47 G, 429 F, 129 G (fol 46, 67, 91, 151), 130-134 G, 437-438 F, 30 P, 579-581 F, 167 G
- *sur ou de personnalités locales*
Angelot : 6 M, 94-100 G ; Baudry de Balzac : 57-60 F, 65-79 F, 81-82 F, 27 G, 1-2 At , 84-85 F ; Abbé de l'Épée : 95-96 F, 436 F ; Victoire Babois : 44 G ; Du Prat : 407-428 F, 430 F, 128 G ; Charles Vatel : 582-606 F ; Mme Du Barry : 216-355 F, 357 F

2) Manuscrits catalogués dans le tome LXIV du *Catalogue général des manuscrits...*

- *Seine-et-Oise* (département, localités, sociétés savantes)
F 751, G 236, M 6, G 234, P 106, F 605, F 637, F 752, F 931, br 53, br 56
- *Versailles*
F 762, M 64, F 778-781, G 237, P 57, M 91, F 807, G 271, F 619, P 96, M 92, M 28-9, M 65-66, F 739, M 56, M 758, M 34, P 35, M 60, F 801-3, F 623, F 782-83, F 809-16, F 738, F776-77, F 800, F 808, G 270, P 95, F 786, F 606, G 239, G 176, F 747, F 785, F 646, F 628, F 784, F 825, P 112, F 829, F 840-43, M 109, F 857-58, br 21, br 26, G 295, F 870, br 28, F 871, br 30, M 127, F 872, br 33, M 128, br 34, M129, br 35-37, F 881, M 131, br 39-40, F 823, G 285, br 41, M 132-34, F 887, br 50-51, ms Atlas11, G 322, F 914, G 323, br5 2, M 90 (Réserve E197), F 817, F 929-30
- *bibliothèques palais Trianon/Versailles/BM* : F 764-65, br 48, F 888
- *numismatique BMV* : G 319, G 320, M 142-157, M 161-65

- *Saint-Cyr/Maintenon* : F 647, G 205, P 93, P 62-68, G 227, G 224, M 56, P 36-42/98, G 226, F 728-9, F 631, G 206, F 908, G 204, P 69, G 228, P 49, P 107, G 225, M 57, G 284, P 47, P 110-11, M 137, F 626-30, P 46, P 109, F 845, br 1, G 293, br 7, br 11, P 134, br 20, F 910, G 326-31
- *Port-Royal*: G 192-3, P 102, P 105, F 821, F 828
- *Monarchie, cour* : M 96, G 215, G 229, M 61, F 730-34, F 742, M 62, G 256, F 820, M 102, F 741-2, F 745, F 275-6, F 822, P 116, F 838, F 844, G 282, F 849, F 855-6, P 124-33, M 118, br 4, P 119, br 6, P 140, G 289, br 48, G 317, M 138, P 145, br 49, F 890, G 324, F 909, br 55, br 59, br 64, F 912
- *Madame Du Barry* : F 236 bis, F 240 bis et ter, F 245 bis, F 254 bis
- *Donateurs /Auteurs/Personnalités*

Edmond Scherer : P 97, F 830 ; Victor-Firmin Angelot : M 74, M 51, G 255, G 321, M 52, M 67-73, M 98 ; Claire-Christine d'Agoult, marquise de Charnacé : M 58, F 768-71, F 766, F 859 ; Apollinaire Antoine d'Agoult : F 898 ; J.A. Le Roi : F 778-780 ; Charles Lancelin : M 100 ; Vincent Davin : F 636-639 ; Gaston Destrais : F 793-96, F 797-98 ; Houdon : F 775, G 179 ; Pierre de Nolhac : F 753, F 882-886, F 987-1000 ; Delerot : F 772-73, G 287 ; Ducis : G 230-31, G 243 ; Marcel Batilliat : M 95 ; Eugène Asse : M 77-89, G 238 ; Besson : P 88 ; papiers Deroisin : F 756-57 ; papiers Charles-Joseph Vatel : F 652-697, M 100, M 178 ; Lazare Hoche : F 792 ; Berthier : F 743, br 14, F 889 ; L.A. Hamouy : F 807 ; papiers Henri Le Tavernier : F 648-51 ; Rodouan : F 755 ; papiers J.F. Thénard : F 698-727 ; Destouches : G 218-9 ; De Ségur : M 105, G 280-90, G 281, G 181, F 868-9, M 125, P 141, G 318 ; Lambinet : G 282 ; Sérurier : F 834-837, F 860-61 ; Deroisin : F 839, F 897 ; Alphonse de Châteaubriant : G 846, G 314, br 57-58 ; Francis Jammes/Raymond Bonheur : G 290-91 ; Jean Lagny : br 5 ; Choiseul : F 850-51 ; papiers André Buffet, : F 852-53 ; Albert Samain : br9 ; Frères Tharaud/André Suréda : br 92 ; Baillet-Reviron : br 17 ; Paulin Girard de Vasson : F 866 ; Emile Bourgeois : br 31 ; André Lesort : G 310 ; René Pichard du Page : F 877-9, M 166 ; Henri Béraud : F 880 ; Auguste Jehan : G 315-16 ; Ernest Bersot : F 891-94 ; Langlacé : F 895-96 ; Maulvault : F 913, br 2, M 170 ; papiers Lesbazeilles : M 174-77 ; Jean des Vignes-Rouges : F 916-920 ; papiers Pamphile

de Lacroix : F 921-8 ; Dunoyer de Segonzac : br 60 ; Paul de Jouvencel : G 265-267

- *manuscrits (ms) du fonds Lebaudy*

Ms 8° 37, ms Fol° 20 , ms 8° 5, ms 4° 100 , ms 8° 36, ms Fol° 83, ms 4° 114-15 et ms Fol° 26

3) Manuscrits catalogués récemment

- *Mémoires dactylographiés :*

Format F : 932, 935, 938 (1-2), 939 (1-7) , 947 (1-2), 958 (1-2), 959 (1-2)

Format G : 336, 337, 338-339, 345 , 346, 348 , 356 , 357, 364 (1-2), 366, 367, 369, 370, 371, 372 (1-2), 380, 382, 383, 385, 386, 398 (1-2), 399, 409, 416-423, 437-38, 439, 460-461

- *Autres documents manuscrits :*

Cote ms : F 1001-1002, G 431, G 436,

Brochures : 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71,

Format F : 933, 934, 936, 942, 943, 944, 945, 946, 948 (1-2), 949-50-51-52 ?, 953, 1004-1031, 1032

Format G : 332, 334, 340, 341, 342-43, 344, 347, 350, 351-52-53, 359, 360, 362, 368 ? 376, 377, 378, 379, 381, 393, 396, 397, 401, 403, 405, 406, 408 (1-13), 413, 430 (1-7), 440, 441, 446, 447-456, 458, 459

Format M : 179, 180, 182, 186

Format P : 149, 150, 153

Morel-Fatio (voir *catalogue des manuscrits de Morel-Fatio et de Léonardon donnés à la bibliothèque municipale de Versailles* (Madden in 8° ca 4 br 8)

Frères Tharaud : F 970-974 et F 977-990 (avec 2 catalogues) ; Papiers Filassier (manuscrits anciens sur le Mantois) : F 975 (1-36) ; Papiers Belle : F 961-967 et M 184 (1-8) ; Maulnier : F 991-996 ; Papiers Dunoyer de Ségonzac : F 968 ; Papiers André Pératé : F 969

Manuscrits Aveline + P 55, 69, 71, 96, 105

4) Manuscrits non catalogués

- *au 2^e étage (Réserve des manuscrits) :*

1 enveloppe et 1 carton Deroisin, 1 carton Pamphile de Lacroix (sur Versailles), 5 cartons Caron , 2 cartons « Affiches versaillaises » et papiers divers, 1 carton comprenant notes sur invasion prussienne en S & O (Gustave Desjardins), 1 carton comprenant documents sur Hoche, sur la S & O (papiers Delonge/Jeandel), 1 carton papiers Otto et Huard (dont documents sur Rambouillet), 2 cartons Jeandel, 3 cartons Hirschauer, 1 carton Du Page, 1 carton papiers Charnacé/Deroisin, 1 carton papiers Jouy/Bart, 1 carton papiers Royer, 1 carton papiers Lebel/Nogaret/comte d'Artois, 40 dossiers (et recueils) non cotés Delerot, 26 cartons Schwab, 1 carton Jeandel/Du Prat, 1 carton Victor Bart, 1 carton Beaussire/Seysse, 3 cartons Warrington-Dawson, 3 cartons Barreswill, 6 cartons papiers Vatel, 1 carton Angelot, 3 cartons Filassier, 2 cartons Des Etangs, 1 carton Langlacé, 1 carton Royer, 1 carton sur commandant Huard (1844/49), 2 cartons Asse, 1 carton Académie, 6 cartons cours mathématiques de Loupot, plusieurs chemises constituant les papiers Dournes, 4 cartons don Tauxier, 4 cartons Société des Sciences morales... de S & O, 1 carton Thénard/Goujon, 1 carton Madame Lacroix, 15 boîtes Léonardon

- *Au bureau du 5^e étage:*

chemise contenant des manuscrits des frères Tharaud, bibliographie des frères Tharaud, chemise contenant la bibliographie de Claude Aveline (Ms 9a), chemise contenant les papiers de Pierre de Nolhac

5) les autographes (exemples de personnalités et institutions locales)

50 lettres de l'administration municipale de Versailles, d'Agoult, d'Angerviller, Anot de Maizières, Aubernon , Aveline, Victoire Babois, Jacques Bailly, Charles Barreswill, Victor Bart, Marcel Batilliat, Bazaine, Blanquart de Bailleul, Calonne, Edouard Charton (52 pièces), Choiseul, Jean-Baptiste Corot, Cougny, Claude Debussy, Philémon Deroisin, Marceline Desbordes-Valmore, Emile Deschamps, Destouches, Madame du Barry, Dunoyer de Ségonzac, Garnier, Gros, Houdon, Paul de Jouvencel, Etienne de Jouy, Madame de Maintenon, Mademoiselle Mars, Millerand, Madame de Montespan, Morel-Fatio, Pierre de Nolhac , Albert Samain, Victorien Sardou, Edmond Sherer, frères Tharaud, Thiers, Vergennes, Alfred de Vigny.

Annexe 19 Cartes et plans entrant dans le fonds local

1) Localités repérées dans le fichier manuel

Argenteuil, Bassin de Paris, Champgarnier, Clagny, Corbeil, Etampes, Flins, Glatigny, Ile-de-France, L'Estang, Jouars-Pontchartrain, La Celle-Saint-Cloud, La Marche, Les Clayes-sous-Bois, Les Vaux-de-Cernay, L'Isle-Adam, Maisons-Laffitte, Mantes, Marly, Meudon, Fort de Montreuil, Porchefontaine, Pontoise, Rambouillet, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Saint-Cyr, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Hubert, Saint-Lambert, Satory, Seine-et-Oise, forêt de Sénart, Sèvres, Thiverval-Chavenay-Villepreux, Trianon, le Vésinet, Vexin français

Versailles (moitié d'un tiroir, subdivisé en : généralités, alimentation, arrondissement, aménagement, bosquets, cantons, château, cimetières, domaine, églises, environs, extension, inspections, jardins, marchés, ménagerie, monuments, opéra, palais de justice, parc, réservoirs, rues)

2) Cartes conservées dans le meuble de la salle de consultation des ouvrages précieux

- Région parisienne
- Mantes-la-Jolie, Houdan, Pontoise, Versailles, Rambouillet, Dourdan, L'Isle-Adam, Corbeil-Essonnes, Etampes, Jouars-Pontchartrain, Beynes, Maule, Flins, Saint-Cyr, Les Clayes-sous-Bois, Orgeval, Poissy, La Celle-Saint-Cloud, Maisons-Lafitte
- Forêt de Rambouillet, forêts de l'Ouest de l'Ile-de-France, espaces boisés de l'Ile-de-France, forêts de Montmorency/L'Isle-Adam, de Meudon/Fausses-Reposes, Palaiseau/Arpajon/forêt de Verrières, Milly-la-Forêt/Malesherbes/La Ferté-Alais/Forêt des Trois Pignons, Evry : Melun/forêt de Notre-Dame/Senard/Rougeau
- Plans anciens de Versailles : reproductions plastifiées

3) Séries dont les cartes, conservées en magasins, ne sont pas cataloguées

- Cartes IGN Topo (orange) au 1/50 000
- Cartes IGN Topo (bleu) au 1/25 000
- Cartes touristiques IGN (vert) au 1/100 000

Annexe 20 Estampes entrant dans le fonds local

1) série « Sites et Monuments »

Argenteuil, Arpajon, Bougival, Buc, Chaville, Chevreuse, Clagny, Draveil, Ecouen, Ermenonville, Etampes, Goussainville, Jouy-en-Josas, La Briffe-de-Ferrières, L'Isle-Adam, Louveciennes, Maisons, Malmaison, Marcoussis, Marly, Massy, Meudon, Montmorency, Montlhéry, Montfort-L'Amaury, Noisy-le-Roi, Palaiseau, Poissy, Port-Royal, Rocquencourt, Royaumont, RUEIL, Saint-Cloud, Saint-Cyr, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Michel-sur-Orge, Seine-et-Oise, Sèvres, les Trianons

Versailles (généralités, château extérieur, château intérieur, parc)

2) série « Histoire, dessins, aquarelles »

Aérostatique, Berthier, guerre 1870/71, Hoche, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, Marie Leczinska, Madame de Pompadour, Saint-Cloud, Le Butard (vallon de Beauregard), Saint-Cyr, les Trianons, Versailles

3) série « Artistes »

Jean-Jacques BACHELIER, Jacques BAILLY (1700-1768), Eugène BATAILLE (1817), Hyacinthe COLLIN de VERMONT (1693-1761), Jean-Antoine HOUDON, Gaston RENAULT, René ROUSSEL, Louis-François CHARON, Gilles-Louis CHRETIEN, Jacques-Joseph COIGNY (1761-1809), Louis DUCIS (1775-1847), Louis DUPRE (1789-1837), Emile-Charles LAMBINET (1815-1877), Louis LEBORNE (1796-1865), François-Gabriel-Guillaume LEPAULLE (1804-1886), Louis MARVY (1815-1850), MASSARD (plusieurs prénoms), Georges-Antoine ROCHEGROSSE (1859-1938), Louise SARAZIN de BELMONT, Jean-Victor SCHNETZ (1787-1870), Horace VERNET (1789-1863)

Annexe 21 Plaques de verre entrant dans le fonds local

- Versailles, traitée selon les principaux thèmes suivants :

boulevards, bibliothèque, Carrés, camp de Satory, cimetières, Ecole d'horticulture, écuries royales, fêtes et cérémonies, fêtes Hoche, guerre 1914-18, Hôtel de Ville, jardin Balby, Lycée Hoche, moyens de transports, musée Lambinet, Palis, Chapelle, hôpital, hôtels, avenues, parc (bassins, allées, fontaines, statues...), Orangerie, places, passages, rues, théâtre, voirie, vidange...

- Autres localités et monuments :

Bois d'Arcy, Clagny, Corbeil, Dourdan, Ville d'Avray, Château de Wideville, Rueil, Montlhéry, Montmorency, Pontoise, Enghien, Meudon, Etampes, Jouy-en-Josas, Juvisy, Poissy, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, Chaville, Clamart, Maintenon, Maisons-Laffitte, Mantes, Marly, Meudon, Nogent-le-Roi, Rambouillet, Rosny, Saclay, Saint-Cyr, Trappes, Trianon, Vaucresson, Bougival, Bouviers, Longpont, Louveciennes, Porchefontaine, Saint-Leu, Saint-Michel-sur-Orge, Sèvres

- Personnalités, institutions, événements :

académie de Versailles, Madame Adélaïde, Madame d'Agoult, Angiviller, Babois, Bachelier, Bailly, Houdon, Batilliat, rois et personnages de la Cour, Blaizot, abbé Caron, Champfleury, Madame de Charnacé, Delerot, Communards à l'Orangerie par Eugène Battaille, Charlotte Corday, Coste, Madame du Barry, Ducis, salle Dunoyer de Ségonzac (Musée Lambinet), Jules Favre, Hirschauer, Hoche, Houdon, Huet, Ingouf, Félicien-Victor Lambinet, Langlacé, Félix-Hippolyte Lanouë, Lebaudy, Joseph-Adrien Le Roi, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Marat, Mansart, Marie-Antoinette, Jean-Baptiste Mathieu, Madame de Montespan, Necker, Eugène-Charles-Frédéric Nepveu, famille d'Orléans, Augusta Holmès, Gaston Renault, Hyacinthe Richaud, Hyacinthe Rigaud, Van Blarenberghe, Horace Vernet

Annexe 22 Le théâtre de Versailles et les compositeurs locaux

Ce relevé a été fait à partir de :

Denis Herlin, *Catalogue du fonds musical de la Bibliothèque de Versailles*, Publications de la Société française de Musicologie, deuxième série, Tome XIV. Paris : éditions Klincksieck, 1995. 778 p.

1) Imprimés

- 560 pièces du Théâtre de Versailles de 105 auteurs différents
Certains sont très représentés, comme Auber (18 morceaux), Berton (21), Boieldieu (37), Dalayrac (52), Gaveaux (23), Gretry (39), Isouard (33), Méhul (23). De parfaits inconnus côtoient d'illustres compositeurs comme Bellini, Haendel, Haydn, Mozart, Pergolèse, Philidor, Rossini ou Schubert. Une grande partie des auteurs sont italiens.
- une pièce de Boëly (M.S.M. 2 in folio)

2) Anonymes

Trois pièces anonymes proviennent du théâtre de Versailles

3) Manuscrits

- 30 pièces proviennent du Théâtre de Versailles
- pièces d'Alexandre Boëly : 169 à 192 bis, 195, 260, 350
- pièces arrangées ou copiées par Alexandre Boëly : 351-357
- pièces d'Augusta Holmès : 197, 211-215, 241, 270 (4)
- pièce de Raymond Bonheur : 205

4) Manuscrits inclus dans des ouvrages imprimés

- une pièce provient du Théâtre de Versailles
- une pièce est d'Alexandre Boëly (M.S.M 2 in folio)

1) Revues locales dépouillées jusqu'en 1999*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et d'Ile de France**Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil et du Hurepoix**Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France**Connaître les Yvelines**Insee Ile-de-France : regards**Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin**Paris et Ile-de-France : mémoires**Revue de l'Histoire de Versailles**SHARY : Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline (bulletin)*
*Versalia***2) Revues locales dépouillées dans les bibliographies**

- Dans la *Bibliographie d'Histoire de l'Art* :

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France , *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil et du Hurepoix*, *Paris et Ile-de-France : mémoires*

- Dans la *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France* :

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil et du Hurepoix*, *Paris et Ile-de-France : mémoires*, *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, *Revue de l'Histoire de Versailles*, *SHARY*, *Versalia***3) Revues locales dépouillées dans la base de l'INIST (à partir de 1993)**

- *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil et du Hurepoix*
- *Paris et Ile-de-France : mémoires* (certains numéros sont dépouillés)

**Annexe 24 Questionnaire pour l'entretien avec la société GFI
Progiciels au sujet du signalement du fonds local
(mercredi 17 octobre 2001)**

1) Contexte

- un fonds local, centré sur l'ancien département de Seine-et-Oise, va être créé prochainement à la bibliothèque de Versailles
- les documents qui en relèvent ont été repérés parmi les multiples collections de la bibliothèque
- ils figurent à tous les étages et sous toutes les cotes
- comme il est impossible de les rassembler et de les recoter, il conviendrait de les identifier et de les réunir par le biais du catalogue informatisé

2) Questions

- est-il possible d'ajouter dans la notice bibliographique la mention « FL » qui signalerait au lecteur le caractère local du document ?
- dans quel champ de la notice cet ajout peut-il être effectué ?
- cette manipulation nécessite-t-elle une formation particulière du personnel ?
- est-il possible, à partir de cette première opération, de trier tous les documents mentionnés « FL » pour les verser dans un réservoir ou sous-catalogue ?
- le personnel peut-il effectuer une telle opération ?

Annexe 25 Expositions réalisables sur le fonds local

- **Versailles à la Belle-Epoque** : Collection Iconographique M 2, 4, 5, 6, H 267, J 56, fonds Versaillais
- **Les rues de Versailles** : dossiers documentaires 1, « pièces sur Versailles », Collection Iconographique H 267-276, C 11-15, C 26, C 82-84, fonds Fromageot B I, fonds Versaillais
- **La vie quotidienne à Versailles autrefois** : dossiers documentaires 1, 2, 4, « pièces sur Versailles », Collection Iconographique H 267-276, fonds Versaillais
- **Le château de Versailles et son parc** : dossiers documentaires 1, 2, 3, 4, « pièces sur Versailles », Collection Iconographique H 267-276, estampes, plaques de verre, fonds Versaillais
- **Institutions de Versailles** : Hôtel de Ville, lycées, hôpitaux, Théâtre Montansier... : dossiers documentaires 1-2, « pièces sur Versailles », Collection Iconographique H 267-276, fonds Versaillais, fonds Fromageot
- **L'Hôtel de Ville** : dossiers documentaires 2, « pièces sur Versailles », fonds Versaillais, Collection Iconographique
- **L'Académie de Versailles et/ou les sociétés versaillaises** : fonds Versaillais, dossiers documentaires 1, 2, 4, 10, fonds Fromageot B XVII
- **Le Musée Lambinet** : dossiers documentaires 3, « pièces sur Versailles », Collection Iconographique, fonds Versaillais
- **La Bibliothèque municipale** : dossiers documentaires 4, Collection Iconographique H.272, 274, 275, 276, fonds Versaillais (F 168)
- **Personnalités et célébrités versaillaises** : dossiers documentaires 5, 6, 8, 9, 10, Panthéon Versaillais
- **Mémoire des monuments des Yvelines ou de Seine-et-Oise** : dossiers documentaires 11 à 18, « villes et villages », fonds Fromageot C XV, estampes

- **200 ans d'enseignement à Versailles** : Collection Iconographique J 56, Fromageot B XVII, fonds Versaillais
- **Le théâtre de Versailles au XIXe** : fonds Fromageot B XVIII, Panthéon Versaillais, partitions et manuscrits, fonds Holmès
- **Compositeurs et musiciens versaillais** : manuscrits, partitions, Panthéon Versaillais, fonds Holmès
- **La Musique du Roi** : partitions, fonds Holmès, manuscrits, fonds Fromageot
- **Les transports à Versailles** : fonds Versaillais, Collection Iconographique, fonds Fromageot, fonds Lesort, bibliographie d'une précédente exposition
- **L'aventure du vol aérien en Seine-et-Oise** : fonds Versaillais, fonds Lesort, Collection Iconographique
- **Rétrospective sur la Seine-et-Oise** : fonds Lesort, périodiques, fonds Fromageot, fonds Versaillais, Collection Iconographique
- **Les Yvelines (1964-2004), 40 ans d'existence** : fonds Lesort, fonds Versaillais, Collection Iconographique
- **L'urbanisme classique de Versailles et son influence dans le monde** : fonds Versaillais, fonds Lesort, fonds Lhéritier, cartes et plans, estampes, dossiers documentaires
- **L'évolution de la cartographie, l'exemple de Versailles et de la Seine-et-Oise** : cartes et plans, fonds général (sur la géographie et la cartographie), Collection Iconographique
- **L'architecture classique à Versailles et en Seine-et-Oise** : DD, Collection Iconographique, estampes, fonds Versaillais, fonds Lesort

Annexe 26 Pistes de réflexion pour l'entretien avec les Archives communales

Entretien avec Madame HUBERT et Mademoiselle LALANNE (Archives communales)

Jeudi 08/11/2001 à 9 h 30

Introduction : le projet « fonds local » à la Bibliothèque de Versailles

- le cadre géographique
- l'inventaire
- le signalement
- les politiques de conservation, d'acquisition, de valorisation

Points à aborder

1) conservation

- ce que font les Archives communales
- ce que veut faire la BMV (contenants neutres)
- ce qu'il est possible de faire ensemble

2) traitement

- ce que font les Archives communales
- ce que veut faire la BMV (classement, catalogage)
- ce qu'il est possible de faire ensemble

3) acquisition

- ce que font les Archives communales
- ce que veut faire la BMV (priorités par cercles concentriques)
- ce qu'il est possible de faire ensemble

4) valorisation

- ce que font les Archives communales
- ce que veut faire la BMV (expositions, catalogues, numérisation)
- ce qu'il est possible de faire ensemble

Annexe 27 Dernières expositions réalisées par ou avec le concours des Archives communales

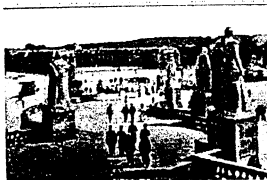
Thèmes	Instance organisatrice	Date
• Centenaire de la synagogue de Versailles	• Communauté israélite de Versailles	1986
• Charles X	• Bibliothèque de l’Arsenal	1986
• Centenaire de Notre-Dame	• Mairie	1986
• Versailles 1787-1987	• Mairie	1987
• Louis XVII	• Ville de Paris	1987
• René Aubert	• Conseil général	1987
• 100 ans de Chemins de fer	• SNCF	1988
• Charlotte Corday	• Musée Lambinet	1989
• Des Menus-Plaisirs au Droits de l’Homme	• Caisse nationale des Monuments Historiques	1989
• Louis XVII	• Musée Lambinet	1989
• Edouard Charton	• Bibliothèque de Sens	1989
• Aquarelles et dessins de Versailles par François-Marius Granet	• Musée Lambinet	1991
• Porchefontaine de 1705 à 1992	• Centre de Porchefontaine	1992
• Le marché Notre-Dame, cœur de Versailles	• Mairie	1992
• Jean-François Coste, maire de Versailles (1790-1791), médecin des Armées	• Archives communales	1992
• Versailles : les cartes et les plans de l’ancien village à nos jours	• Archives communales	1992
• La manufacture d’armes de Versailles (1793-1818)	• Musée Lambinet	1993
• Evocation de Madame Elisabeth à Montreuil	• Institut de la Maison de Bourbon	1994

<ul style="list-style-type: none"> • Les murs ont la parole : affiches versaillaises (1900-1925) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque municipale 	1995
<ul style="list-style-type: none"> • Les grands procès à Versailles 	<ul style="list-style-type: none"> • Musée Lambinet 	1995
<ul style="list-style-type: none"> • Centenaire du Lycée La Bruyère 	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée La Bruyère 	1995
<ul style="list-style-type: none"> • Centenaire de l'Ecole Notre-Dame Saint-Simon 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Notre-Dame Saint-Simon 	1996
<ul style="list-style-type: none"> • Les trois abreuvoirs de Versailles 	<ul style="list-style-type: none"> • Archives communales 	1996
<ul style="list-style-type: none"> • Le Théâtre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	1997
<ul style="list-style-type: none"> • Journées portes ouvertes et présentation du sculpteur Houdon 	<ul style="list-style-type: none"> • Musée Lambinet 	1998
<ul style="list-style-type: none"> • Versailles et Carthage 	<ul style="list-style-type: none"> • Archives communales 	1998
<ul style="list-style-type: none"> • Villes royales 	<ul style="list-style-type: none"> • Office de Tourisme 	1999
<ul style="list-style-type: none"> • Le centenaire de l'Hôtel de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Archives communales 	2000
<ul style="list-style-type: none"> • Les transports à Versailles 	<ul style="list-style-type: none"> • Archives communales 	2000

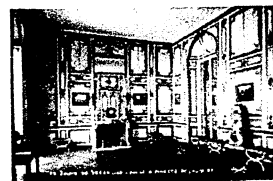
Annexe 28 Exemples de documents numérisés par les Archives communales



1Fi1
Philippe de Champaigne, Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu.



1Fi2
Versailles - La cour du Château et la Caserne du Génie.



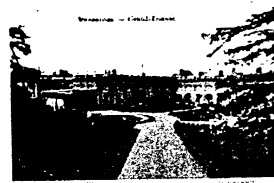
1Fi3
Palais de Versailles - Salle à manger de Louis XV.



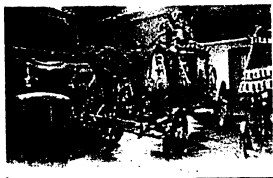
1Fi5
Palais de Versailles - Plafond de la Chapelle.



1Fi6
Parc de Versailles - Bassin de Neptune.



1Fi7
Versailles - Grand Trianon.



1Fi9
Versailles - Petit Trianon - Musée des voitures, voiture de sacre de Charles X.



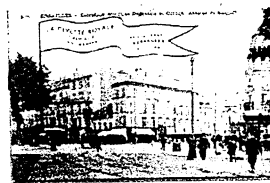
1Fi10
Versailles - Palais du Grand Trianon.



1Fi11
Versailles - Boulevard du Roi.



1Fi13
Versailles - Porte de l'hôpital militaire.



1Fi14
Versailles - Carrefour des rues Duplessis et Camot, avenue de Saint-Cloud.



1Fi15
Versailles - Rue des Réservoirs.



1Fi17
Bibliothèque de Versailles - Porte monumentale.



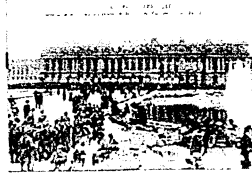
1Fi18
Versailles - Hôtel de ville.



1Fi19
Versailles - Chapelle de Clagny.



1Fi21
Versailles - Le carrefour du tramway de Saint-Cloud.



1Fi22
Palais de Versailles - Traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919.



1Fi23
Palais de Versailles, à vol d'oiseau.

Annexe 29 Exemples d'animations scolaires proposées par les Archives départementales

AIDE AUX PROJETS

◆ Travaux personnels encadrés (TPE)

L'évolution urbaine de Versailles du XVIII^{ème} siècle au début du XX^{ème} siècle (la ville)

L'évolution urbaine de Saint-Germain-en-Laye du XVII^{ème} siècle aux années 1960 (la ville)

La guerre de 1870 et la Commune de Paris de 1871 autour de la Débâcle de Zola (art, littérature et politique)

L'occupation prussienne de 1870-1871 en Ile-de-France et La Débâcle de Zola (art, littérature et politique)

L'occupation prussienne de 1870-1871 en Ile-de-France et La débâcle de Zola (représenter la guerre)

Affiches de la première guerre mondiale et récits de guerre de soldats pendant la guerre 1914-1918 (représenter la guerre)

Dossiers documentaires sur les courses cyclistes, les concours hippiques, les meetings aériens...(les loisirs)

◆ Itinéraires de découverte

La machine de Marly et l'élévation de l'eau en physique

Les jardins aux XVIII^{ème} siècle et les mathématiques

◆ Aide aux projets artistiques et culturels

Trois projets de ce type sont prévus en 2001-2002; nous contacter avant mai 2002 pour en créer d'autres l'an prochain

◆ Aide aux concours et création de concours locaux

Nous contacter pour toute aide à la participation aux concours nationaux

Concours départemental : « Connaître ma commune »

Faire l'histoire de sa commune à une époque donnée

Concours départemental : « le tramway à vapeur de Versailles à Meulan 1896-1946 »

Découvrir le transport à vapeur à l'échelle locale dans les communes traversées

◆ Préparation de séquence d'activité

Nous contacter pour toute séquence à la demande, possibilité d'élaborer en commun les questionnaires

Annexe 30 Etablissements situés sur le territoire de l'ancienne Seine-et-Oise avec lesquels une coopération est envisageable

La liste suivante est établie à partir de deux ouvrages signalant les établissements (bibliothèques voire les archives et musées) ayant des fonds locaux :

Papyrus, répertoire des bibliothèques, médiathèques, archives et centres de documentation 1999. 3^e édition. Paris : Pages Inédites Editions, 1998. 979 p.

Conseil général des Yvelines, Bibliothèque départementale des Yvelines, *Guide de la lecture publique dans les Yvelines*, 1997, 87 p.

- Bibliothèque municipale d'Achères
- Bibliothèque municipale du Chesnay
- Bibliothèque municipale de Corbeil-Essonnes
- Bibliothèque municipale d'Etampes
- Bibliothèque municipale de Limours
- Bibliothèque municipale de Mantes-la-Jolie
- Bibliothèque municipale de Mareil-Marly
- Bibliothèque municipale des Mureaux (centre de documentation locale)
- Bibliothèque municipale de Rambouillet
- Bibliothèque municipale de Saint-Germain-en-Laye
- Bibliothèque municipale du Vésinet
- Bibliothèque départementale des Yvelines à Versailles
- Médiathèque de l'Agora à Evry
- Médiathèque du Canal à Saint-Quentin-en-Yvelines
- Archives départementales de l'Essonne
- Archives départementales des Hauts-de-Seine
- Archives départementales de la Seine-Saint-Denis
- Archives départementales du Val de Marne
- Archives départementales du Val d'Oise
- Centre régional d'études historiques et documentaires sur l'Ouest parisien (CREDOP) à Mantes-la-Jolie
- Musée de l'Ile-de-France à Sceaux
- Musée national des Granges de Port-Royal à Magny-les-Hameaux